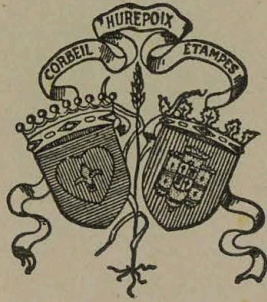


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

80^e ANNÉE (1974)



CORBEIL-ESSONNES
1975

TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Saint-Vrain)	3
Jean BARTHOLI. — Recherches historiques et archéologiques sur les chapelles basse et haute de l'église Saint-Martin de Palaiseau	9
Jean-Pierre SAVARY. — Sur une dalle gravée, de tradition gothique, recueillie à Brunoy	43
R. P. VERBRUGGE. — L'église de Dannemois	55
Daniel JALMAIN. — Prospection aérienne	61
Gérard AMAURY, Gérard BERGER, Jean CATTANT, André GARRIOT, Michel NOEL, Michel PETIT, Yvette TABORIN. — Fouilles et trouvailles à Corbeil-Essonnes, Dourdan, Etiolles, Evry, Longjumeau, Morigny-Champigny, Palaiseau, Saclas et Vert-le-Grand	65
BIBLIOGRAPHIE	91
CHRONIQUE	107
NECROLOGIE	117

TABLE DES PLANCHES

Pl. I.	— Eglise de Palaiseau. - Plan.
Pl. II.	— Eglise de Palaiseau. - Coupe de la fouille.
Pl. III.	— Eglise de Palaiseau. - Sarcophage médiéval.
Pl. IV.	— Eglise de Palaiseau. - Cimetière médiéval.
Pl. V.	— Les Seigneurs de Palaiseau. - Généalogie.
Pl. VI.	— Eglise de Palaiseau. - Coupe des chapelles.
Pl. VII.	— Eglise de Palaiseau. - Chapelle basse et épitaphe des Arnould.
Pl. VIII.	— Eglise de Palaiseau. - Auge funéraire et fragment de boîte métallique.
Pl. IX.	— Brunoy. - Dalle gravée.
Pl. X.	— Brunoy. - Place de l'Eglise et rue Monmartel.
Pl. XI.	— Dannemois. - Vue de l'église.
Pl. XII.	— Dannemois. - Plan de l'église.
Pl. XIII.	— Corbeil-Essonnes. - Silex trouvés aux Tarterêts.
Pl. XIV.	— Etiolles. - Plan de la fouille et habitation A 17.
Pl. XV.	— Evry. - Silex trouvé au Bas-de-Mousseau et silex de comparaison.
Pl. XVI.	— Evry. - Silex trouvés au Bas-de-Mousseau.
Pl. XVII.	— Palaiseau. - Plan de la fouille.
Pl. XVIII.	— Saclas. - Plan de la fouille.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

80^e ANNÉE (1974)



CORBEIL-ESSONNES

1975

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président :

M. Jean DE COURCEL.

Vice-présidents :

M. André CROS,

M. Emile HOUTH,

M. Jean JACQUART.

Secrétaire général :

M^{me} Paulette CAVAILLER.

Trésorier :

M. Georges MICHEL.

Membres du Conseil :

M. Gérard AMAURY,

M^{me} B. D'ANDURAIN,

M. Roger BAILLY,

M^o Jean CHANSON,

M. le marquis DE GANAY,

M. Maurice LAHAYE,

M. l'abbé MERMINOD,

M. Jacques STAES,

Le R.P. VERBRUGGE.

Nouveaux Membres

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES YVELINES, Grandes Ecuries,
78000 Versailles.

AUBERT (Fernand), 14, avenue d'Atilly, 94440 Villecresnes.

AUTRET (M^{me} Monique), 39, rue de Mespuits, 91720 Maisse.

BARREAU (M^{me} Madeleine), 51, avenue Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes.

BEAUVAIS (M^{me}), 18, rue H-Barbusse, 75005 Paris ; 68, rue de Rivière,
91720 Maisse.

BIBLIOTHEQUE DE LECTURE PUBLIQUE, de 91380 Chilly-Mazarin.

BREBION (M^{lle} Lucienne), 11, allée de Saint-Brieuc, 91170 Viry-Chatillon.

CHAMBRE DE COMMERCE, quai Bourgoin, 91100 Corbeil-Essonnes.

FAUGERE (M^{me}), 57, rue Molière, 91470 Limours.

FAVREAU (Armand), 28, rue des Tertres, 92220 Bagneux.

GELIS (Jacki), assistant d'histoire mod. Université Paris VIII, 14, rue
Guettard, 91150 Etampes.

GOURIC (M^{lle} Nicole), 5, boulevard Emile-Zola, 91410 Dourdan.

GRAIN (Pierre), 1, résidence du Château, 91160 Ballainvilliers.

HOCHEREAU (Paul), agriculteur à Vaugrigneuse, 91640 Briis-sous-Forges.

IMMEL (Jean-Jacques), 4, rue de Moscou, 91300 Massy.

LEMAITRE (Nicole), 118, rue Franklin, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

LIAPINE (M.), Les Bouleaux, 91650 Breuillet.

MARTIN (M^{me} G.), 17, rue de Javel, 75015 Paris.

PARENT (Guy), 46, avenue Carnot, 91100 Corbeil-Essonnes.

PELE (Jean-Michel), 1, rue Mauconseil, 91150 Etampes.

PICARD (Franklin), Château de Segrez, 91910 Saint-Sulpice-de-Favières.

PIERRE (M^{me} Madeleine), 28, route de Lisses, 91100 Corbeil-Essonnes.

PLAZER (M^{me}), 13, Parc François-Villon, 91600 Savigny-sur-Orge.

RAFFARD (Louis), 5, avenue du Plateau, 91260 Juvisy-sur-Orge.

SCHIRMAN-LUBETZKI (M^{me}), secrétaire des « Amis de Richarville »,
4, rue Léo-Delibes, 75016 Paris et Richarville, 91410 Dourdan.

STEINMETZ (M^{me}), 4, villa Michel-Ange, 91800 Epinay-sous-Sénart.

Assemblée générale à Saint-Vrain

Notre assemblée générale pour 1974 s'est tenue le dimanche 6 octobre, à Saint-Vrain.

A 15 heures, plus de quatre-vingts personnes sont réunies à l'église Saint-Pierre de Brétigny-sur-Orge où les accueillent tous les membres du bureau. M^{me} Cavailler, secrétaire générale, résume l'histoire des origines de Brétigny et de l'église Saint-Pierre ; M. Grondard, délégué du pré-inventaire dans le canton, fait profiter les visiteurs de ses connaissances historiques et archéologiques au cours de la visite de l'église de Brétigny. Après un coup d'œil sur le site qui s'étale au pied de la butte, et sur la croix de calvaire du cimetière, les visiteurs se rendent à l'église de Saint-Vrain où les accueille M. l'abbé Hurlin, nouveau curé de la paroisse et membre de la Société. Il rappelle le passé de Saint-Vrain et, après lui, M. Jacquart évoque la vie du pays aux XVI^e et XVII^e s. Chacun admire à loisir les vestiges archéologiques réunis dans cette église intéressante avant de se rendre à la magnifique ferme des Renouillères dont les bâtiments du XVII^e s. sont admirablement conservés. M. Michel en rappelle les quelques éléments historiques connus.

A 17 h 30, les membres de la société sont reçus par M. Charles-René de Mortemart, au restaurant du parc de Saint-Vrain où se tient l'assemblée générale sous la présidence de M. Jean de Courcel.

M. de Mortemart dit son plaisir d'accueillir les archéologues du Hurepoix à Saint-Vrain et expose les raisons qui l'ont incité à réaliser dans le vaste parc du château à la fois une réserve botanique et une réserve zoologique, particulièrement d'oiseaux aquatiques.

Le président remercie M. de Mortemart de son accueil et des précisions fort intéressantes qu'il a bien voulu nous donner puis, après avoir présenté les excuses des absents, il donne la parole à la secrétaire générale pour son rapport moral. M^{me} Cavailler renouvelle ses remerciements à M. de Mortemart ainsi

qu'à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette journée (MM. Grondard, Hurlin, Jacquart et Michel) et elle résume les activités du bureau depuis un an :

Au cours du conseil d'administration du 25 mai, Maître Cros, ancien trésorier, a été élu 3^e vice-président et M. Georges Michel a été élu trésorier.

Le nombre des membres est passé de 547 à 559 mais ce faible accroissement masque la réalité. En fait, nous avons reçu 32 adhésions mais avons dû radier d'office 20 adhérents qui devaient plusieurs cotisations.

Le nombre de nos membres stagne autour de 550 depuis plusieurs années ; c'est une situation dangereuse qu'il faut redresser surtout en cette période d'inflation. Chacun est invité à amener des adhérents à la société.

Le bulletin 1973 a été distribué en mars 1974 et de nombreux lecteurs nous en ont dit beaucoup de bien.

Le volume de mémoires annoncé depuis deux ans sortira prochainement. Il s'intitule « Juvisy au XVIII^e siècle — Le détournement du Pavé royal de Lyon — Ses conséquences économiques et humaines ». L'auteur en est M. Louis Brunel qui a réuni une foule d'informations de tous ordres sur le sujet. Cette étude érudite sera aussi très bien illustrée. Elle sera envoyée à tous les collègues à jour de leur cotisation 1974.

Le bulletin 1974 est prévu pour mars-avril 1975. Il comprendra les articles suivants :

- compte rendu de cette assemblée générale ;
 - Jean Bartholi, recherches historiques et archéologiques sur les chapelles basse et haute de Saint-Martin de Palaiseau ;
 - J.-P. Savary, dalle gravée du xv^e s. trouvée à Brunoy ;
 - R.P. Verbrugge, l'église de Dannemois ;
 - Rapports de fouilles ;
 - Bibliographie ;
 - Chronique ;
- soit une centaine de pages, comme à l'accoutumée.

— Outre cette assemblée générale, a été organisée le 23 juin une promenade à Breux (visite de l'église et de l'exposition « Richesses d'art du canton de Saint-Chéron ») et à Saint-Sulpice de Favières au château de Segrez où M. et M^{me} Picard nous ont réservé un accueil chaleureux. Malgré la pluie, les participants nous ont dit leur satisfaction pour le programme de cette journée.

— La société continue à gérer financièrement la fouille pré-historique d'Etiolles qui s'avère une des plus importantes actuellement en France, étant donné l'intérêt du site et la densité des vestiges recueillis ; elle sera très probablement poursuivie pendant de longues années.

— La participation de nos sociétaires au préinventaire des monuments et richesses artistiques du département ne s'est pas ralentie. Plusieurs cantons sont achevés et deux expositions en ont montré les richesses (Saint-Chéron et Montlhéry). Deux autres sont en préparation (Sainte-Geneviève-des-Bois et Menecy). Certains cantons sont en retard (Arpajon et Corbeil surtout). Les amateurs seront les bienvenus.

Enfin la société a participé au premier colloque organisé par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de l'Île-de-France le jour de l'Ascension.

Le rapport moral est approuvé.

M. Georges Michel donne lecture de son compte rendu financier :

Recettes	24 975,50 F
Dépenses	9 082,69 F
Bilan	15 892,81 F

Si on compte les cotisations encore dues (au moins 3 000 F) et les subventions attendues (plus de 1 000 F), la somme dont nous pourrions disposer en fin d'année sera d'environ 20 000 F qui devrait permettre le financement des mémoires et du bulletin 1974.

M. Michel insiste sur le fait que de nombreux collègues doivent plus de deux cotisations. Pour remédier à cette situation, il a été décidé de n'envoyer le bulletin qu'aux adhérents ne devant pas plus d'une cotisation.

Quitus est donné au trésorier.

Les membres sortants du Conseil d'administration : MM. Jean de Courcel, Emile Houth, Jean Jacquart et André Cros sont réélus à l'unanimité.

Les trois nouveaux candidats : MM. Roger Bailly, Jean-Louis de Ganay et l'abbé Merminod sont également élus à l'unanimité.

Ensuite est abordée la question de l'augmentation des cotisations qui ne semble pas indispensable au vu du bilan financier mais qu'il serait raisonnable de décider pour l'exercice 1975,

étant donné le taux de l'inflation en 1974 et l'augmentation continue du prix du papier et de l'imprimerie en général. Pour continuer la publication d'un bulletin annuel d'une centaine de pages et la publication tous les 2 ou 3 ans d'un volume de mémoires il faut dès maintenant élever de 30 % le tarif des cotisations fixé fin 1971, ce qui correspond à peu près à l'augmentation du coût de la vie depuis 3 ans : la cotisation de membre bienfaiteur serait de 30 F minimum, celle de membre actif serait de 20 F, réduite à 16 F pour les membres du clergé et de l'enseignement.

Ces nouveaux tarifs sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

M. Jean Jacquart présente les travaux de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de l'Ile-de-France : sortie du volume 22 des Mémoires ; organisation du colloque du Raincy sur le thème « paysage urbain et rural des origines à nos jours » qui a été d'une grande qualité. Trois membres de notre société y ont présenté une communication : M. Cattant (*Palais-seau gallo-romain et mérovingien*) - M^{lle} Lefèvre (*origine de Pecqueuse*) - M. Rubens-Duval (*évolution du paysage de Morsang-sur-Seine*). Il annonce aussi la prochaine promenade de la Fédération et le prochain congrès des sociétés savantes qui se tiendra à Pâques 1975 à Paris et revêtira une particulière solennité car ce sera le 100^e congrès. Les membres de la société sont invités à y réfléchir puisque l'histoire de l'Ile-de-France et l'étude des villes nouvelles en seront les deux thèmes essentiels.

Le président remercie les nombreux auditeurs présents et clôt la séance à 18 h 30.

Recherches historiques et archéologiques sur les chapelles basse et haute de l'église Saint-Martin de Palaiseau. La découverte de la tombe des Arnould

A la mémoire de Maryse, ma femme.

Pour le curieux qui aime pénétrer les mystères de l'architecture de nos vieux bâtiments, l'église Saint-Martin de Palaiseau, vue de l'extérieur, apparaîtra comme un édifice massif construit suivant un plan très simple : il a la forme d'un parallélépipède rectangle, ouvert par des baies en ogives, soutenu par des contreforts et surmonté de toits à deux pentes. Une tour de clocher portant une flèche rompt l'uniformité de l'ensemble.

Si le désir pousse cet observateur à pénétrer dans l'église, la complexité de la construction va alors bien vite se révéler¹. Après être passé sous un portail roman, il se trouve dans une vaste nef certainement reconstruite et élargie au xv^e s., puisque les arcades ogivales qui la séparent des bas-côtés ne se trouvent pas dans le prolongement du chœur et sont surmontées chacune du blason des Harville dont, seules, les coquilles manquent. Les bas-côtés, dont les voûtes en briques camouflées par du plâtre furent construites à la fin du xix^e s., peuvent le déconcerter. Il n'en sera pas de même dans les deux splendides travées du chœur où l'art gothique lui apparaîtra dans toute sa beauté primitive. Enfin, à droite, en regardant l'autel de ce chœur, une chapelle surélevée qui semble un peu à l'écart dans

1. Voir le plan de l'église, pl. I.

cet édifice spacieux va attirer son attention. Il y accédera en montant quelques marches. Encadré par deux culs-de-lampe qui figurent des anges portant des blasons (d'ailleurs repeints), il pourra promener son regard sur un grand retable en bois dont le tableau central représente la Visitation. Il doit savoir qu'il se trouve dans la chapelle haute. Elle se situe en effet au-dessus d'une chapelle qui sert aujourd'hui de sacristie et à laquelle on accède en passant sous le maître-autel.

Que notre amateur de vieilles choses veuille bien alors s'asseoir et lire ce modeste ouvrage. Au fil des pages il verra se dérouler le long passé de ces lieux.

I - RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LES DEUX CHAPELLES

1° - *Ce que l'on trouve sur leur emplacement avant leur construction*

a) *Une occupation gallo-romaine.* — Avant d'aborder ce chapitre, il est bon de préciser quelles sont les circonstances qui nous² ont amenés à mettre en évidence une couche archéologique gallo-romaine sous la chapelle basse. En réalisant un sondage dans la sacristie de l'église nous nous étions proposé de retrouver la tombe des célèbres Arnould de Port-Royal. Induits en erreur par un appareil détecteur de métal, nous avons sondé au-delà de la sépulture en question. Cela fut un bien et un mal. En effet, si la découverte attendue fut énormément retardée, nous pûmes en compensation faire apparaître un cimetière du Moyen Age et une occupation gallo-romaine.

Voyons très succinctement sur la planche III le plan de ce sondage. Un sarcophage médiéval en occupe la plus grande surface. Sous lui sont cachés les membres inférieurs d'un enfant de dix ans environ qui présente ses bras joints en signe de prière. Durant le dégagement de ce niveau médiéval, de la poterie gallo-romaine fut trouvée en quantité importante. Cela nous a amené à fouiller en dehors du sarcophage jusqu'à la couche stérile. Une coupe archéologique correspondant à ce qui a été trouvé à l'intérieur du tracé en pointillé de la planche III est présentée sur la planche II. On peut constater que sous les trois couches supérieures de remplissage homogène, apparaît

2. Durant ce travail de recherches archéologiques, je fus essentiellement aidé par mon ami Henri Clavelier. Je l'en remercie, d'autant plus que nos activités professionnelles nous obligèrent à fouiller le plus souvent la nuit et fort tard.

une épaisseur importante de gravats composés essentiellement de plâtre et de pierres, jusqu'à une profondeur de — 97 cm. Ce remblai a certainement été constitué après le xv^e s. et, pour plus de précision, peut-être sous la Révolution. En effet, à sa base, on retrouve des tomettes du niveau — 30 cm qui constituaient l'ancien carrelage de la chapelle basse³ ainsi qu'un morceau de vitrail ayant appartenu à cette même chapelle et ayant été probablement brisé sous la Révolution. Ce remblai a-t-il comblé le volume occupé par le tombeau des Harville situé dans cette chapelle ? Cela est fort possible, d'autant que de nombreuses moulures en plâtre ont été trouvées à cette profondeur. Puis la couche archéologique de terre apparaît. Bien que la poterie et les tuiles gallo-romaines prédominent, on trouve, mélangés à celles-ci, quelques fragments de poterie médiévale pouvant aller jusqu'à une profondeur de — 150 cm. Or, comme en archéologie, c'est la poterie la plus récente qui date une couche, je dirai que cette zone est médiévale. Par contre, à — 165 cm apparaît une densité plus importante de poteries uniquement gallo-romaines. Est-ce la couche gallo-romaine d'origine ? Cela est probable. Enfin, à — 190 cm on trouve l'argile archéologiquement stérile. Mis à part le fait que cette poterie de nos premiers siècles se décompose en poterie sigillée et en poterie plus commune, noire, blanche ou grise, lissée ou avec des décors à la molette, je n'en entamerai pas une étude détaillée puisque je pense être loin d'apporter des éléments nouveaux à sa connaissance. J'ajouterai simplement qu'à part la poterie sigillée qui est de facture évidente⁴, le reste a été authentifié comme effectivement gallo-romain par Monsieur Petit, assistant du directeur des Antiquités historiques de la Région Parisienne, qui est venu sur place. Quant à la poterie médiévale⁵, elle a été étudiée par le grand spécialiste de la question pour la région parisienne, Monsieur Jacques Nicourd, agent de conservation du Musée national des Arts et Traditions populaires.

Il est plus intéressant de s'interroger sur la présence non négligeable de la poterie gallo-romaine à cet endroit. Si nous sommes sûrs que sa densité atteste une occupation gallo-

3. Je montrerai par la suite qu'elle a été construite aux xv^e-xvi^e s.

4. Un morceau de poterie sigillée où apparaît très finement un paon a été identifié par M^{me} Colette Bemont, chargée de recherches au C.N.R.S., comme étant du Lezoux (ii^e s. ap. J.C.).

5. Une fouille plus étendue dans Palaiseau va nous permettre de faire une étude de la poterie médiévale dans cette ville (surtout pour la période des xiii^e-xiv^e s.) car l'échantillonnage sera plus important.

romaine durant les premiers siècles après J.C., l'impossibilité d'étendre notre sondage nous empêche de dire de quelle nature était cette occupation. A la rigueur, la présence de tuiles (imbrex et tegula) permet d'admettre l'existence de bâtiments⁶. Pour interpréter cette présence gallo-romaine, je suis donc réduit à quelques suppositions. L'une d'entre elles est très séduisante mais bien entendu il ne s'agit que d'une hypothèse. Au VI^e s., Palaiseau est une résidence de souverains mérovingiens. Saint Rigomer et sainte Ténestine y sont reçus par Childebart. Au siècle suivant, saint Wandrille vient y trouver Clotaire III pour obtenir la confirmation de la terre de Fontenelle. Au IX^e s., le polyptyque de l'abbé Irminon nous apprend que l'église de Palaiseau est bien bâtie et bien entretenue⁷. Tout ceci permet d'affirmer que cette église dédiée à saint Martin, a une origine très ancienne. Aussi, après notre découverte archéologique, est-il logique de supposer qu'elle a succédé à un des nombreux temples païens de l'époque gallo-romaine. Jusqu'à maintenant, on faisait remonter l'origine de Palaiseau à l'existence d'un petit palais mérovingien. Du fait de cette trouvaille le problème est reposé. Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, on peut seulement affirmer que sous l'église Saint-Martin de Palaiseau, une occupation gallo-romaine a été mise en évidence. S'agissait-il d'un sanctuaire païen ? Seule, une fouille archéologique plus importante pourrait y répondre.

b) *Un cimetière médiéval.* — Cette publication n'est pas un rapport de fouilles⁹. Par conséquent, je passerai sous silence des découvertes intéressantes (belle pierre gravée fin XV^e, pierre sculptée, etc...) mais qui ne correspondent pas à l'objet précis de cette étude. Par contre, la présence de nombreux squelettes dans une couche médiévale nous a amené à des résultats non négligeables. Dans ce niveau archéologique nous fîmes d'abord

6. On sait que les sépultures gallo-romaines étaient parfois recouvertes de tuiles en place de couvercle. La densité des tuiles, ici, permet de penser qu'elles proviennent d'une toiture antique.

7. Bien que jusqu'à maintenant nous n'ayons pu déceler les restes de cette église carolingienne, il n'y a aucune raison de la situer ailleurs qu'à l'emplacement de l'église actuelle.

8. N'oublions pas qu'à la fin du IV^e s., saint Martin fut le grand apôtre de la Gaule. Sulpice Sévère nous indique qu'il serait passé à Paris où il aurait guéri un lépreux en lui donnant un baiser. Ce même auteur nous dit aussi qu'il détruisait les temples et que sur leurs ruines il élevait des églises et des monastères.

9. Deux rapports détaillés ont été envoyés à la direction des Antiquités historiques le 17-7-1973 et le 14-12-1973.

la découverte étonnante à — 125 cm de quelques restes d'un crâne d'enfant de 6 mois. Puis, à peu près sous lui, à une profondeur de — 143 cm, l'extrémité la plus large d'un sarcophage apparut¹⁰. En plâtre, moulé sur place, d'une longueur intérieure de 182 cm, il présente un encastrement pour la tête et va en s'amincissant vers les pieds pour se terminer en arrondi. Orienté à peu près NO-SE, il contenait le squelette d'un homme âgé de 50 à 60 ans ayant un crâne, en vue supérieure, extrêmement rond¹¹. Cet homme avait également le condyle du fémur droit atteint d'une coxarthrose importante, aussi devait-il fortement boiter. Il reposait les bras croisés. Nous avons constaté que certains os tels que la mandibule s'étaient affaiblis du fait de leur propre poids, dès que leurs liaisons osseuses eurent disparu. Par conséquent, ce corps ne pouvait se trouver primitivement que dans un sarcophage vide de terre et il faut supposer l'existence d'un couvercle désormais absent. Le fond du sarcophage n'est pas recouvert de façon homogène par du plâtre. Ce dernier se trouve en effet sans interruption jusqu'au bassin puis il se raréfie sous le thorax pour disparaître totalement sous la tête où il a été remplacé par un très fin sablon gris qui a été rapporté. L'absence de mobilier à l'intérieur de ce sarcophage nous a empêché d'en faire une datation précise. Sous cette tombe, se trouvaient les membres inférieurs d'un enfant de dix ans ayant les bras disposés en signe de prière et sous le crâne de cet enfant il y avait de la poterie : deux fragments de col et un morceau de panse que Monsieur Nicourd a daté des XI-XII^e s. (sûrement avant le milieu du XII^e s.). Au-dessus du bassin de cet enfant, nous avons trouvé une très forte densité d'ossements humains dont un crâne d'enfant de cinq ans¹², un frontal d'enfant plus jeune qui se trouvait sur le crâne précédent, de nombreuses côtes, des membres, un bassin d'adulte¹³. Quels

10. Voir pl. IV.

11. Cet homme ultrabrachycrâne présente, d'autre part, un indice cranio-facial transversal extrêmement bas, tout à fait en dehors des normes (83,7) :

$$\text{Indice cranio-facial transversal} = \frac{100 \times \text{largeur bizygomatique max.}}{\text{largeur transversale max. du crâne}}$$

12. Ce crâne nous est apparu sous la forme d'un calvarium, c'est-à-dire d'un crâne sans face (Cf. photo, pl. IV). Nous avons retrouvé, à côté, le maxillaire supérieur en deux parties que nous avons pu réajuster ensuite sur ce crâne.

13. Sur la photographie de la pl. IV, seul apparaît au-dessus du bassin de l'enfant de dix ans le calvarium de cinq ans, surmonté du frontal d'un autre enfant. Les autres ossements ont été retirés.

résultats avons-nous tirés de la présence importante de tous ces ossements ? Vu l'âge, la densité et la situation de ces squelettes, l'idée de l'existence d'un ancien cimetière ayant précédé la construction des deux chapelles s'est imposée à nous. Ceci est confirmé par le fait que tous ces ossements sont surmontés par une couche de tuiles cassées, elle-même située au-dessous du carrelage primitif de la chapelle basse, ce qui prouve que le niveau de tuiles ainsi que les restes humains, situés au-dessous, sont antérieurs à la construction des deux chapelles¹⁴. Si la poterie trouvée sous l'enfant de dix ans indique que ce cimetière existait déjà aux XI^e-XII^e s., peut-on le faire remonter à une époque beaucoup antérieure ? La découverte et la datation au carbone 14 d'un autre squelette apportent un élément non négligeable à cette supposition. En effet, entre la tête de cet enfant et la couche d'argile archéologiquement stérile, ont encore été trouvés des restes humains composés essentiellement d'os de membres inférieurs en connexion et orientés approximativement comme les corps situés au-dessus. Il fut possible de faire dater au carbone 14 ces derniers ossements grâce à l'extrême amabilité de Madame Delibrias. Après avoir pris les précautions nécessaires, une partie de ces os fut donnée au laboratoire du radiocarbone du commissariat à l'énergie atomique et du centre national de la recherche scientifique à Gif-sur-Yvette. Les résultats des mesures donnèrent la date de 630 ± 90 ans après J.-C.

En résumé, s'il est difficile d'affirmer à quelle époque ce cimetière a commencé d'exister, étant donné que cette datation au carbone 14 ne concerne qu'un seul individu, on peut se permettre de dire que tous les autres squelettes ainsi que le sarcophage de plâtre appartiennent à un ancien cimetière qui existait aux XI^e-XII^e s. et qui fut remplacé aux XV^e-XVI^e s. au moins, à cet emplacement précis par nos deux chapelles.

2° - *Construction des deux chapelles, leur destination*

Comme je le montrerai par la suite, la construction des deux chapelles se situe dans une période qui fait suite à la guerre de Cent Ans et durant laquelle on assista à un renouveau dans de nombreux domaines. En Ile-de-France, du milieu du XV^e s. jusqu'aux alentours de 1520, les seigneurs, entourés d'une administration assez complexe, semblent avoir joué un rôle efficace dans la reconstruction. A Palaiseau il faut donc se pencher un

14. Je montrerai dans le chapitre suivant que ces chapelles datent des XV^e-XVI^e s.

court moment sur la famille des Harville. D'ancienne noblesse beauceronne, elle se voit attribuer la seigneurie de Palaiseau, après le départ de l'occupant anglais¹⁵. Puis, lorsqu'en 1470, Guillaume III de Harville, seigneur de Palaiseau, s'éteindra, on trouvera dans l'ordre, pour lui succéder, Fiacre de Harville, Esprit de Harville enfin, à partir de 1577, Claude de Harville. Il faudra attendre la mort de Constance de Harville, en 1756, pour que le nom des Harville disparaisse de la seigneurie de Palaiseau. C'est surtout Fiacre de Harville et Esprit de Harville, ainsi que leurs épouses qui, dans ce travail, nous intéressent. Malheureusement, pour des raisons de place, je ne peux m'étendre sur l'histoire de ces seigneurs, qui reste d'ailleurs à écrire.

Passons donc à l'étude proprement dite de la construction des deux chapelles. Comme je l'ai déjà noté, l'église de l'époque romane et du premier âge gothique a subi d'importantes modifications sous les Harville. Pour les raisons que j'avais évoquées dans le préambule, on est en droit de penser qu'au temps de l'un de ces seigneurs, la nef a été complètement reconstruite. Il en est de même pour l'escalier extérieur montant au clocher et se terminant par une voûte sous laquelle apparaissent intactes les armes des Harville. Pour ce qui est des chapelles basse et haute, bien que l'architecture soit postérieure de plusieurs siècles à celle du chœur et que l'on y retrouve les armes des Harville, on aurait pu simplement penser que cette partie de l'édifice avait seulement subi des remaniements intérieurs. En fait, nous avons désormais les preuves que cette partie de l'église a été construite et plaquée contre le sanctuaire primitif plusieurs siècles après que celui-ci eût été érigé. Pour cela, il faut noter, premièrement, que l'architecture des chapelles basse et haute annonce le xv^e s. ; encore que cette façon de classer nos périodes architecturales soit bien arbitraire. Deuxièmement, sans la fouille archéologique, il nous serait difficilement venu à l'esprit que cette partie de l'église ait été construite entièrement et non remaniée intérieurement aux alentours des xv^e-xvi^e s. Ce n'est que lorsque l'idée de la présence d'un cimetière du bas Moyen Age, situé sous la chapelle basse s'est imposée à nous, que l'hypothèse de la construction globale des chapelles aux xv^e-xvi^e s. fut formulée. En effet, trouver sous le carrelage présumé primitif de la chapelle basse un niveau de tuiles était troublant ; il était donc normal de penser que cette couche composée de

15. Voir l'arbre généalogique, pl. V.

nombreuses tuiles cassées était antérieure à la construction des voûtes de pierres des deux chapelles¹⁶.

Comme nous avons trouvé sous cette couche de la poterie du xv^e s., une preuve de la construction des chapelles aux xv^e-xvi^e s. put déjà être établie. Troisièmement, une visite dans les combles surmontant la chapelle haute est venue par trois fois confirmer notre hypothèse. D'abord nous avons trouvé contre le mur appartenant au chœur primitif des modillons sculptés, différents les uns des autres¹⁷. Cela impliquait bien entendu qu'ils devaient être vus de l'extérieur avant que les deux chapelles ne fussent construites. Ensuite, le côté ouest de ce comble est séparé des combles du bas côté de l'église par un mur percé d'une lucarne¹⁸. Cela s'explique par le fait que lorsque chapelles haute et basse n'existaient pas, les combles de ce bas côté étaient protégés de l'extérieur par ce mur et éclairés par cette lucarne. Enfin, Monsieur Racary, ancien architecte qui, malgré son âge, nous a accompagné durant nos « expéditions » sous les toits de l'église, nous a fait remarquer une donnée capitale. Si les chapelles haute et basse et le chœur avaient été construits en même temps, on aurait appuyé leurs toitures contre le mur qui les sépare. Or, dans notre cas, quand on a construit la toiture de la chapelle haute, on s'est contenté de l'appliquer sur un madrier prenant appui le long du mur du chœur, ce qui est fondamentalement contraire à une construction conçue en une seule fois¹⁹. En conclusion, nous pouvons affirmer qu'aux xv^e-xvi^e s., chapelles basse et haute ont été ajoutées au chœur primitif et au bas côté sud sur l'emplacement d'un cimetière médiéval situé autour de l'église. Notons qu'une telle adjonction à cette époque est chose banale.

Voyons désormais comment apparaissaient ces deux chapelles une fois construites. Ceci nous est d'autant plus facile que l'essentiel de la construction a subi peu de modifications. La chapelle haute présente des voûtes sur croisées d'ogives dont les nervures des arcs annoncent le xv^e s. Elle était éclairée par deux

16. L'état des culs de lampe et le texte de 1725 publié ci-dessous sur l'inhumation des Arnould nous prouvent que ces voûtes existaient dès la construction de ces deux chapelles. Que ces voûtes aient été remaniées à la fin du xix^e s., cela semble vraisemblable vu l'aspect de la clef de voûte, mais il ne s'agit que d'une restauration.

17. Voir pl. VI en A.

18. Voir pl. VI en B.

19. Voir pl. VI en C.

baies terminées en ogive ; l'une est désormais bouchée et cachée par un grand retable en bois du XVIII^e s. surmontant un autel dédié à la Sainte Vierge. Ce retable encadre un tableau daté de 1847, représentant la scène de la Visitation. Notons au passage que cette chapelle construite sous l'invocation de « Notre Dame »²⁰ s'appelait la chapelle de la Visitation. Vers le nord, la chapelle est entièrement ouverte sur le chœur, et les arcs des voûtes pénètrent directement dans les piliers, ce qui est encore une preuve d'une architecture datant du xv^e s. Quant aux quatre culs-de-lampe, ils nous posent des problèmes. Si les deux qui font face à l'autel et représentent des anges soutenant le blason des Harville, semblent bien être d'époque, même s'ils furent repeints, il n'y a pas si longtemps, il n'y a pas à douter beaucoup que ceux situés de part et d'autre de l'autel aient été refaits d'une manière très fantaisiste, peut-être au XIX^e s. Cela est bien gênant car celui de gauche qui représente les armes de Renée de Rouville nous aurait indiqué que sa construction était contemporaine ou postérieure à 1507, année de son mariage avec Fiacre de Harville²¹. On descendait de la chapelle haute dans celle du dessous par un escalier situé à l'ouest. La chapelle basse est voûtée comme sa supérieure ; le profil des arcs en est cependant plus simple. Ceux-ci se coupent sur une clef de voûte, certainement restaurée, où sont sculptées les armes des Harville. Sur les culs-de-lampe où cette fois-ci les anges n'ont pas été sculptés, on retrouve le blason des Harville. Les culs-de-lampe situés à l'est sont plus décorés que ceux de l'ouest. Ils devaient en effet se trouver de part et d'autre d'un autel dont la présence est attestée

20. Voir, ci-dessous, l'acte de fondation de la chapellenie.

21. Les recherches sur les blasons de la pl. V, que j'ai pu effectuer valablement grâce aux connaissances héraldiques de M. de Vaire et de M. Le Gallo nous ont amené aux certitudes suivantes :

Le blason des Lebrun était d'or au chef de sable. Celui des Harville était bien de gueules à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable. Quant à celui de Renée de Rouville, il était d'azur à deux goujons adossés d'or, le champ billeté du même. Enfin, celui de Catherine de Lévis était écartelé au 1 et 4 de gueules au lion d'argent (La Voûte), au 2 et 3 d'or à trois chevrons de sable (Levis Mirepoix), chargé en cœur d'argent à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules boutonnées d'or (Beaufort).

Par conséquent, le blason où sont unis en un écu composé parti mi-parti, les armes des Harville et celles des Rouville, sculpté dans la chapelle haute et dessiné sur la planche du livre de Cossonnet *Recherches historiques sur Palaiseau* (Versailles, impr. Pavillet, 1895, in-8°, 502 p.) est erroné car le poisson devrait être courbé et non droit. Enfin, dans son dessin du blason de Catherine de Levis, Cossonnet représente l'écu de Beaufort avec une barre et non avec une bande.

au début du XVIII^e s. Cette chapelle était éclairée par deux baies ; celle située à l'est est bouchée. Il faut savoir également que pendant plusieurs siècles²², l'ouverture qui permet désormais d'accéder dans cette chapelle n'existait pas et que d'autre part le sol de la pièce était 30 cm plus bas que le dallage actuel. De petites tomettes rouges d'une douzaine de centimètres de côté devaient composer le carrelage de l'époque. Les baies étaient fermées par des vitraux sur lesquels on pouvait admirer les armes des Harville²³.

Voyons maintenant s'il est possible de préciser la date de construction de ces deux chapelles. Ayant fait traduire par M. Jean-Yves André les passages des visites archidiaconales de Josas²⁴, de 1459 à 1470, qui concernent l'église de Palaiseau, j'ai pu constater qu'il n'était pas fait mention de construction dans cette église durant cette période. S'il semble déraisonnable de situer la construction des deux chapelles avant 1459, pendant la guerre de Cent Ans, on ne peut donc la situer qu'après 1470, d'autant que, dans le texte de la fondation de la chapellenie en 1571, il est dit que Fiacre de Harville, Esprit de Harville et François de Harville sont enterrés dans la chapelle basse. Il n'est pas fait mention de Guillaume III de Harville mort en 1470 et qui précède Fiacre de Harville, seigneur de Palaiseau, de 1470 à 1530. Je situerai donc dans un premier temps la construction des deux chapelles entre 1470 et 1530. Par ailleurs, si le cul-de-lampe de la chapelle haute représentant les armes de Renée de Rouville a été refait sur le modèle antérieur — ce qui est probable — on pourrait situer cette construction entre 1507, année de son mariage et 1530, année de la mort de son mari Fiacre de Harville.

Quelle fut la destination primitive de la chapelle haute ? A part le fait qu'elle fut construite sous l'invocation de Notre Dame et que nous y trouvons, sur les culs-de-lampe, les armes des Harville, nous n'avons pas d'autres données historiques jusqu'en 1571, année où Catherine Levis, veuve d'Esprit de Harville, s'engage devant notaire à y fonder une chapellenie. Nous avons retrouvé, dans les archives de l'église²⁵, un manuscrit de 1776 qui est une copie conforme à l'original en parchemin de

22. Voir ci-dessous le chapitre sur les restes des Arnould, p. 22 et suivantes.

23. Certitude attestée par les fragments de vitraux trouvés durant la fouille archéologique dans la chapelle basse.

24. Publiées par l'abbé Alliot, Paris, Picard, 1902, in-8°, 450 p.

25. Ces archives sont désormais déposées aux Archives départementales de l'Essonne. Elles portent la cote 8 J.

l'acte de fondation de 1571. Avec l'aide de M^{me} Cavailler et de M^{lle} Berthier, toutes deux anciennes élèves de l'École des Chartes, j'ai pu déchiffrer la partie de l'acte qui semble la plus intéressante pour cette étude. Voici comment ce texte est recopié au XVIII^e s. :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Antoine DUPRAT Chevalier de l'ordre du Roy, Seigneur de Nantouillet, Precy, Rosai et de Formeries, Baron de Thiers, Thoury et de Viteaux, Conseiller de sa Majesté, son Chambellan ordinaire et garde de la Prevosté de Paris, salut. Scavoir faisons que pardevant Vincent Maupeou et Jean Lusson Notaires dudit Seigneur Roy en son Chatelet de Paris, fut présente en sa personne, haute et puissante Dame Catherine de Levi, veuve de feu haut et puissant Seigneur Messire Esprit de Harville, en son vivant chevalier de l'ordre du Roy, Seigneur de Palaiseau, tant en son nom que comme tutrice, soi faisant et portant fort en cette partie des enfans mineurs tant dudit défunt que d'elle, pour lesquels elle sera tenue et promet faire ratifier et avoir pour agréable le contenu en ces présentes eux venus en âge et quand valablement et par effet faire se pourront, disant la dite Dame esdits noms qu'elle, meüë et inspirée de dévotion, et par l'avis et conseil de Révérend Père en Dieu Messire Mathurin de Harville, abbé des abbayes de Trouard et de Clairefontaine, cousin germain dudit Sieur défunt et tuteur honoraire des dits enfans, elle avait singulier désir et dévotion pour et à l'intention et remède des âmes tant dudit défunt Sieur de Palaiseau son Epoux que de Messire Fiacre de Harville son beau père et de Messire François de Harville, Sieur de la Celle, son beau frère, sous le bon plaisir, volonté, autorité et approbation de Monseigneur l'Evesque de Paris son diocésain, fonder en la chapelle haute en l'église paroissiale dudit Palaiseau, construite sous l'invocation de Notre Dame, cinq chapelains et deux petits enfans de chœur, lesquels seront tenus dire et célébrer, à perpétuité, pour chacun jour de l'an, les mâtines et heures canoniales à l'usage de Paris, avec la messe de la férie, excepté le vendredi qu'elle désire être dite des cinq plaies de Notre Seigneur en la chapelle basse de ladite Eglise, appelée le Sepulchre et le samedi de Notre Dame à notes et haute voie avec vigiles et recommandaces des Trépassés et à l'issue de la Messe aller sur le Sepulchre desdits défunts joignant ladite chapelle, dire le Libera avec le De profundis et l'oraison ordonnée pour les Trépassés et jetter de l'eau bénite sur ladite Sepulture en esperance de la future et générale résurrection, à la charge que lesdits chapelains seront tenus résider actuellement audit Palaiseau et y faire le Service divin en personne et commencer chacun l'un après l'autre en leur ordre et Semaine lesdites heures canoniales et mâtines, vigiles et recommandaces, et dire lesdites messes sans que pour quelque occasion que ce soit si ce n'est de maladie, ils en puissent être excusés ; pour laquelle fondation et dotation icelle Dame esdits noms vouloit et entendoit donner et transporter auxdits Chapelains six cent cinquante livres de rente cy après mentionnées pour être distri-

buées auxdits chapelains et enfans de chœur ainsi qu'il sera déclaré cy après et, outre ce, leur donner et transporter à chacun d'eux une maison et jardin, assis audit Palaiseau, pour faire leur demeure et habitation avec une autre maison aussi assise audit Palaiseau, pour en prendre par eux le revenu et loyer, le tout aux charges et ainsi qu'il sera déclaré cy après ; laquelle Dame auroit fait entendre sa volonté et délibération de faire ladite fondation audit Sieur Evêque, le suppliant vouloir agréer ladite fondation et icelle décréter et prendre sous sa protection, visitation et correction les dits Chapelains ; la présentation desquels icelle Dame desireroit être réservée à Elle et à celui de sesdits enfans, auxquels ladite terre et Seigneurie dudit Palaiseau échoira par partage et à ses successeurs, Seigneurs dudit Palaiseau, pour y être pourvu par ledit Seigneur Evesque et à ses successeurs Evesques dudit Evesché, à leur nomination, et à celle fin et pour faire la minute de ladite fondation et s'enquérir si le service ordinaire de ladite paroisse en seroit incommodé, auroit icelle Dame présenté sa règle audit Sieur Evesque, lequel auroit pour cet effet commis et député noble scientifique personne Monsieur Monseigneur Nicolas de Thou conseiller du Roy notre sire en sa Cour de Parlement, chanoine et archidiacre de ladite Eglise de Paris, lequel accompagné de noble et de discrète personne Messire Mathieu de Macheco, aussi chanoine de ladite Eglise de Paris pris pour adjoint et de Messire Jean Gilbert praticien en cour d'Eglise, député pour Promoteur, se serait dès le vingt deuxième jour de juin dernier passé, transporté audit lieu de Palaiseau, audevant du portail de ladite Eglise dudit lieu, auquel lieu, après avoir fait sonner la grosse cloche accoutumée d'être sonnée pour tenir les plaids et autres assemblées de paroissiens, seroient comparus Maître Nicole Camus, vicaire du Prieur, vénérable et discrète personne Maître Denis Camus, docteur en théologie, curé dudit lieu, Nicolas de Saint Amour et Guillaume Monceau, Marguillers de ladite Eglise et paroisse, avec grand nombre de paroissiens auxquels icelui Sieur de Thou auroit fait entendre l'occasion de sa venue et fait lecture du contenu en ladite règle, les interpellant de lui dire si ladite fondation seroit incommode et donnerait détourbes ou empêchement au service divin accoutumé être dit ordinairement en ladite Eglise et s'il se pouvoit faire et dire au grand autel d'icelle Eglise, lequel Maître Nicole Camus auroit déclaré avoir charge dudit Prieur son maître de s'en remettre audit Sieur de Thou pourvu que les chapelains qui seroient ordonnés pour faire le service de ladite fondation n'entreprissent sur les droits et ne préjudiciassent à la qualité de curé primitif de ladite Eglise, et par ledit Maître Denis Camus curé susdit auroit été dit que de sa part il ne le vouloit empêcher pourvu que le service de ladite fondation ne se fît ès heures accoutumées pour dire le service ordinaire de la paroisse et faire les sermons accoutumés ès jours de feste et à la charge que les oblations qui se feroient durant ledit Service lui demeurent et à ses successeurs comme à lui appartenans de disposition de droit commun avec tous droits paroissiaux, et outre, qu'il lui fût baillé dix livres par an que ledit défunt Sieur

de Palaiseau lui a ordonné et à ses successeurs pour participer aux prières, suffrages et bienfaits de ladite Eglise et par lesdits marguilliers et paroissiens auroit été dit que de leur part ils consentoient et se rapportoient audit Sieur de Thou et adviseroient lesdits prieur et curé de l'heure que ledit Service de ladite fondation se pourroit commodément faire ainsi que le tout plus a plain appert par ledit procès verbal de ce fait dessus daté, signé De Thou, De Macheco et Gilbert, lequel procès verbal ensemble la minute de ladite fondation avec ladite règle dessus mentionnée, rapportée et mise pardevant Maître Michel Durand, prêtre promoteur dudit Evesché et le tout par lui vu, auroit consenti et accordé ladite fondation et icelle être approuvée et homologuée pourvu que le service divin dû et accoutumé être dit et chanté en ladite église et les droicts du Curé prieur et fabrique ne soient diminués ou empêchés et aussi pourvu que ladite Dame et ses Successeurs Seigneurs dudit Palaiseau soient tenus payer à ladite fabrique de ladite Eglise quatre livres parisis de rente par chacun an, comme semblablement appert par le consentement dudit Sieur Promoteur signé Durant, desquels consentement et procès verbal il est apparu audits notaires... »

Cette chapellenie disparaîtra progressivement au XVIII^e s. Cossonnet note qu'en 1768 « le revenu de la fondation était devenu insuffisant ; une requête fut adressée à l'archevêque de Paris, à l'effet de supprimer les deux places d'enfants de chœur et réduire à deux les chapelains. Cette suppression fut prononcée ». En 1769, « le conseil de fabrique se plaint que depuis très longtemps les chapelains ne résident plus à Palaiseau et n'acquittent plus les fondations comme ils y sont obligés ; on se plaindra au Prince de Condé et à l'archevêque de Paris ». Sur la liste des chapelains de Palaiseau, dressée par Cossonnet, on trouve en dernier un dénommé Marchand à la date de 1792.

Le texte de l'acte de fondation de la chapellenie nous renseigne indirectement sur la destination primitive de la chapelle basse. En effet, nous avons pu lire que cette dernière chapelle en 1571 s'appelait le « Sépulchre » et qu'elle devait renfermer « les dits défunts sus-nommés », à savoir, Fiacre de Harville, Esprit de Harville et François de Harville. Par conséquent, dès le début, cette chapelle semble bien avoir été, comme l'affirme Cossonnet, le tombeau de la famille des Harville. Ainsi, même Constance de Harville, la dernière représentante des Harville à Palaiseau a été inhumée, comme l'indique le registre paroissial de 1756, dans la chapelle basse de cette église de Palaiseau. Une plaque accrochée dans la chapelle haute témoigne de cette inhumation. Cette dame s'était mariée en 1694 à Nicolas Simon Arnould de Pomponne. Cela explique l'arrivée à Palaiseau en 1710 des célèbres restes appartenant aux Arnould, exhumés de

Port-Royal des Champs. Ces personnages qui comptèrent parmi les plus illustres du mouvement janséniste au XVII^e s., sont suffisamment connus pour qu'il ne soit nullement nécessaire de les présenter davantage. J'ajouterai seulement que si l'on connaît quelque peu leurs actions, on comprend aisément qu'ils se dressèrent et entraînaient leurs successeurs à se briser contre l'autoritarisme absolu de Louis XIV. Ainsi, l'Abbaye de Port-Royal des Champs fut détruite et les restes des Arnauld exhumés commencèrent à subir de multiples aventures. Je suis parti à leur recherche et je vais essayer de présenter, le plus fidèlement possible, le résultat de mon enquête.

II - LES RESTES DES ARNAULD DE PORT-ROYAL DANS LA CHAPELLE BASSE

1^o - *La translation des restes des Arnauld de Port-Royal à Palaiseau*

Les conditions de cette translation sont connues grâce à un passage des *Mémoires historiques et chronologiques sur l'Abbaye de Port-Royal des Champs*²⁶. Il semble superflu et même déplacé d'apporter quelques explications à ce texte tant la clarté et les précisions sont surprenantes. C'est pourquoi, il m'a paru indispensable de le citer intégralement :

« L'idée de la démolition de l'Eglise et de l'exhumation des corps n'étoit peut-être venue à qui que ce soit, lorsqu'on apprit dans le mois d'Août 1710, que le Marquis de Pomponne avoit dessein de faire exhumer et transporter les corps de la branche des Arnauld. Cette nouvelle occasionna des soupçons, fit faire des enquêtes, et excita l'attention de beaucoup de personnes.

Elle parut acquérir un degré de certitude, ou tout au moins de vraisemblance au mois d'octobre suivant, que l'on seût que le Cardinal de Noailles avoit fait écrire dès le commencement de ce mois au Chapelain de Port-Royal, frère du Curé de Montigni, de venir résider incessamment dans le logement réservé proche le moulin, d'y copier aussitôt toutes les épitaphes et inscriptions des tombes qui subsistoient encore dans l'Eglise et dans les deux cimetières, et de les envoyer à son Eminence, pour ensuite ordonner ce qu'elle jugeroit à propos. Cet ordre fut juger de ce qui s'exécuta par la suite, et dès ce moment on regarda comme certaine la démolition de l'Eglise et l'exhumation des corps.

26. Par l'abbé Guilbert, Utrecht, 1755.

Le Marquis de Pomponne averti par le Cardinal de Noailles du dessein d'exhumer les corps et de démolir l'Eglise, prévint cette opération, et sollicita secrètement la permission du Roi pour enlever ceux qui étoient de son côté et ligne. Il pria le Cardinal de Noailles de présenter au Roi son placet, et d'appuyer sa demande de faire transporter les corps ou cœurs de ces défunts dans la sépulture de ses ancêtres à Saint-Merry de Paris, ou en l'Eglise de Pomponne lorsqu'il y auroit fait construire un caveau. Cette demande auroit pu passer pour raisonnable, si ce Marquis ne l'eût viciée par un motif qui répondoit peu aux vues de ses ancêtres : « Afin », disoit ce Marquis dans son placet, « que sa postérité perdît la mémoire que ces corps avoient été enterrés dans un lieu qui avoit eu le malheur de déplaire à Sa Majesté. » Cette flatterie fut jugée par le Cardinal un moyen excellent pour réussir, et mérita même son rire. Le Roi n'en fut que peu touché, et eût peine à accorder cette permission dont la demande mérita cependant les louanges de Sa Majesté. Le transport à Saint-Merry fût rejeté comme ne pouvant se faire assez secrètement, et pouvant par son éclat exciter les murmures du Peuple : *Ne fortè tumultus fieret in populo*. Pomponne fût le lieu destiné pour ces Sépultures, et la Chapelle basse ou souterraine des Seigneurs de Palaiseau pour celui du dépôt, en attendant la construction d'un Caveau dans l'Eglise de Pomponne. La condition fut que la recherche des Corps et le transport se feroient de nuit, et sans bruit ni éclat. Le Cardinal accorda la permission sous les mêmes clauses, et on procéda en conséquence.

Le nommé Coquebrune, ancien domestique affidé à M. de Pomponne, fût chargé de faire secrètement la recherche des Corps et Cœurs des Arnauld, selon l'indication qu'on lui donna des Sépultures qui étoient dans les bas-côtés et le Chœur de l'Eglise de Port-Royal. Cet homme arrivé à P.R. le 10 septembre, communiqua ses ordres au Gardien préposé par l'Abbaye de Paris, lequel n'en ayant reçu aucun de son côté, alla dans l'instant à Versailles en avertir M. Voisin, Secrétaire d'Etat. La recherche commença aussitôt le retour du Gardien, et ne fût terminée que le 12, parce que ne travaillant que la nuit suivant les ordres, on avançoit peu. Coquebrune rendant compte de la fin de son travail, y marquoit qu'on avoit eu grande raison de prescrire de ne travailler que la nuit à ces inhumations ; qu'autrement il auroit été à craindre que les Païsans et sur-tout les Pauvres des environs qui étoient toujours très-affligés de la désolation de cette Maison, ne s'y fussent opposés ; qu'ils crioient continuellement qu'ils n'avoient plus que ces précieuses ruines et les Reliques qu'elles renfermoient pour toute consolation.

Le travail ayant cessé le 12 Septembre, on transporta la nuit du 13 au 14 ces Corps et Cœurs à Palaiseau, probablement sans aucun appareil ni cérémonie, et l'Acte de réception fut inscrit sur le Registre en ces termes : « Cejourd'hui ont été apportés plusieurs Corps de P.R. qui ont été mis en dépôt dans la Chapelle basse de cette Eglise. Signé, d'Aragon, Vicaire et A. Roger, Bedeau de Palai-

seau ». Cet Acte ne donne nulle indication des Corps et Cœurs apportés. Nous l'obmettons de même, parce que les noms se trouveront ci-après. Il paroît que le Marquis de Pomponne ne fut inquiet que des Corps ou Cœurs de ceux qui avoient été enterrés dans l'Eglise, et non de ceux qui avoient été inhumés dans le Cimetière. Ils auroient été en effet très-difficiles à retrouver, supposé même que leurs Corps subsistassent.

Ces corps et cœurs furent simplement déposés sur des bancs et tréteaux dans la Chapelle souterraine de Palaiseau. Il fut par conséquent aisé aux Chanoines et autres Ecclésiastiques de ce lieu, d'observer le dépôt qui étoit confié à leur garde. Ils remarquèrent que la boîte de fer blanc qui renfermoit le cœur de la Mère Angélique Arnauld, Abbessé et Réformatrice de P.R., étoit totalement corrodé de rouille et d'humidité. M. de Pomponne en fit faire une autre aussi de fer blanc, sur laquelle on appliqua cette Inscription : « Ici est renfermé le cœur de la très-Révérènde Mère, la Mère Angélique Arnauld, Abbessé de P.R. des Ch. et de Paris, morte le ... en 1661. Requiescat in pace. » Lorsqu'on changea cette boîte le [2] octobre 1710, 18 jours après le transport, on trouva autour du cœur, un morceau de fer blanc mince, doublé d'un galon jaune, sur lequel étoit écrit en Lettres moulées, « Cœur de la Mère Angélique Arnauld. »

Ce changement de boîte pour le cœur de la Mère Angélique, donna lieu d'ouvrir le même jour une boîte quarrée de plomb, qui renfermoit le cœur de M. Arnauld, le docteur. On trouva dedans une autre boîte de fer blanc, en forme de cœur, qui contenoit celui de cet homme célèbre. Elle s'étoit dessoudée, et s'étant ouverte, elle s'étoit colée et attachée fortement à celle de plomb du côté de son appui. On reconnut alors que ce cœur avait été d'abord enveloppé dans un papier imbibé d'une liqueur jaunâtre, ce qui fit que ce papier se trouva pour lors presque entier et de cette couleur. Le cœur, quoiqu'enterré depuis près de 17 ans, étoit encore en consistance de chair, fort gros et d'une couleur brune, tanée, encore humide, fort de la propre substance ou de l'humidité de la terre qui avoit pû s'introduire dans la boîte de plomb, qui, étant quarrée, laissoit assez de vuide autour de celle de fer blanc. L'odeur du cœur n'étoit point désagréable, ne sentant rien de corrompu, mais seulement le fer blanc humide et rouillé. On referma la boîte de plomb, et on laissa ces corps ainsi exposés pendant quinze ans. En 1725 et 1748, on visita encore le cœur de M. Arnauld, et on le trouva tel qu'il étoit en 1710.

L'embaras de faire construire un caveau à Pomponne pour y transporter ces corps, M. de Pomponne ayant sa sépulture à Saint-Merry, arrêta sans doute l'exécution de ce dessein ; et ces précieux restes de mortalité étoient sans inhumation. M. le Blanc, Ministre d'Etat et de la Guerre, se trouvant à Palaiseau, et ayant vû ces corps et cœurs, fit remarquer à M. de Pomponne qu'ils couroient risque d'être dispersés, ou même profanés par quelque Curé différemment affecté que M. Aucler qui l'étoit alors ; qu'il seroit plus sage de

mettre ces corps et cœurs en sûreté ; que la Chapelle souterraine où ils étoient en dépôt, présentoit une sépulture toute naturelle, sans frais et sans bruit. »

2° - L'inhumation de 1725

L'inhumation des restes des Arnauld dans la chapelle basse de l'église Saint-Martin de Palaiseau eut lieu le dimanche 30 septembre 1725. Un témoin nous a laissé dans le *Supplément au nécrologe de Port-Royal*²⁷ une description très précise de la cérémonie²⁸.

Voyons d'abord comment apparaissent à cet observateur le lieu et les préparations de cette seconde inhumation des Arnauld :

« Au mois d'Août de cette année 1725, Mr. le Marquis de Pomponne aiant resolu de faire enterrer dans la Chapelle basse des Seigneurs de Palaiseau, qui est au-dessous de la haute dans le côté Epitre de l'Eglise Paroissiale de ce lieu, les corps & les cœurs qui y avoient été déposez le 14 Septembre 1710, dans le dessein de les apporter à Pomponne, pria Mr. Sebastien Auclerc, Curé de Palaiseau, de prendre soin, & de faire placer dans cette Chapelle une Epitaphe qui fit mention de cette Translation & Sepulture. Toutes ces choses aiant donc été préparées, cette seconde inhumation fut faite le Dimanche 30 de Septembre sur les 7 heures du soir dans cette Chapelle basse, proche le mur lateral, côté Evangile. La Chapelle aiant été décorée par un ornement noir mis sur l'Autel avec une Croix & quatre Chandeliers : on s'y assembla au nombre de vingt-deux personnes ; savoir, quatorze Ecclesiastiques & huit Laïques, dont une Dame & quatre Demoiselles furent averties de cette pieuse ceremonie. »

« La Chapelle basse est voutée comme celle qui est au-dessus. L'Autel est une grande pierre soutenuë de massonnerie. Elle a deux Fenêtres de deux pieds environ de large, cambrées en pointe & de quatre pieds de haut. »

Dans quoi reposaient les restes des Arnauld ? Là encore, une description minutieuse nous est présentée :

« Pour ne pas séparer ces précieux restes de la mortalité de tant d'illustres personnes, on avoit fait une grande Bierre de bois de chêne partagée en six espaces, elle avoit été descenduë dans la fosse qu'un des Ecclesiastiques avoit creusée seul & placée à un pied près

27. *Supplément au nécrologe de l'abbaye Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, s. l., 1735, in-4°, 690 p.

28. Une reconstitution de la chapelle basse après cette inhumation a été faite par M. Racary. Voir pl. VII.

du rez de chaussée. Comme elle étoit découverte, il étoit aisé d'y apercevoir au moïen de quatre Cierges mis au quatre coins les Crânes & les boîtes des cœurs que chaque espace contenoit. »

« La Bierre est de Bois de chêne de quatre pieds deux pouces de long, de deux pieds de large & de dix-huit pouces de haut. Dans chaque espace de cette Bierre a été cloïé un morceau de parchemin contenant chacun ce qui suit.

N° 1. Ossemens & Crâne de la Reverende Mere Catherine - Agnès de St. Paul Arnauld, morte le 19 Février 1671, âgée de 77 ans.

N° 2. Les Corps de Demoiselle Catherine-Angelique Arnauld de Pomponne, âgée de trois mois, Fille de Mr. de Pomponne, Secretaire d'Etat, décedée le 12 d'Avril 1676 & de Demoiselle Anne-Constance-Simone Arnauld de Pomponne âgée de cinq mois, décedée le 29 d'Avril 1695.

N° 3. Ossemens & Crâne de la Reverende Mere Angélique de St. Jean Arnauld, morte le 29 Janvier 1684, âgée de 59 ans.

N° 4. Ossemens & Crâne de Mrs. Arnauld, Seigneur d'Andilli, mort le 27 de Septembre 1674, âgé de 85 ans.

N° 5. Les Cœurs de la Reverende Mere Marie-Angelique de Ste. Madeleine Arnauld, décedée le 6 août 1661, âgée de 70 ans, de Mrs. Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne décedé le 8 d'Août 1694, âgé de 82 ans & 6 mois, & de Demoiselle Marie-Emmanuele Arnauld de Pomponne, Fille de Mr. de Pomponne, Secretaire d'Etat, & de Dame Catherine l'Avocat, décedée le 14 Septembre 1686, âgée de 23 ans.

N° 6. Ossemens & Crâne de Mrs. Henri-Charles Arnauld de Luzancy décedé le 10 Février 1684, âgé de 61 ans. »

Nous pouvons maintenant nous représenter aisément le décor de cette chapelle en cette soirée du 30 septembre 1725. Essayons donc de nous mêler par la pensée aux personnes de l'assemblée et suivons la cérémonie en nous pénétrant de l'ambiance assez spéciale qui devait s'en dégager.

« Mr. Le Curé revêtu de Surplis & d'Etote noire, les autres Ecclesiastiques aussi en Surplis, les Vêpres des Morts furent psalmodiées à deux Chœurs avec tout le recuëillement & la piété possible ; & après les prières ordinaires, un des Prêtres de l'assemblée²⁹ s'étant rangé le dos apuïé contre l'Autel placé au Levant & en face de l'entrée de cette Chapelle, fit, comme il en avoit été requis, le discours suivant.

« Qu'est-il besoin de discours, mes Frères, quand les choses parlent d'elles-mêmes ? Que pourroit-on vous dire ici, que vous n'avez déjà pensé, et pensé sans comparaison avec plus d'élévation, plus de

29. Le Révérend Père d'Albizy, dominicain.

lumière et plus de foi, que vous n'en trouverez dans tout ce que je pourrai dire.

A l'aspect de ces précieux restes, de ces vénérables Cendres que nous voïons ici cachées encore une fois sous la terre, n'avez-vous pas rappelé le souvenir de ces Justes, dont les ames saintes toûjours entre les mains de Dieu, n'ont éprouvé de la mort que ce qu'elle a d'heureux, sans ressentir ce qu'elle a de triste.

Les yeux des insensez ont regardé leur fin comme l'extinction de la Lampe, qui faisoit la joie d'Israël, tandis que sa vive splendeur alloit se perdre dans le sein de la splendeur éternelle pour ne s'éteindre jamais.

Ils ont ici souffert quelque peine devant les hommes, ils ont souffert de leur part ; leur vie ne fut qu'un tissu d'afflictions, de craintes, de persécutions de tout genre ; dans leur honneur, dans leurs personnes, dans leur foi, dans leur religion ; et ce qui nous assemble ici, nous fait voir que leurs Cendres mêmes n'ont pas été épargnées. Mais l'immortalité qu'ils ont constamment attendüe, remplissant par sa possession les désirs de leur espérance, les a établis dans une paix si élevée au-dessus de tous les orages, que nulle espèce d'ennemis ne peut plus en troubler le calme, ni altérer le bonheur.

Il y a plus, mes Frères, ces Corps défigurez et ces Ossemens arides, sur lesquels repose encore le St. Esprit comme en son temple, cet Esprit de JESUS-CHRIST, dont ils ont été et dont ils sont toûjours les membres ; ces Corps défigurez seront au jour que Dieu connoit et qui ne peut être éloigné, transfigurez sur le modèle de la gloire incompréhensible du Corps sacré de JESUS-CHRIST, pour jouïr dans une patrie, où tout sera vivant, de la vie même de Dieu, de la récompense promise à leurs diverses afflictions ; récompense immense et sans bornes, dont les inaffables (*sic*) délices n'ont plus aucune proportion avec la légèreté des passagères souffrances qui les ont purifiez.

— J'entrerois ici volontiers pour votre édification et pour mon instruction, mes Frères, dans tout le détail de ces croix qui ont mérité tant de gloire.

Je rapellerois avec effusion de joie ces surcroits de pénitence, ménagez par la Providence à des Vierges qui s'y étoient consacrées ; ménagez non seulement dans la réforme, où le soutien d'une maison destinée à la pratique des plus pures et des plus héroïques vertus, comme à la mortification la plus continuë et la plus universelle ; mais singulièrement dans ces combats imprevüs qu'elle leur a faits soutenir, pour la fidélité et la sincérité chrétienne, pour le respect dû à la religion du serment, pour l'amour de la verité, pour la foi de l'Evangile.

Je fonderois les sanctuaires des ces cœurs si magnanimes, si fermes et si chrétiens, dont l'un avoit commencé l'œuvre, l'autre

travaillé à sa dernière perfection, et je ne craindrois point que vous m'accusassiez d'en reveler les misteres. Que n'a point souffert celui-ci, dans les exils de sa patrie, dans les persécutions que lui ont faites ses ennemis, qui n'ont jamais été que ceux des importantes vérités, dont il entreprit la défense ? Que n'a-t-il point souffert pour les combats qu'il a livrez, quoiqu'ils aient tous été suivis de glorieuses victoires ?

Je n'oublierois rien, enfin de tout ce qui peut regarder chacun de ces Heros chrétiens ; mais vous me dispensez, mes Frères, de vous raconter des faits, dont vous êtes mieux instruits et sur lesquels vous pensez mieux que je ne puis les d'écrire.

Heureuse terre ! heureuse Eglise ausquelles on a confié un dépôt si précieux ! puissiez-vous, comblées des bénédictions de la grace que vous en devez recueillir, puissiez-vous ne plus le rendre qu'au jour de la résurrection, non tel que vous les recevez, mais revêtus de JESUS-CHRIST, ranimé par son esprit et tout brillant de sa gloire !

Puissions-nous, mes Frères, nous même reveiller de ce spectacle-ci, de cette ceremonie des exemples de constance dans l'amour de la vertu, de fidélité aux devoirs de notre Christianisme, de Religion envers Dieu, de charité pour le prochain et de sainteté pour nous-même ! puissions-nous fonder sur ces Cendres la vive espérance de notre résurrection !

Puissions-nous sur tout y apprendre à mépriser les maux présens pour soutenir des veritez, qui nous exposent déjà à des adversitez semblables. Nos corps alors consommez, comme nous voions les leurs, se réuniront avec eux et avec celui de JESUS-CHRIST, pour y être tous consommez dans l'éternité de sa gloire. Ainsi soit-il. »

« Ce Discours fini, Mr. le Curé fit encore quelques Prieres, avant & après les encensemens ; puis la Bierre étant fermée de son couvercle, la terre fut jettée dessus à l'ordinaire : & pendant cette dernière ceremonie on Psalmodia les Pseaumes. Deus venerunt gentes in hereditatem tuam, etc. et Super flumina Babylonis, etc. Lesquels furent terminez par l'Oraison : Ecclesia tua quasumus Domine, etc. »

« La Fosse n'est profonde que de trois pieds, & les débris des Cercueils de bois où étoient les ossemens, aiant été mis dessous la Bierre & quelques morceaux à côté ; la Bierre n'est couverte de sable que d'environ un pied trois pouces. »

Ensuite Mr. le Curé écrivit sur le Registre des Mariages & Sepultures de la même Paroisse l'Acte suivant :

« Le 30 Septembre 1725, à la requisition de Monseigneur le Marquis de Pomponne et de Palaiseau, ont été inhumez dans la Chapelle basse de l'Eglise de ce lieu, après quinze années de dépôt depuis leur exhumation et transport fait le 14 de Septembre 1710 du Monastere de Port-Roïal-des-Champs, si celebre dans l'Eglise, par la pieté éclairée et édifiante des Religieuses et des Solitaires qui s'y étoient retirez, détruit pendant en ladite année.

V i e n t d e P a r a î t r e :

J E A N J A C Q U A R T

LA CRISE RURALE EN ILE-DE-FRANCE 1550-1670.

Un volume de 800 pages, cartes, graphiques : 135 Frs.
Paris, Armand Colin, 1974 (Publications de la Sorbonne)

Texte de la thèse de doctorat d'Etat soutenue en 1971 sur
la Vie et la Société rurale dans le Sud de la Région pari-
sienne du milieu du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe siècle.

Dans le cadre du Hurepoix, l'auteur, après un tableau du
monde rural vers 1550, retrace les évolutions des diffé-
rents groupes sociaux de la campagne, à travers les
épreuves des guerres de Religion et de la Fronde.

Conditions spéciales aux membres de la Société, voir p.93.

LES CORPS

De la Reverende Mere Catherine-Agnés de St. Paul ARNAULD, Abbessede de Port-Roïal, decedée le 19 de Février 1671, âgée de 77 ans.

De la Reverende Mere Angelique de St. Jean ARNAULD sa Niece, aussi Abbessede de Port-Roïal, decedée le 20 de Janvier 1684, âgée de 59 ans.

De Messire Robert ARNAULD, Chevalier, Seigneur d'Andilli, Marquis de Pomponne, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat et Privé, Surintendant de la Maison de S.A.R. Monsieur Gaston Jean-Baptiste de France, Frere unique du Roi Louïs XIII, decedé le 27 de Septembre 1674, âgée de 85 ans et 5 mois.

De Messire Henri-Charles ARNAULD, Chevalier, Seigneur de Luzanci son Fils, decedé le 10 de Février 1684, âgé de 61 ans.

De Demoiselle Catherine-Angelique ARNAULD de Pomponne, âgée de trois mois ; Fille du Haut et Puissant Seigneur, Messire Simon Arnauld, Chevalier Marquis de Pomponne, Ministre et Secrétaire d'Etat, Surintendant, General des Postes et Relais de France, et de Dame Catherine l'Avocat, decedée le douze Avril 1676.

De Demoiselle Anne-Constance-Simonne ARNAULD de Pomponne, Fille de Haut et Puissant Seigneur Messire Nicolas-Simon Arnauld de Pomponne, et de Haute et Puissante Dame Madame de Harville de Palaiseau, âgée de cinq mois, decedée de 29 d'Avril 1695.

ET LES CŒURS

De la Reverende Mere Marie-Angelique de Ste. Madeleine ARNAULD, Abbessede et Reformatrice de Port-Roïal, decedée le 6 d'Août 1661, âgée de 70 ans.

De Messire Antoine ARNAULD, Prêtre, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, decedé le 8 d'Août 1694, âgé de 82 ans 6 mois.

Et de Demoiselle Marie-Emmanuelle ARNAULD de Pomponne, Fille dudit Seigneur Marquis de Pomponne, Secrétaire d'Etat ; et de ladite Dame Catherine l'Avocat, decedée le 14 de Septembre 1686, âgée de 23 ans.

L'inhumation faite en presence de Messire Jacques Loiseleur, Prêtre, Vicaire de cette Parroisse, de Messire Remi Loulié, Prêtre, Chapelain titulaire en ladite Eglise, du Sr. André-Joseph Bertin, Bourgeois de Paris, Soussignés ; ainsi Signé. J. Loiseleur, R. Loulié, Bertin & S. Auclerc, Curé de Pal.

Le lendemain un des Prêtres qui avoient assisté à l'inhumation, celebra la sainte Messe des Stes. Reliques, sur l'Autel de la Chapelle haute, où il fit memoire des Défunts ; de St. Remi, de St. Piat, & pour le beau tems, & la même assemblée y assista.

Dans la même semaine fut posée & attachée au mur lateral, côté Evangile de la même Chapelle basse, précisément au-dessus de la sepulture, l'Épitaphe suivante.

ICI REPOSENT,

Et ont été transportez du Monastere de Port-Roïal-des-Champs, lors de la destruction en 1710.

LES CORPS

De la Reverende Mere, etc. comme à l'Acte de la Sepulture ci-dessus.

ET LES CŒURS

De la Reverende Mere, etc. comme audit Acte.

POSTREMUM

Et au-dessous en Lettres Italiques :

Cette translation a été faite le 14 Septembre 1710 par les pieux soins (pour la memoire de son Ayeul et de ses proches) du susdit haut et puissant Seigneur Messire Nicolas-Simon Arnauld de Pomponne, Chevalier, Marquis de Pomponne et de Palaiseau, Sire et Baron de Ferrieres, Chambrai, Auquiinville, et autres lieux, Lieutenant General et Commandant pour le Roi au Gouvernement des Provinces de l'Isle de France, Soissonnois, Laonois, Beauvoisis et Vexin, Brigadier des Armées de Sa Majesté.

L'Ecu d'Arnauld qui est « d'Azur au Chevron, deux Palmes & un Rocher en pointe d'Or » avec deux griffons pour supports, termine cette Epitaphe.

Et sur l'endroit de la Sepulture proche la muraille et immédiatement au-dessous de l'Epitaphe, ont été mis cinq carreaux de pierre blanche octogones en forme de croix, pour marquer l'endroit de cette Sepulture. »

3° - *Le changement de la bière en 1748*

Les restes des Arnauld ne demeurèrent pas très longtemps dans la bière de bois qu'on leur avait destinée en 1725. Encore une fois, j'aurai recours au témoignage de l'Abbé Guilbert dont certains détails sont pour nous d'une importance capitale. Voici comment il nous rapporte les faits :

« On avoit pensé dès 1725, que cette Bierre de Chêne et ces Etiquettes de parchemin ne pourroient résister à l'humidité d'une Chapelle souterraine ; sur-tout étant enfermées dans la terre ou sable. Il fallut se contenter alors de ce que M. de Pomponne voulut faire, sauf à réparer un jour ce qu'on voyoit être mal fait. Quelques personnes de piété étoient toujours inquiètes sur cet article, et pressoient pour qu'on mit ce précieux dépôt plus sûrement. Un Gentilhomme vivement animé de l'esprit de Religion, étoit un des plus ardens sollicitateurs de cette Translation. Elle constituoit en frais : peu de personnes eussent voulu faire les dépenses convenables. Ce pieux Gentilhomme, sans s'embarrasser de cet obstacle, ne pensa qu'à l'exécution que différentes circonstances tenoient depuis long-temps en suspens.

*Lien de parenté entre les Arnauld, inhumés dans la chapelle basse en 1725*³⁰

Antoine Arnauld
1560 - 1619
(Avocat
au Parlement)

CORPS	CŒUR	CORPS	CŒUR
Robert Arnauld d'Andilly 1589 - 1674 (Marquis de Pomponne, Conseiller du Roi)	Marie Angelique de Ste Madeleine Arnauld 1591 - 1661 (Dite Mère Angélique, Abbesse et réformatrice de Port-Royal)	Catherine Agnès de St Paul Arnauld 1593 - 1671 (Dite Mère Agnès, Abbesse de Port-Royal)	Antoine Arnauld 1612 - 1694 Dit le Grand Arnauld, Docteur en Sorbonne

Simon Arnauld
de Pomponne
1618 - 1699
(Marquis
de Pomponne,
Ministre et
Secrétaire d'Etat,
Surintendant
général
des Postes
et Relais
de France)

CORPS
Henry Charles
Arnauld
1623 - 1684
(Seigneur
de Luzancy)

CORPS
Angelique
de St Jean
Arnauld
1625 - 1684
(Abbesse
de Port-Royal)

Nicolas Simon
Arnauld
de Pomponne
1662 - 1737
(Marquis
de Pomponne,
épouse
le 11 mars 1694
Constance
de Harville,
Marquise
de Palaiseau)

CORPS
Catherine
Angélique
Arnauld
(Morte
le 12 avril 1676,
âgée de 3 mois)

CŒUR
Marie
Emmanuelle
Arnauld
1663 - 1686

CORPS
Anne Constance
Simone Arnauld
(Morte
le 29 avril 1695,
âgée de 5 mois)

Catherine
Constance
Emilie Arnauld
1696 - 1745
(Epouse
le 26 juin 1715
le Marquis
de Gamaches)

30. Seules les personnes dont les noms sont surmontés du mot « corps » ou « cœur » furent inhumées en 1725 dans la chapelle basse.

La longue maladie de M. Auclerc, Curé de cette Paroisse, mort le 3 septembre 1748, indiqua de presser l'opération, et fit craindre qu'un Successeur ne fut pas homme à se prêter. Il fût donc résolu de ne plus attendre et de finir, soit que le Curé se rétablît ou qu'il mourut. On prit conséquemment les arrangements convenables avec un Architecte qui se chargea par zèle et respect de toute l'opération.

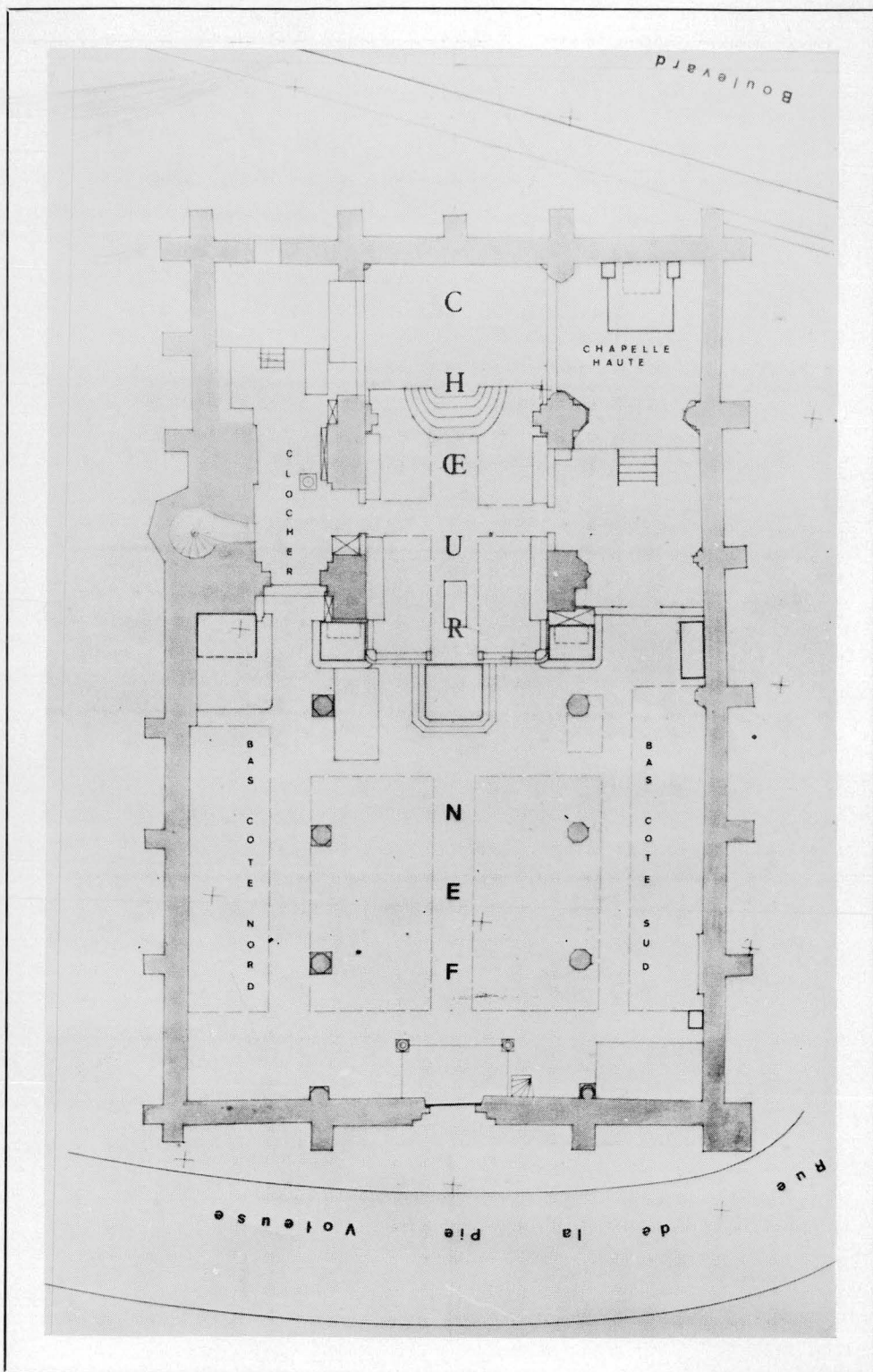
Le Samedi 20 Juilllet 1748 fut choisi pour cette Translation, à laquelle assistèrent l'Architecte et le Maître Plombier qu'il avoit amené pour faire lui-même les soudures nécessaires. Tout étant disposé, on procéda avec recueillement et respect, mais sans aucune autre cérémonie, à cette œuvre de piété.

On avoit préparé pour mettre en place de la Bierre de chêne une Auge de pierre telle à peu près que celles qui se voyent dans les Maisons. On avoit préparé de même autant de boîtes de plomb qu'il y avoit de quarrés dans la Bierre de chêne, et ces boîtes forment par ce moyen les séparations.

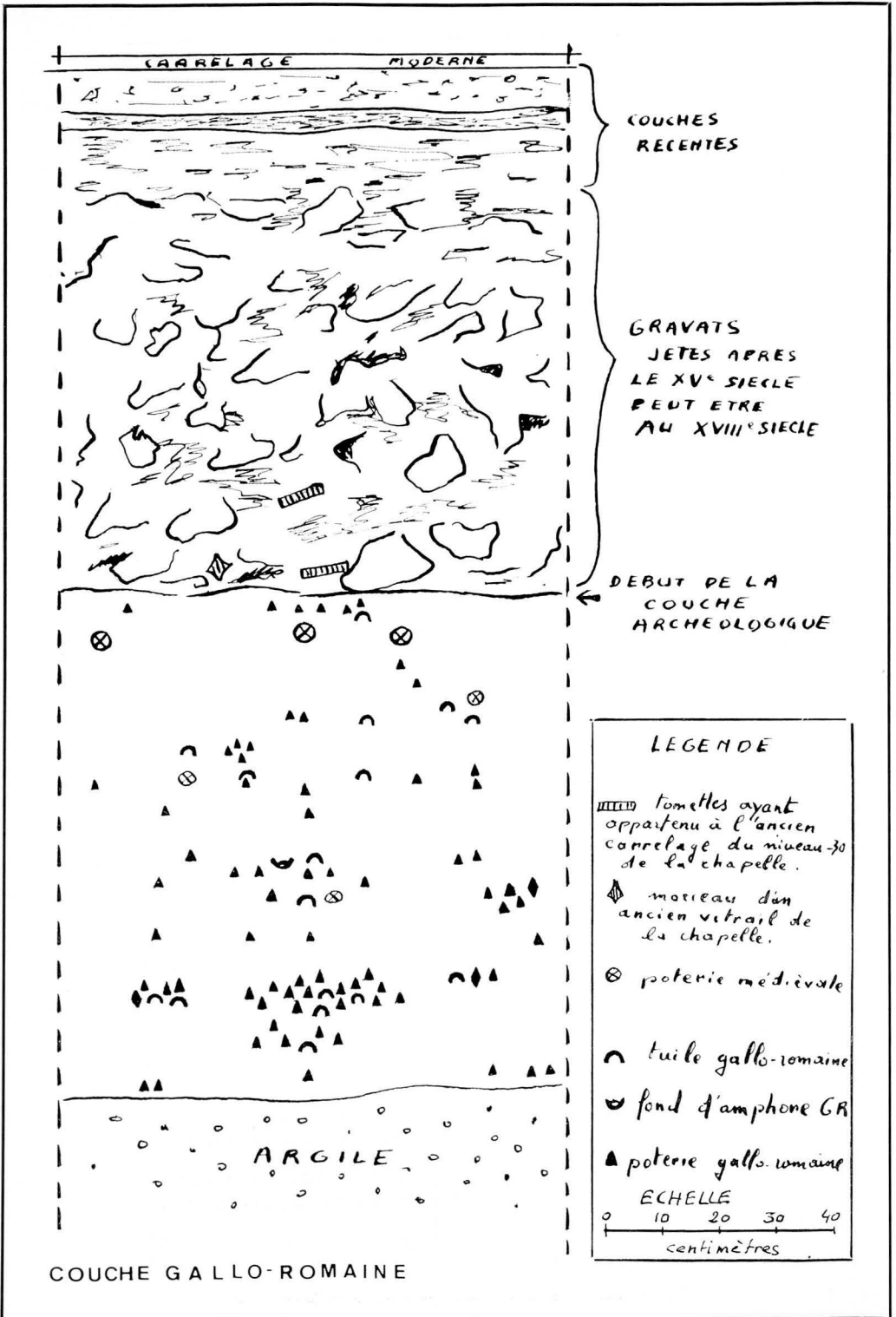
La Bierre de bois se trouva presque totalement pourrie. Les étiquettes de parchemin étoient si gâtés par l'humidité, qu'on n'en pût lire qu'une seule ; elle guida pour remettre le tout tel qu'il étoit dans la Bierre de chêne. On avoit d'ailleurs le dessein de cette premiere bierre : il fut facile de le suivre. A mesure qu'on avoit transporté un Cœur où des ossements dans une boîte de plomb, le Maître Plombier la soudoit, et attachoit pareillement avec la soudure une plaque de cuivre rouge, sur laquelle étoit gravé de qui étoit le Cœur ou les ossements, et on la plaçoit dans l'auge de pierre à la même place qu'elle occupoit dans la bierre de chêne. Toutes ces boîtes étant soudées et placées, on ferma cette auge ou bierre de pierre d'une dale aussi de pierre fait exprès, et garnie d'un anneau de fer, pour, au moyen d'un levier, la pouvoir remuer. Les cinq carreaux ci devant spécifiés furent remis dessus la place en forme de Croix, mais sans presque aucun sable ni terre entre deux, l'épaisseur de la pierre remplissant toute la place. On eût même peine à placer aux côtés le peu qui restoit de la bierre de chêne.

Comme la boîte de fer blanc qu'on a dit renfermer le Cœur de M. Arnauld, étoit absolument mangée de rouille, on la supprima entièrement, et ce Cœur n'est plus que dans le plomb. Il fut trouvé alors dans le même état qu'il avoit été observé en 1710 et 1725. »

Puis l'Abbé Guilbert nous expose qu'« une translation si importante ne pouvait se faire sans un certificat authentique qui constatait tout ce qui s'étoit passé ». Cependant, dans la transcription qu'il en donne, ce prudent ecclésiastique omet volontairement tous les noms pour des raisons qui nous semblent faciles à comprendre. C'est dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 septembre 1894 que ce certificat est publié accompagné des noms. Nous apprenons ainsi que le 2 mai 1749 Gabriel-Etienne Rioult de Curzay, Chevalier, Seigneur de



Plan de l'église de Palaiseau levé en 1971 par M. Mercier, géomètre à Palaiseau.



COUCHES RECENTES

GRAVATS JETES APRES LE XV^e SIECLE PEUT ETRE AU XVIII^e SIECLE

DEBUT DE LA COUCHE ARCHEOLOGIQUE

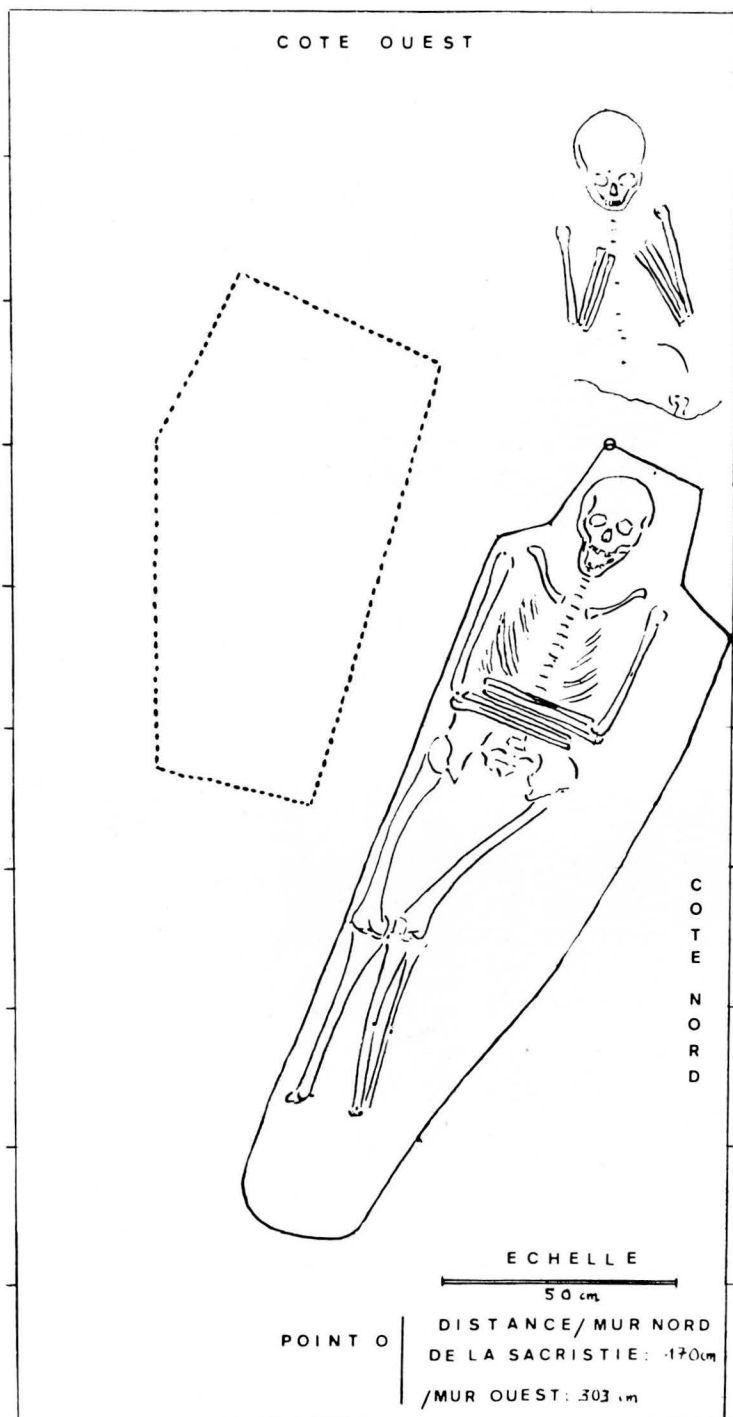
LEGENDE

- ▤▤▤▤ tomelles ayant appartenu à l'ancien carrelage du niveau-30 de la chapelle.
- ◊ morceau d'un ancien vitrail de la chapelle.
- ⊗ poterie médiévale
- ⤿ tuile gallo-romaine
- ⊖ fond d'amphore GR
- ▲ poterie gallo-romaine

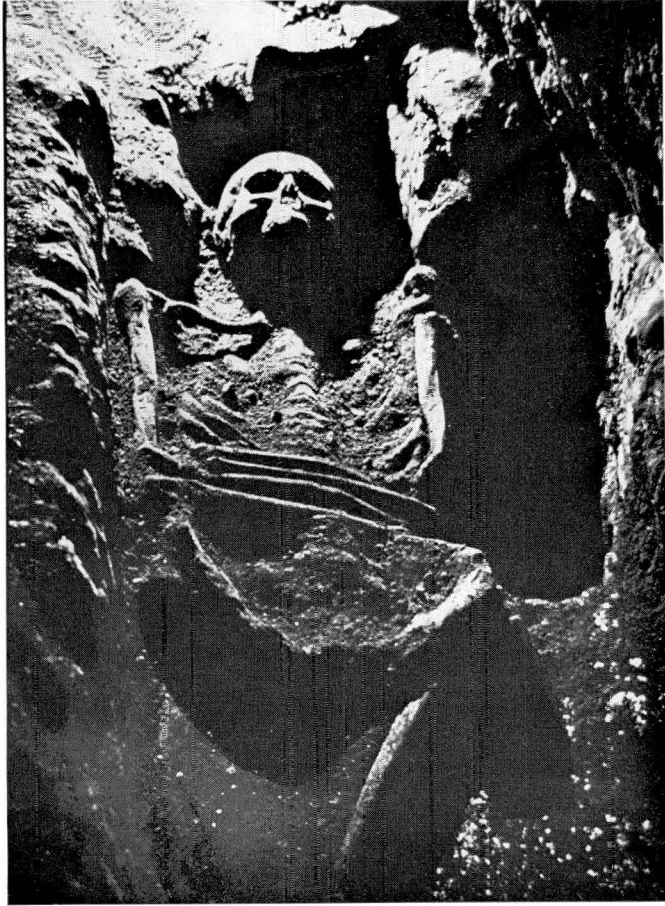
ECHELLE
0 10 20 30 40
centimètres

COUCHE GALLO-ROMAINE

Eglise de Palaiseau. — Coupe des fouilles.



Eglise de Palaiseau. — Sarcophage médiéval.



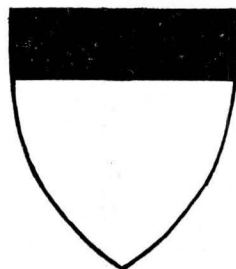
Eglise de Palaiseau. — Cimetière médiéval.

ADAM
LE BRUN
1362 - 1394 +

MARGUERITE
DE VIEUXPONT

GUILLAUME
DE HARVILLE

JEANNE
DE VOISE



JACQUES
LE BRUN
1394 - 1415
(+ AZINCOURT)

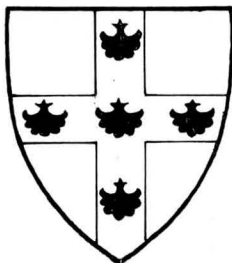
JEANNE
LE BRUN
1415 - 1420

X 1399

GUILLAUME II
DE HARVILLE
(+ 1415 AZINCOURT)

◀ OCCUPATION ANGLAISE

1420 - 1430 JEAN LE BAVEUX
1430 - 1432 THOMAS BURGHO



GUILLAUME III
DE HARVILLE
1436 - 1470 +

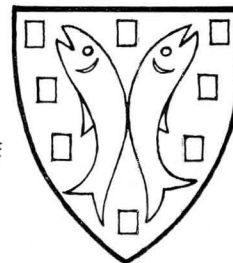
X 1436

ANNE
DE COUTES

FIACRE
DE HARVILLE
1470 - 1530 +

X 1507

RENÉE
DE ROUVILLE



ESPRIT
DE HARVILLE
1530 - 1569 +

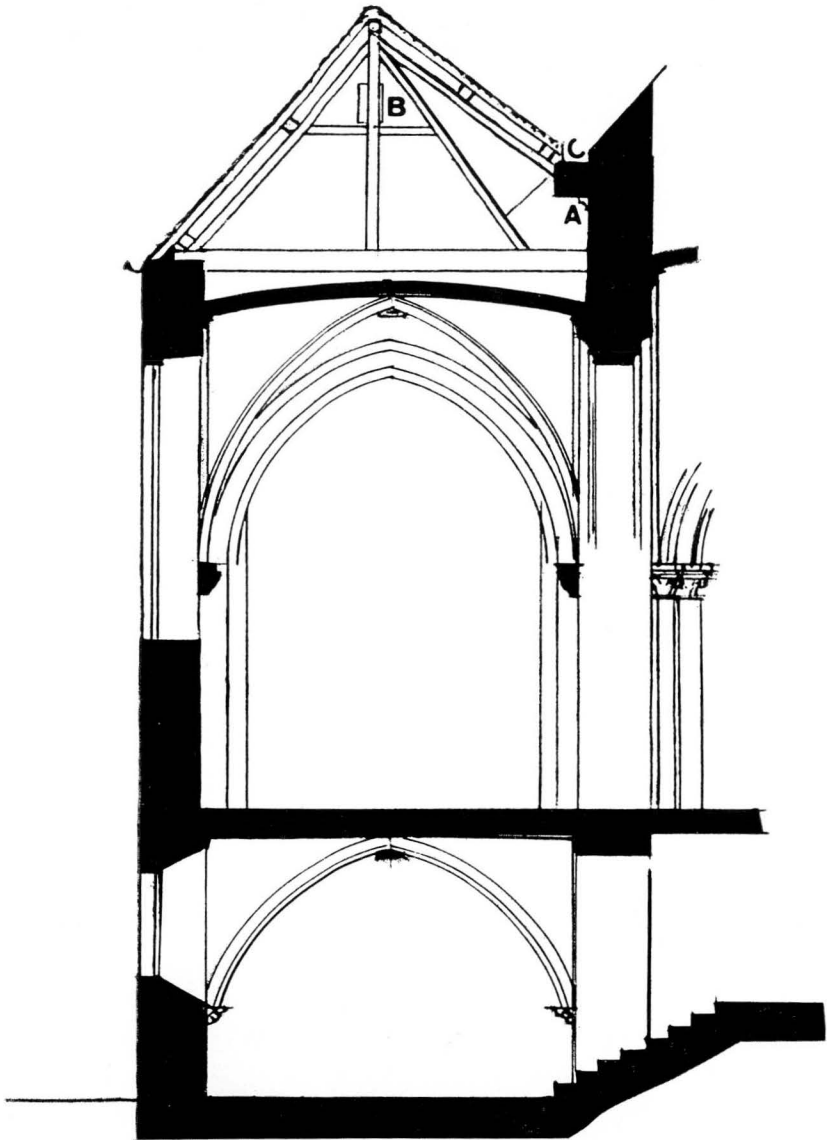
X 1553

CATHERINE
DE LEVIS
1569 - 1577



LES SEIGNEURS DE PALAISEAU

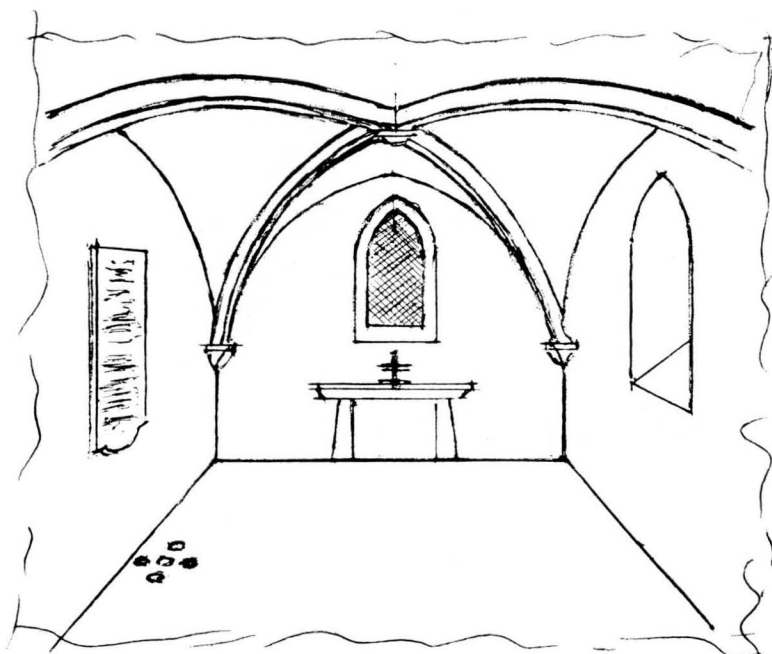
DE 1362 A 1577



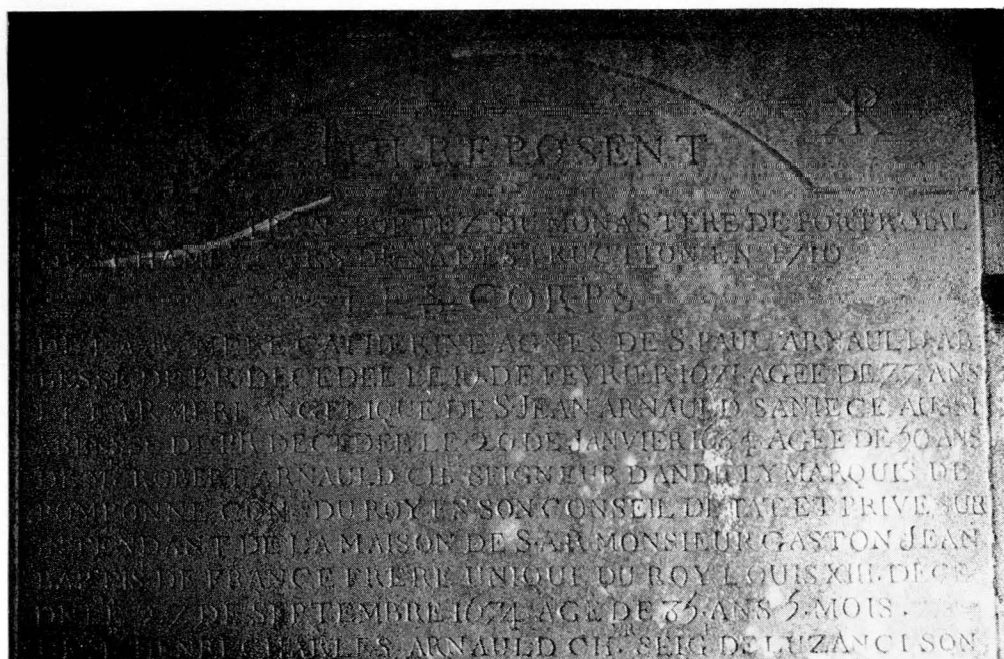
Echelle de 0,01 par mètre

Palaiseau. — Coupe transversale des chapelles haute et basse.

Dessin de A. Racary



Vue de la chapelle basse en 1725. — Reconstitution Auguste Racary. 1973.



Epitaphe des Arnould.



Auge funéraire des Arnauld. — Fragment de boîte métallique ayant contenu un cœur.

Curzay, Forzon, Boismetais, La Roche et autres lieux, demeurant à Paris, rue des Fossés de l'Estrapade, paroisse Saint-Etienne-du-Mont apportait à Maître Delanglard, notaire, l'original en parchemin d'un procès-verbal, en forme de certificat, du changement de la caisse où étaient enfermées différentes reliques en l'Eglise de Palaiseau, en date du 20 juillet 1748.

La teneur du dit certificat était la suivante :

« Nous, soussignés, certifions à qui il appartiendra que le samedi vingtième juillet mil sept cent quarante-huit, par respect pour les saintes reliques de Port-Royal, enfermées dans la chapelle basse de l'église de Palaiseau et pour la conservation d'icelles ; les dites reliques ayant été tirées de la caisse et grande boîte de bois presque entièrement pourrie, où elles étaient déposées, ont été remises dans le même ordre, et en observant les mêmes numéros, dans des boîtes de plomb chargées chacune d'une étiquette de cuivre sur laquelle a été gravée la même inscription que portoit la précédente étiquette de parchemin. Le tout renfermé dans une grande auge de pierre enfoncée en terre au même lieu, et en la même place où était cy-devant la susdite caisse de bois. Après quoi la dite auge a été couverte d'une dalle de pierre, par dessus laquelle a été remis l'ancien carreau de la dite chapelle, au même état où elle étoit auparavant.

En foy de quoi nous avons signé le présent acte et fait double.

Signé : Dumont, prêtre chanoine de Palaiseau ; de Guerville, chapelain de Palaiseau, M. Le Vapeur, chanoine et chapelain de Palaiseau ; Blacourt, ancien domestique de M. l'abbé Lambert, prieur de Palaiseau ; Pierre-Alexandre Daujan, architecte, comme ayant conduit le susdit ouvrage ; François le Clair, masson, qui a fait le dit ouvrage ; Etienne Plet, bedeau de la paroisse ; Bance, prêtre doyen des chanoines et vicaires.

4° - *Le devenir des restes des Arnauld ; données historiques*

Depuis 1748, que sont devenus les restes des Arnauld ? Ont-ils été épargnés durant la période révolutionnaire ?

Guilhermy³¹ affirme : « Les révolutionnaires n'ont pas respecté le sépulcre des Arnauld,... »

Plus proche de nous, Hallays, dans son ouvrage *Le Pèlerinage de Port-Royal*³² et plus particulièrement dans son excellent chapitre sur Palaiseau, écrit : « Les loups dévorants dont parle Boileau, respectèrent les sépultures de Palaiseau. Mais l'indiffé-

31. *Inscriptions de la France du V^e siècle au XVIII^e*, Paris, I. N., 1873-1883, 5 vol. in-4° (t. III, p. 355).

32. Paris, Perrin, 1909, in-8°, 372 p.

rence des hommes a consommé ce que n'avait pas tenté la passion des partis religieux. Si vous pénétrez dans l'église de Palaiseau, vous y découvrirez sans peine la chapelle jadis signalée aux pèlerins, au-dessous de celle qui est à côté droit du Maître-Autel. Elle sert, maintenant de sacristie. Vous n'y trouverez plus aucune trace de la sépulture des Arnould. Les tombes furent, *dit-on*³³, ouvertes pendant la Révolution, et ce qui restait des ossements fut inhumé dans le cimetière, qui alors s'étendait autour de l'église. Puis, il y a une quarantaine d'années, ce cimetière fut supprimé, et l'on en créa un autre dans la campagne, deux cents mètres plus loin. Que devinrent les restes des solitaires et des religieuses ? Nul ne le sait. »

Que peut-on en penser ? Il est fortement probable que si les révolutionnaires ont su que les restes des Arnould reposaient dans des boîtes de plomb, ils les ont promptement recherchées, ne fut-ce que pour en faire des balles de fusil. D'autre part, on sait que durant la période révolutionnaire les éléments de l'église pouvant rappeler la féodalité furent en grande partie supprimés. Un texte du registre des arrêtés du bureau municipal³⁴, daté du 30 octobre 1793 est à ce sujet significatif : « Le mercredi 9^e jour de la première décade du 2^e mois de l'an 2^e de la République française une et indivisible en l'assemblée générale de la commune tenue à six heures du soir au lieu ordinaire de nos séances où étaient les citoyens, maire officiers municipaux procureur et notables de la commune le citoyen procureur prenant la parole a représenté à l'assemblée qu'en vertu de la loi il était ordonné de détruire toutes les armoiries et tout ce qui tient à la féodalité, qu'en conséquence il croyait qu'il serait nécessaire de faire blanchir la voûte de la nef de l'église de cette commune qui est en bois et peinte de fleurs de lys et qu'il espérait que l'assemblée prendrait sa représentation en considération. »

La chapelle basse n'échappa certainement pas à cette destruction. Ainsi peut-on encore, à l'heure actuelle, remarquer que les coquilles des blasons des Harville sculptées sur les culs-de-lampe ont été supprimées. Au cours de notre fouille de 1972-1973, nous avons eu le plaisir de retrouver dans le sol de la chapelle une de ces coquilles et nous avons pu la mettre exac-

33. En italique, dans le texte.

34. Les archives de la mairie de Palaiseau possèdent quelques notes manuscrites intéressant notre commune écrites par un ancien maire, M. Bouclier.

tement à l'emplacement d'où elle avait sauté. D'autre part, au cours de la même fouille, nous avons pu retrouver des fragments de vitraux sur lesquels étaient peintes ces coquilles « de sable ».

On peut donc penser que les révolutionnaires n'ont pas épargné la tombe de la grande famille des Arnauld. Cependant, pourquoi ont-ils respecté l'épithaphe placée au-dessus de la tombe et sur laquelle était pourtant gravé le blason de Nicolas Simon Arnauld de Pomponne ? Peut-être cette plaque était-elle déjà soustraite à la vue dans l'épaisseur du mur, comme l'indique par la suite M. Bouchitte ?

Il faut attendre le milieu du XIX^e s., pour que la sépulture des Arnauld fasse l'objet d'études historiques.

M. Bouchitte, publia en 1861 une notice très intéressante³⁵ sur quelques objets ayant appartenu à l'Abbaye de Port-Royal des Champs, dispersés dans diverses églises. Après avoir fait allusion à ce que j'ai déjà exposé plus haut, M. Bouchitte écrit : « Néanmoins la présence des corps de la famille Arnauld dans une chapelle basse était connue et respectée quoiqu'à la suite de dispositions différentes en divers temps à l'intérieur de l'église la pierre eut disparu et avec elle toute trace des faits que nous avons racontés.

Elle a été retrouvée en 1850 dans l'épaisseur du mur de la chapelle consacrée aux sépultures des seigneurs du village³⁶ lorsqu'on y ouvrit une porte pour la faire communiquer avec la sacristie³⁷. Enfin elle a été définitivement fixée à la place qu'elle occupe aujourd'hui par délibération du conseil de fabrique lorsqu'en 1854 de grands travaux de restauration furent exécutés.

Nous avons pu constater de nos propres yeux dans l'intérieur de l'église que la place ne manque pas pour assurer à cette pierre le pieux abri du lieu saint.

Aussi ne pouvons-nous nous expliquer comment une pierre scellée après inhumation faite en 1725 avec l'autorisation du pouvoir ecclésiastique d'alors par le pasteur légitime de la paroisse, assisté de ses vicaires ayant pour objet les membres les plus importants d'une famille qui depuis deux cents ans appartient à

35. *Quelques objets ayant appartenu à l'Abbaye de Port-Royal des Champs, dispersés dans les églises de Magny-les-Hameaux, les Trous, Palaiseau et Linas dans Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, 1861, p. 181-213.*

36. C'est la chapelle basse.

37. Sacristie primitive située sous le maître-autel.

l'histoire, a pu mériter qu'au milieu du XIX^e s. on reléguât à la porte de l'église exposée à l'intempérie des saisons et à leur action destructive l'inscription qui consacre ces souvenirs et que le hasard seul des travaux d'amélioration matérielle avait éloigné du lieu qu'elle occupait depuis plus d'un siècle en vertu des droits les plus incontestables. »

Enfin, en 1895, paraît l'ouvrage fondamental de F. Cossonnet³⁸. Dans son chapitre sur la chapelle basse de l'église, cet auteur écrit : « ...En 1785, le registre de fabrique annonce l'ouverture d'une nouvelle sacristie, il est probable et il ne pouvait être question que de la chapelle basse, qui sert encore aujourd'hui de sacristie.

C'est dans cette chapelle que furent apportés les cercueils des Arnault le 14 septembre 1710, lors de la destruction du cimetière de Port-Royal... »

« En 1855, M. Dumas, curé de Palaiseau, avec l'autorisation de Mgr l'Evêque, fit bouleverser ce sanctuaire ne voulant pas de jansénistes dans son église. Tous les ossements trouvés, jansénistes ou autres furent inhumés de nouveau dans le cimetière qui entourait l'église.

Mais il y a des chances pour que le tombeau des Arnault n'ait pas été découvert, voici pourquoi : au siècle dernier, l'autel était au levant et l'escalier de pierre placé en 1785, occupe le côté évangile de cette chapelle, il est possible que l'abbé Dumas, dans son ardeur à chasser les jansénistes, n'ait pas été jusqu'à faire déplacer les marches de l'escalier pour en retirer les ossements qui se trouvaient au-dessous, à moins qu'il n'ait connu le nécrologe de Port-Royal... »

Maintenant que le lecteur possède la version de M. Bouchitte et celle de M. Cossonnet, séparées de moins d'un demi siècle, je vais essayer de montrer, sans faire appel à notre fouille archéologique, qu'elles comportent chacune des erreurs. Cossonnet après avoir lu qu'en 1785 il y eut ouverture d'une nouvelle sacristie déduisit qu'il ne pouvait être question que de la chapelle basse et que, par conséquent, l'escalier qui relie cette dernière à la sacristie primitive fut placé en 1785. Pour M. Bouchitte, ce passage n'exista qu'à partir de 1850. Je pouvais alors en déduire que l'un de ces deux auteurs se trompait. En fait, une facture que nous avons retrouvée en 1972, dans les archives de l'église donne tort aux deux. Il s'agit d'un « Mémoire des ouvra-

38. *Op. cit.*

ges de maçonnerie faits pour l'église de la commune de Palaiseau » par Eugène Ainée, daté de 1845. Pour la journée du 7 avril, il est écrit : « ... un compagnon, un garçon chacun 1 journée, pour commencer dans la sacristie à démolir l'escalier³⁹, percer une porte⁴⁰, reprise des jambages et refaire les plâtres, sortir les pierres, démolir une ancienne chapelle, boucher des crevasses dans la voûte et raccord d'enduit tant à la voûte et au long du mur, desceller, resceller une croisée, poser l'escalier⁴¹, tailler les joints, carreler et autres raccords, boucher une porte... »⁴².

Enfin, le lecteur a peut-être noté que pour M. Bouchitte l'épithaphe fut fixée en dehors de l'église en 1854. M. Cossonnet écrit à la page 290 de son livre en parlant de cette épithaphe : « En 1855, M. Dumas, curé fit desceller cette pierre pour la placer hors de l'église en entrant, où elle resta jusqu'au mois de décembre 1892. »

Ces erreurs, ces contradictions m'ont persuadé que pour approcher la vérité il ne fallait plus interroger les livres mais la terre.

5° - *La découverte de la tombe des Arnauld en 1973*

Le mercredi 19 septembre 1973, après des mois de fouille dans la sacristie, sans avoir trouvé la tombe des Arnauld, mais ayant le pressentiment qu'elle allait être découverte, je fis, à l'aide d'une tige de fer, des sondages le long de la paroi nord de la fouille. Essayant d'opérer le plus rationnellement possible, je m'aperçus que cette méthode n'aboutissait à rien de positif ; une idée préconçue me faisait en effet rechercher la tombe à une profondeur trop importante. Le hasard, la curiosité me poussèrent brusquement à plonger la main entre le carrelage moderne et le carrelage primitif de la sacristie, à l'endroit le

39. Dans la chapelle basse qui servait également de sacristie en 1845 arrivait un escalier partant de la chapelle haute et qui est mentionné dans le texte de l'inhumation des Arnauld en 1725 (Cf. plus haut).

40. Ce percement correspond au passage actuel qui permet d'accéder dans la chapelle basse. Ce percement avait eu lieu en 1850 pour M. Bouchitte, en 1785 pour Cossonnet.

41. Il s'agit de l'escalier actuel. Cependant, les marches devaient appartenir à l'ancien escalier de la chapelle basse car elles sont visiblement réemployées.

42. Pour le texte manuscrit, j'ai corrigé les fautes nombreuses d'orthographe et mis la ponctuation.

plus proche de l'escalier actuel. Quel ne fut pas mon étonnement en constatant que mes doigts pénétraient sans aucune résistance dans une sorte de sablon. Ayant enfoncé pratiquement tout l'avant-bras, je fus soudain arrêté par une surface plane, dure et verticale. La paroi en calcaire de la tombe des Arnould venait d'être découverte. Nous commençâmes alors (Henri Clavelier et moi) à dégager minutieusement les abords de cette tombe en présence, à chaque fois, de témoins. Les différentes opérations furent photographiées et même filmées. Ce n'est qu'après plusieurs soirs de fouille que la dalle sans inscription recouvrant la tombe fut soulevée à l'aide d'un treuil et qu'en présence de dix personnes, tout le contenu de la tombe fut retiré et emporté en des lieux plus propices pour être étudié.

Cette tombe en calcaire présente des dimensions qui semblent a priori assez curieuses. En effet, sa longueur n'excède que de peu sa largeur⁴³. Cependant, cela ne nous étonne plus quand on sait que cette sépulture était destinée à recevoir les restes, probablement partiels et enfermés dans des boîtes, de plusieurs personnes. On peut même dire qu'il eût été anormal de trouver des dimensions se conformant à celles d'un seul individu. La description de l'Abbé Guilbert⁴⁴ prend ici toute son importance. Ce dernier parle en effet d'une « auge de pierre telle à peu près que celles qui se voyent dans les Maisons ». Sur le plan des analogies avec la découverte, cet abbé nous a également signalé⁴⁴ que « l'on ferma cette auge ou bière de pierre d'une dalle aussi de pierre faite exprès, et garnie d'un anneau de fer, pour au moyen d'un levier, la pouvoir remuer ». Notons que nous avons retrouvé effectivement la dalle et son anneau au centre⁴⁵. La présence d'un anneau s'explique facilement. En effet, cette dalle sur tout son pourtour vient se terminer en biseau sur les côtés de l'auge ; un anneau paraît indispensable pour pouvoir soulever la dalle sans abîmer la pierre.

Pour ce qui est de la situation de la tombe dans la sacristie, notons que son emplacement correspond très bien à celui indiqué dans le passage du *Supplément au Nécrologe de Port Royal*

43. Dimensions de la tombe :

Longueur externe	124 cm
Largeur externe	95 cm
Hauteur sous l'épaisseur de la dalle	45 cm
Épaisseur des parois	7 cm

44. Voir *supra*, p. 32.

45. Voir pl. VIII.

exposé plus haut⁴⁶. Il était dit que cette inhumation fut faite dans la « Chapelle basse, proche le mur lateral, côté Evangile ». Revoyons le croquis⁴⁷ où l'épithaphe matérialise le lieu de l'inhumation donné par cette phrase. C'est effectivement au pied de l'emplacement de cette épithaphe des Arnauld qu'a été retrouvée la tombe⁴⁸. Le lecteur pourra s'étonner que nous n'ayons pas creusé d'emblée à cet endroit. Cela est dû aux résultats donnés par un appareil permettant de détecter le métal dans le sol, qui nous ont induit en erreur et qui nous ont fait pratiquer un premier sondage beaucoup trop vers le centre de la pièce. Pour ce qui est de la situation en profondeur de la tombe, il est également conforme à la description de l'abbé Guilbert de trouver le haut de la dalle juste au-dessous du niveau primitif de la sacristie déjà repéré ailleurs par la présence de petites tomettes bien ordonnées. Il est cependant intéressant de remarquer qu'au-dessus de la tombe ces tomettes sont disposées sans ordre dans une couche de plâtre guère plus épaisse que 2 tomettes superposées et que les cinq carreaux disposés en forme de croix dont parlait l'abbé Guilbert sont absents. Ceci apporte la preuve qu'à une certaine époque le carrelage primitif de la sacristie a été à cet endroit retiré pour pouvoir accéder à la tombe des Arnauld. De plus, une encoche visible sur une des parois de cette sépulture de pierre indique qu'un levier a été introduit pour soulever la dalle. Le contenu de la tombe nous fera comprendre pourquoi il y a de grandes probabilités que cet acte ait été commis sous la Révolution. Autour de la tombe ont été retrouvées de nombreuses planches de chênes très fragmentaires. N'oublions pas qu'en 1748 la bière de chêne qui avait d'abord contenu les restes des Arnauld était « presque totalement pourrie » et qu'après avoir installé l'auge de pierre « on eût même peine à placer aux côtés le peu qui restait de la bière de chêne ».

Lorsque la dalle fut soulevée, le contenu de la tombe apparut complètement bouleversé. De nombreux ossements étaient éparpillés dans de la terre, des tomettes et du plâtre, comme si tout avait été remis précipitamment, sans respect pour les restes humains. Les boîtes en plomb qui avaient renfermé les restes

46. Voir *supra*, p. 25.

47. Voir pl. VII.

48. Rappelons que cette épithaphe fut déplacée en 1845 lors du percement de la sacristie et de la construction de l'escalier. D'ailleurs la dernière marche surplombe en grande partie la dalle de la tombe. Ce qui prouve qu'à cette date, la sépulture des Arnauld était tombée dans l'oubli.

des Arnould avaient disparu. Cela ne doit pas nous surprendre puisque, d'une part, nous avons déjà noté que cette sépulture avait été ouverte et que, d'autre part, sous la Révolution, le pillage des tombes pour en extraire le plomb fut un fait général, cela dans un but de fabrication de munitions. Toujours à propos de ces boîtes il convient de préciser que cependant nous avons retrouvé quelques fragments de plomb déchiquetés. Si cette absence de boîtes fut quelque peu décourageante, l'étude des ossements et d'une pièce métallique, après un tamisage systématique des plus petits éléments, allait nous apporter une grande satisfaction en nous prouvant que nous étions bien en présence des restes des Arnould. Dans cette publication j'éviterai au lecteur une étude anthropologique détaillée de tous les ossements trouvés qui pourrait être fastidieuse mais qui fera l'objet d'une étude ultérieure... Parmi les nombreux os des différentes parties du squelette appartenant à plusieurs individus, je retiendrai seulement les crânes, les restes d'enfants plus ou moins momifiés ainsi que trois incisives ayant appartenu à ces derniers. En effet cela suffit à apporter des résultats décisifs. Ainsi nous devons retrouver dans cette tombe parmi les restes des Arnould, quatre squelettes d'adultes. Or, nous retrouvons bien un crâne et trois calottes crâniennes d'adultes. En 1974, l'identification de l'âge d'un crâne d'adulte se fait encore par la méthode de la fermeture des sutures crâniennes suivant les marges d'erreur de Vallois. Certains anthropologues nient la valeur de cette méthode. Aussi, malgré l'aide d'un ami anthropologue du Centre de Recherches Archéologiques Médiévales de Caen, M. Buchet, qui toute l'année reconstitue et étudie des crânes provenant de fouilles et, bien que possédant personnellement un certificat d'étude supérieur d'anthropologie de l'Université Paris VII, ce serait avec des réserves non négligeables (cela en attendant une méthode plus efficace) que je pourrais me permettre de donner un nom à chacun des crânes trouvés. Aussi je m'en abstiendrai et je me contenterai de dire, qu'il n'y a guère de doutes, pour que le crâne le mieux conservé soit celui d'Henry Charles Arnould de Lusancy. Le fait de rechercher quatre corps d'adultes dans une tombe qui a toutes les chances d'après sa situation et sa description d'avoir contenu ces personnes et de trouver dans cette même tombe quatre crânes d'adultes, ni plus ni moins, ayant à peu près les âges recherchés, pourrait à la rigueur, bien qu'avec peu de probabilité, être le fait du hasard. Il serait par contre tout à fait inacceptable de conclure à une coïncidence, quand après avoir appris par les textes que ces quatre corps d'adultes étaient inhumés avec deux

corps d'enfants de trois et cinq mois⁴⁹, on put découvrir quatre adultes et deux enfants associés dans une même tombe. Or c'est bien cela que nous avons trouvé. En effet, parmi les restes découverts, nous avons recueilli ceux d'enfants en très bas âge en partie momifiés dont l'étude des germes dentaires nous prouve sans conteste qu'ils étaient deux et avaient un âge compris entre 2 et 6 mois. Enfin, nous savions que nous pouvions retrouver des cœurs renfermés dans des boîtes. Si les parties en plomb en ont logiquement disparu, un élément métallique rouillé, incontestablement en forme de cœur, a bien été trouvé⁵⁰. Nous savons, d'après le texte de l'Abbé Guilbert, que le cœur du grand Arnauld était en 1710 dans « une boîte de fer blanc en forme de cœur ». Mais on sait par le même texte qu'en 1748 « on la supprima entièrement ». Par conséquent, cette partie de boîte en forme de cœur a renfermé, soit le cœur de Marie Emmanuelle Arnauld, soit celui de la Mère Angélique.

Voici encore un élément qui s'ajoute à tous les autres et qui nous prouve que les restes des Arnauld, bien que maltraités encore une fois après leur dépôt en 1748 dans une sépulture de pierre, n'ont cependant pas quitté la chapelle basse de l'église saint-Martin de Palaiseau.

Je pense qu'après ces recherches tant historiques qu'archéologiques et les conclusions qu'il a été possible d'en tirer, on doit en venir au stade de la restitution. Quand cela est possible, la mise en valeur d'un site sans transposition ni éparpillement des objets est sans conteste la meilleure solution. C'est pourquoi je fais appel aux services compétents afin que la tombe des Arnauld soit conservée à sa place et remise en état. Dans le même esprit, je voudrais ajouter qu'il semble désormais incohérent de laisser plus longtemps l'épithaphe des Arnauld à l'entrée du cimetière actuel, éloignée de la sépulture qu'elle accompagnait d'autant que cette belle pierre gravée du début du XVIII^e, abandonnée aux intempéries, s'abîme inexorablement⁵¹.

49. Je rappelle qu'il s'agit de Catherine Angélique Arnauld, âgée de 3 mois et d'Anne Constance Simone Arnauld, âgée de 5 mois.

50. Voir pl. VIII.

51. Cette dalle vient d'être inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté préfectoral du 28 janvier 1975. Il a été demandé à la municipalité de bien vouloir envisager sa repose dans la sacristie, auprès du caveau des Arnauld.

- Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé en particulier :
- mon ami Henri Clavelier qui a consacré de nombreuses heures à la fouille ;
 - MM. E. Delaunay, architecte des Bâtiments de France à Versailles, Michel Fleury, directeur des Antiquités historiques de la Région parisienne et Robert Vizet, député-maire de Palaiseau, qui m'ont accordé le droit de sondage ;
 - M^{mes} A. Berthier, P. Cavailler, Delibrias, Démoulins, Jaoul, Mahaux, Th. Picquenard ;
 - MM. J.-Y. André, l'abbé G. Auguin, P. Bartholi, Buchet, l'abbé A. Bobière, J.-P. Flandrois, Gouin, l'abbé Guérin, l'abbé Hy, Jacob, Jouault, C. Legallo, F. Lérique, Levert, L. Martin, Nicourd, M. Petit, A. Racary, l'abbé J. Treffort ;
 - les services des bibliothèques nationale, Sainte-Geneviève, Mazarine, ceux des Archives départementales des Yvelines et de l'ancien département de Seine-et-Oise, ainsi que ceux des Archives départementales de l'Essonne.

Jean-Michel BARTHOLI.

Sur une dalle gravée de tradition gothique recueillie à Brunoy

PROVENANCE ET CONSERVATION

La dalle gravée¹ dont il sera question dans les pages qui suivent fit longtemps partie des murs de la ville de Brunoy. Aucun témoignage direct ne nous renseigne plus sur son emplacement originel, mais nous savons qu'elle a été déplacée plusieurs fois au cours des temps. Pour rappeler ses dernières localisations connues nous nous référerons à la seule publication qui ait jusqu'à présent mentionné cette curieuse pièce, l'étude de Charles Mottheau sur Brunoy².

D'après cet auteur, qui, vers 1900, tenait ses informations du propriétaire du Café du Commerce³, situé à l'actuel n° 20 de la rue Monmartel, la dalle aurait été autrefois scellée « formant claveau à la grande porte de l'ancien cimetière » de la ville⁴. On notera au passage que l'expression « formant claveau » est assez impropre car la morphologie de la dalle exclut une telle utilisation architecturale ; mais cette tradition permet de bien situer les choses : la pièce aurait occupé l'emplacement B du croquis de la Planche X, au centre de la plate-bande du portail ; ce dernier est aujourd'hui repris dans une construction, mais son pilier en pierres de taille est encore bien visible (emplacement A).

La dalle fut ensuite encastrée, à titre d'élément décoratif, face gravée visible, dans le mur du Café du Commerce, côté rue, au-dessus du linteau de la petite porte ouvrant sur la courette de cet établissement (emplacement C). C'est là que C. Mottheau

1. Voir pl. IX.

2. *Brunoy, esquisse historique*, Paris, A. Picard, 2 vol. in-8°, 1909-1911, 136 + 142 p. (Mémoires de notre société, t. VIII et X). Cette dalle est brièvement décrite dans le tome VIII, p. 105-106.

3. Ce café porte toujours la même enseigne.

4. Les inhumations ordinaires cessèrent en 1775.

put l'observer ; d'où l'on déduit que ce scellement fut nécessairement réalisé avant 1899. Le propriétaire du café indiqua à C. Mottheau que la pièce lui avait été donnée par un maçon ; on peut donc supposer qu'elle aurait été récupérée lors d'une réfection du portail de l'ancien cimetière.

En 1945, la façade du Café du Commerce fut ravalée. A cette occasion, la dalle fut déposée et jetée sur un tas de gravats en attente de déblaiement. Elle fut alors recueillie par M^{me} G. Savary qui en fit don au Musée de Brunoy en 1973.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

L'objet est taillé dans un grès calcaire à traces fossilifères. Il est en forme de dalle à épaisseur constante mais à surface courbe (cylindrique). Il ne s'agit que d'un morceau de l'original puisque les tranches gauche et inférieure sont des surfaces de fracture. Les tranches supérieure et droite portent les traces régulières de la taille initiale. La face interne présente également les marques du bouchardage originel. Dans son état actuel, la face externe, celle qui est gravée, est inscriptible dans un rectangle de 34 x 25,5 cm. L'épaisseur est de 4,9 cm. La face interne a une courbure telle qu'elle s'appliquerait correctement sur un cylindre d'environ 75 cm de diamètre. Le poids est de 9,3 kg.

La face ornée a été polie puis gravée. Les traits de gravure, à section en V, ont une profondeur d'environ 1,5 mm pour le cadre et les lettres, moins d'1 mm pour les sujets.

Plusieurs encoches destinées à assurer le scellement de cette dalle ont été creusées dans ses tranches : on en voit une sur la tranche droite, qui contient encore un morceau métallique rouillé et noyé dans un ciment, deux sur la tranche inférieure et deux sur la tranche gauche. Il s'agit là de creusements sans doute relativement récents, nécessités par les scellements rue Monmartel ; en tout état de cause ceux des tranches gauche et inférieure ne peuvent témoigner d'un montage originel, puisqu'ils sont réalisés sur des surfaces de cassure.

LES GRAPHISMES

Pour la commodité de la description, nous distinguerons trois ensembles graphiques : d'une part, deux personnages entre lesquels se tient un dragon ; d'autre part, des représentations diverses meublant le fond du tableau ; enfin, une inscription en caractères gothiques.

1) *Les personnages et le dragon*

On voit immédiatement que les deux personnages sont des femmes ; agenouillées et joignant les mains, elles sont en attitude d'oraison chrétienne. Celle de gauche, coiffée d'un chaperon à queue large, porte un costume civil médiéval ; sur le devant de sa robe pend une double tresse qui peut représenter, soit les cordons ou les chaînettes d'une ceinture, soit un rosaire qui serait retenu par les pouces et dont la croix serait masquée par le genou. Celle de droite, en arrière-plan, enveloppée d'un manteau, est une sainte puisqu'elle est auréolée. Il s'agit donc de la scène, très classique en imagerie religieuse médiévale, où une donatrice, ici en position avancée, est présentée par sa sainte patronne. Dans cette optique, il serait intéressant d'identifier la sainte : ceci permettrait d'attribuer un prénom à la dame et, partant, d'orienter les recherches historiques.

On sait que les artistes médiévaux représentaient souvent les saints avec les attributs qui les caractérisaient dans les traditions de l'époque. Or on voit sur la dalle deux figurations qui répondent sans nul doute à ce souci de personnalisation : la sainte brandit une croix et elle maintient sous son genou un animal monstrueux. On dispose pour interpréter ces deux symboles de nombreux documents littéraires anciens retraçant la vie des saints. Mais il suffit de se reporter à l'un de ceux qui eut un immense retentissement sur l'art chrétien, tel la Légende dorée de Jacques de Voragine⁵, pour noter que sur huit histoires édifiantes de dragons, deux seulement intéressent des saintes, à savoir Marthe et Marguerite.

D'après les versions légendaires les plus répandues, sainte Marthe découvrit la Tarasque au moment où celle-ci avalait un homme ; elle jeta de l'eau bénite vers le monstre, lui montra une croix et, l'ayant ainsi vaincu, lui passa sa ceinture autour du cou ; d'où l'image classique de la sainte munie d'un bénitier et de son aspergeoir, conduisant en laisse un dragon dévorant. Quant à sainte Marguerite, d'après certains chroniqueurs, elle maîtrisa le dragon qui lui était apparu en faisant le signe de la croix ; selon d'autres, elle était armée d'une croix avec laquelle elle perça l'abdomen du monstre qui en creva.

En réalité, l'iconographie nous enseigne que le partage entre les illustrations relevant de ces deux légendes est parfois difficile ; et l'on devine aisément pourquoi : variantes de légendes

5. Cette vie des saints fut écrite vers 1255. La traduction consultée est celle de Téodor Wyzewa (Paris, Perrin, 1913).

conduisant à des représentations différentes pour la même scène, libertés prises par les artistes pouvant aller du simple défaut d'explicitation (par exemple, Tarasque non en train de dévorer) à ce qui ressemble à un contre-sens (par exemple, dragon tenu en laisse par sainte Marguerite), conventions graphiques susceptibles d'interprétations multiples (la croix-objet symbolise-t-elle une ostentation incantatoire ou le geste du signe de la croix ?), etc.

En définitive, c'est une consultation bibliographique qui nous permet d'identifier de façon sûre la sainte représentée sur la dalle⁶ ; nous ne saurions mieux faire que de citer le texte déterminant : « ... le plus souvent elle (sainte Marguerite) est représentée au moment où elle émerge du dragon qui l'a engloutie et qui retient encore dans la gueule un pan de sa robe : c'est cette image qu'on appelait au Moyen Age « sainte Marguerite yssant d'une serpent ». Ce détail permet de la distinguer de sainte Marthe apprivoisant la Tarasque »⁷. De fait, l'inexplicable « langue » du dragon figuré sur la dalle est un morceau de tissu. Ceci permet d'affirmer que la dame représentée se prénomait Marguerite.

2) *Les représentations diverses*

La signification globale des éléments qui composent le fond du tableau est claire : il s'agit de figures allégoriques représentant quelques-unes des étapes de la passion du Christ. Nous rappellerons le sens de chacun de ces idéogrammes en nous efforçant de suivre la chronologie des événements relatés par les évangiles synoptiques. Il est certain qu'en prenant les textes saints à la lettre, il serait possible de proposer plusieurs explications pour tel ou tel des emblèmes représentés, mais nous ne retiendrons que les interprétations consacrées par la tradition.

— Le glaive. Il évoque la résistance que tenta d'opposer Pierre à la cohorte qui venait arrêter Jésus à Gethsémani : de son glaive, le disciple coupa l'oreille droite de Malchus, un serviteur du Grand Prêtre.

— La tête tirant la langue. Elle représente Judas Iscariote après son suicide par pendaison. Il s'agit là d'une image relati-

6. Nous exprimons notre reconnaissance à M. Marc Thibout, conservateur en chef du Musée national des Monuments français (Palais de Chaillot) qui nous orienta si aimablement et si efficacement dans cette recherche bibliographique.

7. REAU (Louis), *Iconographie de l'art chrétien*. Paris, P.U.F., 1955-1959, 6 vol. in-8° (t. III, p. 880).

vement inhabituelle dans la symbolique ancienne des « instruments de la passion ».

— La main ouverte. Elle témoigne des soufflets reçus par Jésus.

— Le coq chantant. Il rappelle le triple reniement de Pierre. La position perchée sur la colonne est classique en imagerie médiévale.

— La colonne. Il s'agit, bien sûr, de la colonne à laquelle on attachait les condamnés à mort pour subir la flagellation préalable. Par rapport à d'autres scènes du même genre, on remarque ici l'absence de la corde de ligature qui est souvent représentée enroulée autour de la colonne.

— Le fouet à boules. Son dessin correspond parfaitement aux données historiques concernant l'instrument romain de la flagellation. Le « flagrum » comprenait en effet plusieurs lanières de cuir sur lesquelles étaient insérées, soit des balles de plomb, soit des astragales de pied de mouton.

— Le faisceau de verges. Les textes évangéliques ne précisent pas la nature des instruments utilisés pour la flagellation et les données historiques conduiraient à penser que, dans les usages romains de l'époque, les verges étaient réservées aux condamnés à mort par décapitation⁸. Il est cependant certain que c'est bien la flagellation qui est encore évoquée ; c'est ce que prouvent les conventions artistiques de maintes fresques médiévales où l'on voit apparaître à la fois le fouet et les verges.

— L'aiguière, le plateau et le linge. Cet ensemble symbolise le geste par lequel Pilate voulut marquer publiquement sa désapprobation quant à la condamnation de Jésus par les Juifs : c'est la scène du lavement des mains.

— Le rectangle et la pièce cruciforme (en haut à gauche). Il faut voir là l'extrémité du « patibulum », c'est-à-dire de la poutre transversale de la croix, avec planté dedans et sortant du cadre, l'un des clous de la crucifixion. On notera que le graphisme du clou est identique à celui des grands clous carrés de crucifixion que l'on peut voir dans diverses fresques gothiques⁹.

8. BARBET (Dr. P.), *La passion de N.S. Jésus-Christ selon le chirurgien*, Issoudun, Dillen, 1950, p. 61.

9. Par exemple, les fresques (2^e moitié du xv^e s.) de l'ancien château du Pimpéan, à Grézillé, Maine-et-Loire (reproduites au Musée national des Monuments français) qui présentent d'ailleurs des verges de flagellation absolument comparables à celles de la dalle étudiée.

On voit qu'il s'agissait ici d'une croix en tant que telle, c'est-à-dire sans Christ. Compte tenu de la géométrie de la scène, il y a tout lieu de croire que l'artiste avait gravé une croix en tau et non une croix grecque ou latine.

— L'échelle. Appuyée sur le patibulum, il faut évidemment l'interpréter comme l'instrument de la « descente de croix ». On remarquera simplement qu'en la représentant le graveur n'a fait qu'obéir à une convention artistique ; car les évangiles ne mentionnent pas cet objet. Qui sait si une inconsciente transposition à partir du spectacle des gibets moyenâgeux n'a pas contribué au succès de la représentation de cet instrument dans les siècles qui suivirent ?

3) *L'inscription*

Il subsiste sous la scène qui vient d'être décrite la fin de deux lignes d'une inscription en caractères gothiques bien gravés, avec signes abrégatifs. C. Mottheau avait déjà interprété les trois mots médians de la ligne du haut « legle de ceas », c'est-à-dire, compte tenu des abréviations, « l'église de céans ». Mais le déchiffrement peut être poussé beaucoup plus loin. Nous mettons entre crochets les reconstitutions de parties totalement manquantes et entre parenthèses les reconstitutions qui paraissent les plus vraisemblables. Selon ces conventions, nous lirions : « ... [fab] (rique) de l'église de céans (sont)... (dire) en ladite église à l'intention... »¹⁰.

DATATION

C. Mottheau rapportait cette dalle au xiv^e siècle ou au commencement du xv^e. Cette datation nous paraît nettement trop haute et nous proposerons de la corriger en fonction des arguments exposés ci-dessous.

10. Nous remercions vivement M^{me} P. Cavaller qui, à l'examen de nos documents, a bien voulu compléter notre essai de déchiffrement en proposant les mots « fabrique, sont, à l'intention ». Il s'agit certainement d'une fondation de messes commençant ainsi : « les marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'église de céans sont tenus et obligés de faire dire en la dite église à l'intention... ». On trouve des textes tout à fait similaires à la même époque dans les églises voisines de Montgeron, Draveil, Saint-Germain-lès-Corbeil, Quincy-sous-Sénart, Sucy-en-Brie, etc... (*Inscriptions de la France du V^e au XVIII^e* par F. de GUILHERMY, Paris, I.N., 1873-1883, 5 vol. in-4°, t. IV, p. 199, 202, 204, 232, 237, 308, 415...).

1) *Les costumes*

Si la robe de la dame et le manteau de la sainte sont tout à fait dans la tradition de l'art gothique, ces vêtements ne présentent, semble-t-il, aucun caractère autorisant une datation relativement précise. Tout au plus pourrait-on dire qu'ils sont du xiv^e, du xv^e ou du xvi^e siècle. Par contre, la coiffe de la dame constitue, elle, un élément significatif du xvi^e siècle dans sa totalité ¹¹.

2) *Le nimbe de la sainte*

Durant le Moyen Age, et même jusque vers la fin de l'époque gothique, le nimbe est normalement figuré dans les arts graphiques sous forme d'un cercle plus ou moins concentrique au visage. La représentation ovale, en perspective, est tardive et ne devient classique que vers le milieu du xvi^e siècle.

3) *Le style des personnages*

L'allure générale des costumes est encore, il est vrai, très médiévale. Cependant, la position de trois quarts des personnages, les courbes des drapés, en un mot la souplesse des attitudes, annoncent déjà l'influence des œuvres picturales de la Renaissance.

4) *L'inscription*

On sait que l'utilisation courante des caractères gothiques dans les documents publics cessa sous Henri II, c'est-à-dire vers le milieu du xvi^e siècle. Quant à la morphologie des caractères, il ne semble pas qu'elle puisse ici fournir de bien précieuses indications : l'époque est trop tardive pour qu'on puisse diagnostiquer des variantes significatives, d'autant qu'il s'agit d'une inscription lapidaire, donc, en principe, encore plus stéréotypée qu'une inscription manuscrite.

Les termes d'appréciation que nous nous sommes efforcé d'utiliser montrent qu'aucun des éléments considérés, pris isolément, ne peut justifier l'annonce d'une date précise. La combinaison de ces arguments nous conduirait cependant à rapporter la dalle à une époque moyenne qui pourrait être le milieu du xvi^e siècle.

11. Voir : ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française*, t. III (le costume). Paris, A. Picard, 1916, in-8°, 616 p.

INTERPRÉTATION GÉNÉRALE. HYPOTHÈSES

1) *Localisation première*

On a vu que la plus ancienne localisation connue de la dalle était le mur de l'ancien cimetière paroissial. Mais, selon toute vraisemblance, il ne s'agissait pas là de l'implantation originelle, d'autant que la pièce à l'état complet devait avoir une courbure incompatible avec un scellement sur un mur plan. C. Mottheau avait déjà suggéré que cet objet aurait pu être appliqué sur une colonne de l'église saint-Médard et saint-Roch. A tous points de vue cette hypothèse nous paraît hautement vraisemblable. D'ailleurs, il semble bien qu'il existe en effet dans l'église des surfaces susceptibles d'avoir pu recevoir la dalle en applique. Les boiseries du XVIII^e siècle qui parent les murs et les colonnes interdisent aujourd'hui de prendre la mesure exacte de toutes les courbures ; mais, par exemple, le diamètre hors tout de la boiserie recouvrant la colonne située au plus près du chœur, à proximité du caveau de la famille de Monmartel, est d'environ 80 cm ; la courbure de la colonne de pierre sous-jacente doit donc être fort voisine de celle de la dalle.

Si l'on admet que la pièce était originellement scellée dans l'église, il faut supposer un bien puissant motif pour en expliquer le retrait. On pourrait imaginer une dépose à l'époque révolutionnaire, à cause d'une allusion au caractère noble ou seigneurial de personnages éventuellement cités dans l'inscription. Mais, beaucoup plus vraisemblablement, on pourrait justifier le descellement par les impératifs de la mise en place des boiseries décoratives en 1772.

2) *Composition originelle de la scène*

Il a été dit précédemment que la partie de dalle conservée nous offrait l'image d'une donatrice prénommée Marguerite et de sa sainte patronne, disposées sur un fond représentant certains des instruments de la passion du Christ. La nature même du sujet, la position des deux personnages encore visibles et les traditions figuratives de l'époque nous donnent pratiquement l'assurance qu'il manque, sur la gauche, une partie de dalle représentant le donateur et son saint patron. L'axe de symétrie de ces deux demi scènes était certainement le tronc de la croix. Dans cette optique et d'après ce qui reste du dessin, il manquerait donc en largeur un peu plus de la moitié de l'ensemble. Nous n'avons guère d'éléments pour estimer ce qui a pu disparaître en hauteur, mais il est possible que l'inscription n'ait comporté qu'un petit nombre de lignes.

Si, comme nous le pensons, un donateur et son patron figuraient dans la partie gauche de la dalle originelle, on peut se demander quel était le fond du tableau manquant. On ne pourrait guère le concevoir vide. Pouvait-il contenir des sujets religieux formant répondants à ceux qui nous sont conservés ? Certainement oui. En effet, lorsqu'on compare la représentation de la passion telle que nous la voyons sur la dalle à des représentations complètes datant d'époques avoisinantes, on s'aperçoit qu'il manque probablement beaucoup d'éléments. Parmi les sujets classiques aux xv^e et xvi^e siècles, citons ceux qui ne figurent pas sur la partie de dalle conservée : la bourse contenant les trente deniers de la trahison de Judas, la lanterne du serviteur du Grand Prêtre éclairant le visage de Jésus au moment de l'arrestation, la couronne d'épines, le voile de la Sainte Face, le marteau des bourreaux, la tunique sans couture du Christ, les dés avec lesquels les gardes tirèrent au sort les vêtements du condamné, l'éponge imbibée de boisson acidulée tendue au crucifié au bout d'un roseau ou d'un javelot, le seau contenant cette boisson, la lance du coup de grâce au cœur, les tenailles de la descente de croix, les trois vases à parfum des saintes femmes. C'est là sans doute plus qu'il n'en faut pour meubler le tableau derrière le donateur ; au moins est-on sûr qu'il y avait matière à orner la partie disparue de la dalle avec des emblèmes directement apparentés à ceux qui ont été préservés.

3) *Qualité des donateurs*

Nous regrouperons sous ce paragraphe des observations diverses tendant, d'une manière ou d'une autre, à cerner la personnalité des donateurs.

Remarquons d'abord que la dalle n'est pas une œuvre très spectaculaire. Son matériau est commun et ses dimensions relativement faibles ; quant à sa facture artistique, elle dénote le travail d'un artisan, sans doute bon dessinateur, mais d'un niveau disons relativement modeste ; encore que la matière première et les dimensions réduites aient certainement accentué l'aspect un peu rudimentaire de la pièce ; ce qui conduirait à penser que cette dernière ne fut pas réalisée à l'intention de personnages de la plus haute noblesse. N'oublions pas cependant qu'au xvi^e siècle Brunoy ne comptait que 750 habitants et que l'église n'avait pas encore bénéficié des embellissements qui seront commandés plus tard par le Marquis de Brunoy, Armand-Louis-Joseph Pâris de Monmartel. En ce sens, l'œuvre s'insérait sans doute normalement dans un certain contexte local.

On notera cependant que la bien probable localisation de cette pièce dans l'église elle-même indiquerait l'appartenance des intéressés à une classe sociale très nettement au-dessus de celle de la population moyenne d'alors. Et puisqu'il n'est guère possible de douter qu'il s'agisse là d'une œuvre de portée « locale », tout laisserait croire qu'elle aurait concerné un couple seigneurial lié à l'histoire du fief ou de l'église de Brunoy.

Un autre type d'indice aurait pu nous guider dans l'appréciation du rang social des intéressés : le degré de richesse du costume de la dame. Disons tout de suite que la coupe de la robe ne nous renseigne en aucune façon : c'est la qualité du tissu qu'il eût fallu connaître. Quant à la coiffe, le type en est commun aux diverses classes sociales et la gravure ne nous dit pas si elle était en simple drap ou en velours précieux. Par contre on aurait pu espérer discerner la représentation de broderies ; mais l'absence d'ornements ne paraît pas significative : d'une part, il s'agit d'une œuvre pieuse pour laquelle la simplicité peut avoir été voulue ; d'autre part et surtout, la conjugaison des facteurs matière première/dimension des personnages ne permettait pas ici la représentation de menus détails. On notera simplement que les hachures qui se voient au revers des manches de la dame et de la sainte peuvent éventuellement schématiser des doublures qui seraient alors le signe d'une certaine recherche. En définitive, s'il est vrai que rien, dans les habits, ne milite clairement en faveur de la noblesse de la dame, rien non plus ne vient s'opposer à cette distinction particulière que nous avons cru pouvoir évoquer précédemment.

Ceci dit, après avoir précisé le prénom de la dame, il eut été d'un intérêt majeur de déterminer son nom. L'érudit C. Mottheau a longuement étudié la seigneurie de Brunoy et rétabli l'identité et les filiations de maints seigneurs du lieu. C'est dans son ouvrage que nous avons recherché des « coïncidences plausibles » entre ce que nous savions de la dalle et les personnages qui firent l'histoire du fief. Les résultats furent malheureusement assez décevants. Nous n'insisterons pas sur « Marguerite de Médan » qui épousa vers 1394 Adam de Gaillonnel, lequel fit aveu au roi de sa seigneurie de Brunoy le 22 décembre 1412 : l'époque visée semble trop haute. Déjà plus intéressante pour l'enquête serait l'histoire de la génération suivante. Le couple précité eut en effet un fils, prénommé également Adam, plus connu sous le nom d'Hervé de Neufville ; or, ce dernier épousa



Dalle gravée de Brunoy. — Dimensions: 34 x 25,5 cm.



Brunoy. — Place de l'église et rue Monmartel.

« Marguerite Alory » dame du Val Coquatrix¹², laquelle est décédée après 1516 semble-t-il. Bien entendu, nous aurions préféré trouver mention dans la famille de Lannoy d'une dame Marguerite autorisant quelque rapprochement avec la dalle, puisque les membres de cette famille détenirent la seigneurie de Brunoy de la fin du xv^e siècle au milieu du xvii^e siècle et firent reconstruire l'église au xvi^e siècle ; mais ce ne fut pas le cas.

4) Destination

C. Mottheau a proposé de voir dans la dalle qui a retenu notre attention le fragment de l'épithaphe d'un curé. Cet auteur a-t-il été influencé par le mot église qu'il avait reconnu dans l'inscription ? Des enduits muraux l'ont-ils empêché de bien distinguer les dessins ? Quoi qu'il en soit, il semble désormais établi que cette hypothèse n'est plus envisageable puisque la gravure fait allusion, très probablement à un couple, et au moins à une dame. Bien plus, la vocation funéraire de cette pièce nous paraît douteuse. Sans que l'on puisse leur attribuer valeur de preuves, plusieurs raisons nous confirment dans cette opinion. La forme bombée constituerait sans doute une assez curieuse originalité par rapport à la morphologie des dalles funéraires de l'époque. Les dimensions réduites, sauf à imaginer une très longue inscription, ne sembleraient pas mieux satisfaire à l'usage tumulaire. La représentation symbolique de la passion serait-elle bien plausible sur la tombe de personnages n'appartenant pas à un ordre religieux ? Quant aux termes de l'inscription qui ont pu être déchiffrés, ils démontrent un lien avec l'église mais non avec une sépulture. C'est pourquoi, à titre d'hypothèse de travail, nous verrions volontiers dans cette œuvre, soit une simple marque de reconnaissance à un couple de hauts bienfaiteurs de la paroisse, soit, plus vraisemblablement, le rappel d'une fondation au profit de l'église de Brunoy, dont les donateurs auraient retiré des avantages spirituels. L'application de la dalle sur une colonne de l'église se concevrait alors aisément. Ceci n'expliquerait pas clairement l'allégorie de la passion du

12. Le Val Coquatrix était le domaine seigneurial de Saint-Germain-lès-Corbeil dont l'église possède d'ailleurs de remarquables pierres tombales ; celle de Loys Tillet et de Denis Paris, sa femme, gravée sans doute après 1516, présente deux particularités qui nous intéressent : un rosaire est accroché à la ceinture de Denise Tillet et les trois filles de celle-ci sont coiffées comme la dame de la dalle de Brunoy. Cf. VOLLANT (L.), *L'église de Saint-Germain-lès-Corbeil*. Paris, Picard, 1897, in-8°, 42 p. (Mémoires de la société I), pl. IX.

Christ ; mais il est au moins certain que ce thème reflète ce qu'Emile Mâle a appelé « la grande préoccupation des âmes » aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles¹³.

Jean-Pierre SAVARY.

13. MALE (Emile), *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*, Paris, A. Colin, 1908, in-4°, 558 p.

L'église de Dannemois¹

Quand on vient de Paris par la Nationale 448, on voit vers le km 49,5 à gauche le clocher roman d'une église, flanquée à gauche d'un grand toit, vieux bâtiment de ferme.

Lorsqu'on s'approche de l'église, on débouche sur une place assez vaste. Nous sommes à Dannemois, canton de Milly-la-Forêt.

Dannemois s'écrivait au xvi^e s. Dampnemois²; au xvii^e s., on trouve Dapnemois³; on a ensuite Dannemoys².

LA SEIGNEURIE DE DANNEMOIS

La seigneurie de Dannemois appartenait aux xii^e, xiii^e, et xiv^e s. à une famille de Dannemois dont on connaît plusieurs membres : Thierry, Aubert, Gui, Baudouin, Guillaume, Geoffroy et Robert⁴. A la mort de ce dernier, vers 1350, Dannemois fut partagé probablement entre ses deux tantes ou leurs ayants-droit. La part de Marie de Dannemois, épouse de Simon 1^{er} de Melun, passa à leurs fils Gilles et Jean II, puis à leur petit-fils Jean III. Au milieu du xv^e s., elle est parvenue, on ne sait comment, aux mains de Jean de Launay ; sa fille Antoinette, épouse de Jean de Coutes, en hérite, puis sa petite-fille Gauchères de Coutes ; celle-ci, par son remariage avec Antoine de Melun vers 1500, ramène cette seigneurie dans la famille de Melun. Leurs trois fils Louis, Georges et Loup en jouissent simultanément ; leur petit-fils Michel l'échange avec Pierre Clausse en 1579⁵.

1. Essonne, arr^t d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

2. *Archives du château de Courances*, acte du 10 février 1559.

3. Pierre tombale de Pierre Clausse dans l'église de Courances.

4. H. STEIN, *Recherches sur quelques officiers royaux des 13^e et 14^e siècles originaires du Gâtinais*, dans *Annales du Gâtinais*, tomes XX, XXI, XXII et XXXIV.

5. *Arch. S.-et-M.*, 21 F 3.

La deuxième part revint à Jeanne de Dannemois, épouse de Jean du Plessis. Leur fils Robert (mort en 1388) leur succéda, mais ne laissa qu'une fille, Jeanne, épouse de Jean de Mauvoisin. Leur seigneurie tomba peu après aux mains de Guillaume des Barres (1471), dont la fille Gillette⁶ épousa Jean Pailler. Leur fils André posséda la seigneurie au début du XVI^e s. ; sa femme Michelle de Silly, remariée à François de Cocheilet, la conserva jusqu'au milieu du XVI^e s.

C'est le 10 février 1560 que fut donné à Paris un arrêt du Parlement pour trancher un litige entre les deux co-seigneurs de Dannemois à propos d'une danse à faire devant l'église ; le jugement concerne « Loys de Melun, seigneur de Dampnemois en partie et Jehan de Chaillou aussi seigneur en partie dudit Dampnemois »⁷.

Après Jean de Chaillou, ce fut sa fille Catherine à devenir co-seigneur de Dannemois, mais en 1601 elle dut s'en dessaisir au profit de la famille Clause qui réunit ainsi la seigneurie de Dannemois divisée depuis 250 ans⁸.

Ce fut d'abord Pierre Clause, déjà seigneur de Fleury-en-Bière et de Courances, qui devint le nouveau seigneur en totalité de Dannemois ; lui succéda son fils François Clause.

En 1622, François Clause vend ses deux seigneuries de Courances et de Dannemois à Claude Gallard, « Conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France ».

En 1652, par suite de mariage, la seigneurie de Dannemois appartient à Nicolas Potier de Novion, Président au Parlement de Paris.

En 1780, la famille de Novion est remplacée par la famille de Nicolaÿ.

6. Cette Gillette a été mentionnée parmi les seigneurs de Dannemois par C.H. DAVID, malheureusement sans références dans une monographie manuscrite, rédigée en 1899, conservée aux Arch. dép. des Yvelines (microfilm 1 Mi 73 aux Arch. dép. de l'Essonne).

7. *Arch. du château de Courances*, acte du 10 février 1559.
Voir aussi : A.R. VERBRUGGE et B. SIBERTIN-BLANC, *Un curieux procès au XVI^e s. entre deux seigneurs de Dannemois*, dans le bulletin de notre société, année 1965, p. 43-53.

8. Voir la note 4 de l'article cité à la note précédente.

LE « CHATEAU » DE DANNEMOIS

En 1601, la seigneurie de Dannemois appartient entièrement à Pierre Clause. L'acte d'adjudication de la deuxième partie parle d'un manoir de quatre arpents⁹. Ce manoir — « châtelet » était situé près de l'École, où l'on trouve encore le « Pré du Châtelet »¹⁰.

L'autre demeure seigneuriale s'appelait le « château de la Louvetière »¹¹.

LA PAROISSE DE DANNEMOIS¹²

La paroisse de Dannemois existait déjà au XIII^e s. ; elle appartenait alors au diocèse de Sens.

Jusqu'à la Révolution, Dannemois eut un curé résident.

Le premier évêque concordataire de Versailles, Mgr Charrier de la Roche, confirma en 1802 à Dannemois son titre paroissial. En vertu d'une nouvelle Ordonnance épiscopale datée du 12 décembre 1807, approuvée par décret impérial du 28 août 1808, M. Pitet, qui en était curé depuis 1805, la quitta pour s'installer comme curé de Courances, où il mourut en 1832.

En 1812, époque où le choléra fit de nombreuses victimes en cette commune, un service religieux sembla s'établir régulièrement : la paroisse fut donc desservie à nouveau, tantôt par le curé de Courances, tantôt par celui de Soisy-sur-Ecole, sans toutefois rompre le lien qui l'attachait à Courances.

En 1842, la municipalité de Dannemois acheta l'ancien presbytère qu'elle convertit en maison d'école.

En 1847, le curé de Courances reprit le service de Dannemois ; une réfection importante de l'église se fit cette année-là.

En 1861, le Conseil municipal supprima le traitement de 200 livres alloué au curé de Courances, qui n'en desservit pas moins l'église de Dannemois.

9. *Arch. du château de Courances*, acte de 1601.

10. Cadastre de Dannemois. C.-H. David affirme en 1899 qu'il aurait été facile, quelques années plus tôt, de reconstituer, d'après les vestiges qui en subsistaient encore, le plan du Châtelet de Dannemois.

11. Au nord-ouest de la commune.

12. Voir PREVOST (E.), *Notices*, dans *La Voix de nos cloches, Trait d'union des paroisses du doyenné de Milly-la-Forêt*, déc., 1952, janv. 1953, mars et mai 1953.

Depuis 1875, ses habitants n'avaient plus la messe le dimanche, malgré les vives protestations que ne manquèrent jamais de faire entendre certaines personnes.

Au début du siècle, les messes dominicales reprirent à l'église de Dannemois.

L'ÉGLISE DE DANNEMOIS

L'église paroissiale de Dannemois se compose de deux parties¹² :

— *la partie la moins ancienne qui s'est effondrée* le 1^{er} janvier 1900 à 1 h. du matin : la voûte en ogive a cédé sous le poids des tonnes de terre formant le « moule », détrempe par l'eau due aux infiltrations dans la toiture en mauvais état. Les hauts murs subsistent, percés d'élégantes fenêtres au nombre de cinq. Ces fenêtres montrent une architecture datant du XIV^e s.

Le lierre ronge ces ruines romantiques.

— *la partie romane* semble remonter au XI^e s.

Extérieur

Une tour carrée, simple mais élégante, surmonte le grand toit de l'ensemble ; chacune de ses quatre faces est éclairée par une baie romane géminée dont la colonnette est surmontée d'un modeste chapiteau en forme de pyramide tronquée renversée. La cloche qu'elle contient fut refondue et baptisée le 14 août 1818 : elle eut pour parrain et marraine le marquis et la marquise de Nicolaÿ.

Intérieur

L'église actuelle de Dannemois est dédiée à saint Mammès¹³ ; elle mesure intérieurement 15,30 x 9,80 m ; elle comporte une nef principale voûtée en plâtre, avec, sous la tour, un petit chœur, et à droite un bas-côté, de construction postérieure, composé de deux travées.

La nef montre de chaque côté deux petites fenêtres hautes ; celles de droite ont été bouchées lors de la construction du bas-côté. Une fenêtre ronde s'ouvre au-dessus de la porte principale.

Les ogives du bas-côté semblent indiquer un XIII^e s. rustique. Le flanc droit comporte une fenêtre ogivale, une fenêtre

12. Voir le plan (pl. XII) et la photographie (pl. XI).

13. Saint Mammès semble bien être le véritable patron de l'église de Dannemois ; voir l'article cité à la note 7, p. 49.

ronde et une porte qui a été précédée d'un auvent sur piliers de bois ; une fenêtre donnant sur la façade occidentale a été bouchée. Les baies de communication avec la partie romane sont en arc brisé.

Cette église possède une très belle cuve baptismale en pierre, de forme ovale, décorée de godrons et d'entrelacs¹⁴.

LE « PRESBYTÈRE » DE DANNEMOIS

Dans les aveux d'Antoine de Melun en 1518 et de Pierre Clausse en 1586, il est fait mention à Dannemois d'une chapelle des saints-Côme-et-Damien. Cette chapelle s'élevait près de l'église actuelle, côté sud.

En 1726, cette chapelle était en ruine ; sur ses fondements on construisit une maison qui était destinée à loger un maître d'école ; « pour bâtir ladite maison, [les habitants de la paroisse] ils ont contribué de leurs deniers, chacun [selon] sa bonne volonté et sa charité ; lesquels n'étant pas assez suffisants, ils ont consenti que les ormeaux qui se trouvaient autour de l'église et dans l'ancienne chapelle Saint-Côme au nombre de quatre sur le chemin de la procession soient vendus au plus offrant pour contribuer à la construction de ladite maison... »

Faute de maître d'école, la maison fut louée comme presbytère. Elle fut ensuite acquise par Madame de Novion et réunie à ses domaines de Courances et de Dannemois.

L'acte cité ci-dessus parle d'un *chemin de la procession* ; ce chemin subsistait encore récemment : entre la ferme « des Templiers » et l'église, existe effectivement un passage ; une porte à gauche du portail de l'église permettait d'y passer. Une autre porte, dans le mur de l'ancien « presbytère », complétait le passage.

Madame de Novion fit fondation d'un maître d'école dans la commune de Dannemois, pour le logement duquel elle abandonna la jouissance de la maison acquise près de l'église.

Durant la Révolution, la maison fut louée à des particuliers, mais Madame de Nicolaÿ la réclama en vertu du « testament de la veuve Novion » : elle eut gain de cause auprès de la commission du Directoire exécutif.

14. Depuis 1961, ont disparu de l'église de Dannemois : un « bant pour les Margvilliers 1666 » ; une toile avec une peinture « naïve » de saint.

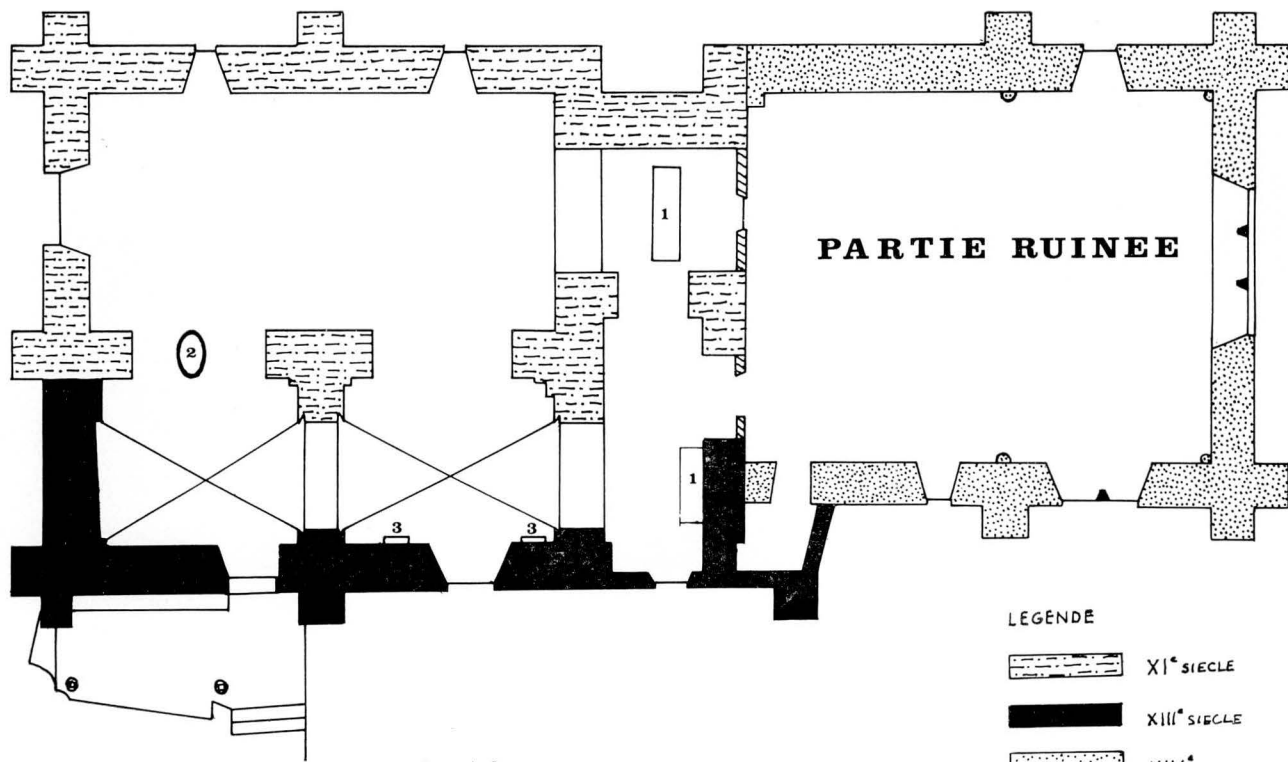
De l'ancienne chapelle des saints-Côme-et-Damien on aperçoit encore un pilier au pignon est de l'église, ainsi qu'un pan de mur sur la façade nord de la maison qui appartient aujourd'hui à Madame Baguès.

A.R. VERBRUGGE,
ancien curé de Courances.







Eglise de Dannemois.

EGLISE DE DANNEMOIS



1: autels
2: fonts baptismaux
3: pierres tombales, provenant de la partie ruinée

LEGENDE

	XI ^e SIECLE
	XIII ^e SIECLE
	XIV ^e SIECLE
	MODERNE

Prospection aérienne

ABBEVILLE-LA-RIVIERE ¹

Ferme de l'Orme : la zone entourant cette ferme reste un point à surveiller tout particulièrement. Si, l'an dernier, des sites à fossés géométriques (champs celtiques, gallo-romains ou médiévaux) avaient été repérés jusqu'à une assez grande distance de la ferme, au sud-ouest, cette fois c'est une structure d'habitat agricole gallo-romain avec mur d'enclos et des constructions au centre qui se montrait au nord-ouest de la ferme, à environ 800 m, en tout cas, entre une route (je pense qu'il s'agit de la D. 145 entre Marolles-en-Beauce et le hameau de Cour-Pain) et un chemin est-ouest, vers la côte 149, et par conséquent tout près d'un lieu-dit « Les Mézières ». Une vérification sur place s'impose mais la localisation doit être bonne.

CHAMPMOTTEUX ¹

Au sud-est du village, au sud du premier virage, à gauche de la route de Malesherbes, 100 ou 200 m, par conséquent entre la D. 1 et la D. 63 et les lieux-dits « Le Chemin de Boigneville » et la « Rue Creuse », certitude d'un établissement agricole gallo-romain dans un enclos assez vaste (peut-être un hectare). Ce site est à rapprocher d'un site repéré il y a dix ans où je n'avais aperçu qu'une petite construction carrée. De toute façon, jusqu'à plus ample informé, l'habitat n'est pas très grand et ne remplit pas l'enclos.

SACLAS ¹

Un site nous avait été indiqué, cet hiver, peut-être en rapport avec le fanum de Saclas ou la voie romaine vers Orléans. Le sud de la ville et le plateau ont été survolés à deux reprises sans résultats. La zone montre des champs fossiles qui semblent avoir subi un remembrement ou un arasement des haies. Si la

1. Arrondissement d'Etampes, canton de Méréville.

partie boisée conserve des traces de fortifications, il semble assez difficile de les repérer d'avion et de les relier à une structure plus générale.

*SOUZY-LA-BRICHE*²

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une découverte puisque le site a été fouillé jadis par M. et M^{me} de Saint-Périer, les photos prises cet été ont une grande valeur étant donné l'importance des constructions repérées. Elles semblent montrer que les fouilles antérieures n'ont concerné qu'une infime partie du site qui, tel qu'il apparaît, ressemble moins à une villa qu'à un bâtiment public. Ce qui est certain, c'est qu'il est complexe et non isolé car d'autres constructions existent alentour, tout le flanc sud de la vallée paraît avoir été habité.

J'ai survolé Souzy à plusieurs reprises depuis huit ans et jamais, sauf une fois, mais les clichés étaient médiocres, je n'avais pu le faire au bon moment ; le sol restait muet. Cette année, nous y sommes allés quatre fois et les vols exécutés fin juin ont été féconds.

Si l'on regarde le cadastre de Souzy, on s'aperçoit que tout une zone de la rive droite de la Renarde est boisée (parcelles 233, 236, 237, 238, 239, 240 et 241) ; je pense que les fouilles de M. et M^{me} de Saint-Périer ont été effectuées là. Le site que nous appellerons « La Cave Sarrazine », puisque c'est le toponyme cadastral, s'étend de cette zone perturbée boisée à la D. 82. Vers le carrefour de Souzy, il ne commence qu'à la parcelle 229, près de la route et prend la grande pièce en écharpe, dans une direction diagonale qui doit dépasser la route à la pointe sud-est de l'ensemble et pénétrer dans le champ suivant, sans atteindre les parcelles de la prise d'eau. On devrait donc trouver des traces du mur d'enceinte dans la rigole qui joint la route à la rivière et sans doute aussi dans la parcelle 245 qui doit être à l'angle nord-est des bâtiments.

A mon avis, les constructions s'inscrivent dans un mur d'enceinte rectangulaire de 200 m de long sur 100 m de large. On trouve, à l'intérieur de cet enclos, un autre mur de plus de 100 m de long sur moins de 50 m de large, avec le plus souvent une galerie intérieure de pourtour, et des avancées en demi-cercle vers l'extérieur.

2. Arrondissement d'Etampes, canton d'Etréchy.

Dans ce second rectangle, la partie la plus proche de Souzy et de la rivière a des constructions circulaires ou paracirculaires en forme de piscines ou de bassins.

A l'autre extrémité, un grand ensemble de pièces dont l'ordonnement est confus, avec peut-être des constructions remaniées. Entre les deux, mais toujours dans le premier tiers oriental, un ensemble de constructions nettes, avec des salles symétriques et une pièce avec abside au centre.

Enfin, en dehors de l'enceinte extérieure, un bâtiment très particulier chevauche les parcelles 229 et 230, à 10-12 m de la route. Il s'agit de deux murs circulaires concentriques, le plus grand pouvant avoir de 15 à 18 m de diamètre. C'est à cet endroit que j'avais cru voir un bâtiment octogonal du même genre il y a quelques années. J'avais ensuite trouvé au sol une très grande quantité de *tegulae*.

Je pense qu'il faudra veiller tout particulièrement à ce qu'aucune construction moderne ne vienne bouleverser le site dans les années à venir. S'il est exact que le propriétaire entend léguer le terroir de la « Cave Sarrazine » à l'Etat, il y aura possibilité d'ouvrir un chantier dans un proche avenir et de résoudre l'énigme de Souzy.

ETAMPES³

Villesauvage, lieu-dit « La Treille ». Le site déjà repéré en 1964 et rephotographié l'an dernier a révélé de nouvelles constructions dans la partie nord de la villa, autour des bâtiments probables du « Villicus ». La zone occupée par la maison du maître était malheureusement très peu visible. On distinguait difficilement les bâtiments qui bordent le côté sud de la route qui mène à la ferme de Bois-Renaud.

Dans le même secteur, je relève une zone suspecte juste en haut de la N.20 au débouché de la déviation sur le plateau, à droite, avant le poste d'essence. Il peut s'agir d'une petite construction.

Daniel JALMAIN.

3. Chef-lieu d'arrondissement.

Fouilles et trouvailles

*CORBEIL-ESSONNES*¹. - *Les Tarterêts*²

Trois nucléi³ dont le plus gros pèse 3 kg ont été « sauvés » des chenilles des bulldozers en contrebas de l'actuelle briqueterie Gilardoni, lors des nouveaux tracés de routes qui coupent aujourd'hui en deux la colline des Tarterêts.

Leur patine commune est blanche et le plus petit semble avoir été aménagé pour une fonction bien précise.

Là encore, tout laisse à croire que la colline des Tarterêts n'a pas révélé tous ses secrets !

Gérard BERGER,
Technique - Science et Nature.
Comité d'Entreprise de Snecma-Villaroche.

*DOURDAN*⁴. - *Rue des Réservoirs*

De nouvelles trouvailles⁵ ont été faites, au mois de février, dans la rue des Réservoirs, près du bois, au lieu-dit « L'ariscotelle », à l'occasion d'un terrassement préalable à la construction d'une maison au n° 33.

Les ouvriers ont mis au jour, à une profondeur de 1,30 m dans la partie haute et de 0,60 m dans la partie basse, six poteries dont quatre étaient groupées. Elles étaient toutes remplies d'une substance qui n'a malheureusement pas été conservée et fermées chacune par une pierre. Elles étaient, en outre, entourées de pierres meulières jusqu'au niveau du col.

1. Arrondissement d'Evry, chef-lieu de canton.

2. Voir notre *Bulletin* n° 40, 1970, p. 108.

3. Voir pl. XIII.

4. Arrondissement d'Etampes, chef-lieu de canton.

5. Voir notre *Bulletin* 1973, p. 92-93.

Sur ces six poteries qui furent plus ou moins brisées, nous avons pu faire les constatations suivantes :

— Un pot entièrement reconstitué de couleur grège mesure 23,5 cm de hauteur. Les dimensions du col, de la panse et du fond sont respectivement de 17 cm, 21,5 cm et 9 cm.

— Un autre pot presque entièrement reconstitué, gris bleuté à fond blanc grisâtre, mesure 30,5 cm de hauteur. Les dimensions au col, à la panse et au fond sont : 21,5 cm, 26 cm et 9 cm.

— Les tessons qui restent comportent au moins vingt types différents de céramique attestant tous une bonne cuisson. On remarque parmi eux trois petits fonds d'un noir lustré mesurant 3 cm, 5 cm et 5,5 cm de diamètre ; de la poterie non décorée, de la poterie rouge, grise, gris bleuté et noire.

Outre ces récipients, a été découverte une petite structure formée de tuiles plates placées bout à bout, fermée par deux dalles de brique romaine et entourée de grosses pierres meulières. A l'intérieur, se trouvaient trois petits os blancs ayant la forme d'un tibia mais pas plus longs ni plus gros qu'une cigarette. Ces os n'ont pas été conservés mais, au dire des inventeurs, ils ne présentaient aucun caractère particulier. La terre sur laquelle ils reposaient ne montrait aucune trace d'incinération.

Les vestiges de cette petite construction que nous avons pu examiner sont : une dalle entière mesurant 27 cm × 27 cm × 3,5 cm ; une dalle cassée dont le côté intact mesure 25 cm et l'épaisseur 3 cm ; des morceaux de tuiles plates à rebord et rondes de couleur rouge brique et rouge clair ; des pierres meulières et une pierre blanche taillée au carré (0,20 m de côté) et haute de 0,50 m.

La direction des Antiquités historiques a délivré une autorisation pour une fouille de sauvetage de cette nécropole gallo-romaine à incinération le 25 octobre.

André GARRIOT.

*ETIOLLES. - Les Coudraies*⁶

La fouille du site des Coudraies découvert en 1971, commencée en 1972 et 1973⁷, s'est poursuivie en mars, juin et juillet 1974.

6. Arrondissement et canton d'Evry.

7. Voir nos *Bulletins* 1971, p. 53-55 ; 1972, p. 61-64 et 1973, p. 93-96.

Ces nouvelles campagnes de fouilles confirment l'intense fréquentation paléolithique de la vallée de la Seine dans la région de Corbeil-Essonnes. Déjà, les deux gisements voisins des Tarterêts I et des Tarterêts II ont fourni des structures et une riche industrie lithique. Maintenant, le gisement d'Etiolles, après seulement trois années de fouilles, a livré dans la zone principale six structures d'habitat dont deux sont encore en place ; et il est permis d'en espérer au moins une septième à une cinquantaine de mètres des précédentes où des sondages ont révélé d'importants ateliers de débitage.

Le site était donc favorable à l'implantation de campements. Sa situation au bord de la Seine, en face d'un gué, dans un lieu abrité des vents dominants par les collines de Sénart n'est sans doute pas étrangère à cette préférence, de même que sa situation dans une vallée qui, avec ses vallées affluentes, paraît avoir été fréquentée au Paléolithique supérieur (vallées de l'Essonne, du Loing, de l'Yonne).

Le nombre et les dimensions exceptionnelles des nucléus plus ou moins utilisés, très rarement épuisés, la longueur des lames et le module des éclats, la quantité d'objets lithiques retrouvés (50 000) indiquent l'existence d'un silex abondant, proche du site et sans doute facile à ramasser. Cet avantage s'ajoute aux autres pour expliquer l'importance des structures et le nombre des habitats préhistoriques déjà découverts à Etiolles.

I. LES CAMPAGNES DE FOUILLES ⁸

C'est la section archéologique du Comité d'Entreprise de la S.N.E.C.M.A. qui, alertée par la présence de silex taillés en surface de la terre labourée, prévint le directeur de la circonscription des Antiquités préhistoriques de la Région parisienne. Celui-ci, après un sondage préliminaire, confia la direction du chantier à M^{lle} Yvette Taborin, maître-assistant de préhistoire à l'Université de Paris I. Depuis 1972, 8 campagnes de fouilles, réparties en 6 semaines en 1972, 9 semaines en 1973 et 11 semaines en 1974, ont été effectuées. Elles totalisent environ 45 000 heures de travail grâce à une équipe de 25 fouilleurs en moyenne. Ceux-ci sont recrutés parmi les étudiants en préhistoire et les nombreux jeunes gens du département de l'Essonne (étudiants et lycéens). Une formation théorique et pratique d'initiation à la préhistoire et à ses méthodes est assurée de façon permanente

8. Voir le plan d'ensemble des fouilles, pl. XIV.

par M^{lle} Nicole Pigeot (thèse de doctorat de 3^e cycle de pré-histoire) et par M^{lle} Monique Olive (maîtrise de géomorphologie). Les différentes campagnes de fouilles n'ont pu être effectuées que grâce à l'aide financière accordée par le Conseil général de l'Essonne, à laquelle se sont ajoutées les participations de l'Université de Paris I et du ministère des Affaires Culturelles.

En 1972, une structure paléolithique originale fut dégagée sur 80 m². Elle comprenait un grand foyer recouvert de pierres brûlées, des zones de rejets d'éclats, une dispersion de nombreux nucléus et surtout un cercle de dalles limitant l'aire principale de l'habitation. C'est l'infrastructure de l'habitation encerclée de dalles W 11.

De façon évidente, la structure W 11 n'était pas dégagée dans son intégralité. Une dispersion dense de vestiges s'étendait vers le nord-est. La recherche de cette extension fut l'objectif de la campagne de Pâques 1973. La courte durée de cette campagne ne permit pas d'atteindre ce niveau à cause de la présence, au-dessus, d'un autre habitat postérieur à l'habitation W 11. Ce niveau supérieur s'était déjà manifesté en 1972 par la présence d'amas de silex taillés rencontrés très au-dessus du cercle de dalles.

Les objectifs de la campagne de juin-juillet 1973 concernaient la recherche des zones extérieures à l'aire principale de l'habitation W 11. Au sud-ouest, une nouvelle habitation encore une fois s'interposa entre la surface et le niveau recherché. Sur 80 m², la surface occupée était couverte d'une nappe plus ou moins serrée de vestiges lithiques reliant un foyer construit à des amas d'éclats et de lames. Parmi ces amas de tailles différentes, le plus éloigné du foyer s'imposait par des dimensions exceptionnelles couvrant près de 4 m² ⁹. Cet ensemble porte le nom de structure A 17 dite « Habitation du maïs ».

Au nord, après le démontage du niveau supérieur, apparut effectivement l'extension de W 11, constituée par un important amas de débitage et une dispersion dense de grands éclats.

Au nord-est, les fouilles mirent au jour les infrastructures d'une quatrième habitation sous-jacente U 5. Très comparable à l'ensemble W 11, elle comprenait aussi un grand foyer pierreux et un aménagement de dalles en cercle.

A Pâques 1974, pendant la campagne de fouilles qui dura une quinzaine de jours, apparut l'extension de la structure U 5

9. Voir pl. XIV.

vers l'est, et celle de l'habitation cerclée de dalles vers le sud-est. La première est particulièrement intéressante par la présence au-delà des dernières pierres qui bordent le foyer, d'un important amas de silex taillés et d'une zone de vidange de cendre. La seconde est matérialisée par des silex taillés en amas plus ou moins denses.

La campagne de juin-juillet 1974 a été consacrée au décapage puis au moulage de l'habitation U 5. La structure de ce type d'habitation, identique à celle de l'ensemble W 11, particulièrement originale car inconnue jusqu'alors au Paléolithique supérieur, méritait d'être conservée pour être exposée dans un musée.

L'occupation du site a donc été très intense :

— Dans la zone principale ont déjà été fouillés 4 habitats groupés dans un rectangle de 400 m² seulement : le niveau supérieur s'étendant sur 105 m², l'habitat W 11 sur 178 m², l'habitat A 17 sur 96 m² et l'habitat U 5 sur 102 m². Ceci représente une surface réelle de fouille de 480 m².

— Cette zone principale est loin d'être épuisée. En effet, deux nouveaux sols d'occupation sont encore en place : l'un qui paraît très riche se développe sous l'habitation U 5 ; l'autre apparaît au sud de l'habitat A 17, sous forme de quelques pierres brûlées et ocrées.

— D'autre part, les sondages ont révélé, à 50 mètres de la zone principale, une nouvelle aire d'occupation marquée par un amas de débitage et quelques éclats dispersés. A proximité, une coupe révèle l'amorce d'un tas de pierres qui semble avoir été constitué volontairement dans un but encore ignoré, car cet ensemble a été laissé au sol.

II. LES STRUCTURES D'HABITAT

Les habitats sont présentés dans l'ordre de leur succession chronologique du plus récent au plus ancien.

Le niveau supérieur

Situé à quelque 40 cm sous la surface du sol labouré, il était malheureusement un peu écrêté par la charrue. Il occupe une surface importante d'une centaine de mètres carrés, bordée par 4 amas pratiquement alignés selon un axe est-ouest. L'aire d'occupation s'étend au nord de cet alignement :

— Une zone plus dense située au nord-est, comprend un amas de déchets de taille, de pierres brûlées, qui paraît être les restes d'un foyer (X 6). Des concentrations d'éclats de grandes dimensions semblent la limiter.

— Le reste du niveau a livré des éclats plus petits et une dispersion de pierres brûlées qui pose un problème d'interprétation : est-elle le résultat d'un remaniement dû à la charrue comme semble le confirmer l'éparpillement des vestiges, ou les restes d'une vidange de foyer ? L'étude précise de ce niveau apportera peut-être une réponse à cette question. Il n'est pas impossible, étant donné la grande surface d'occupation que l'on soit en présence de deux campements distincts. Seuls les remontages de silex entre eux pourront révéler des relations pour l'instant peu évidentes.

L'industrie lithique se compose de 15 burins (21 chutes de burin), 8 grattoirs, 3 perçoirs, 7 lamelles retouchées, 3 racloirs et 23 éclats retouchés. La plupart des burins sont proches de l'éventuel foyer X 6, tandis que les nucléus (27) sont plus dispersés à partir de sa bordure jusque dans les mètres Z.

L'ensemble des éclats et des lames (8115) ainsi que les nucléus sont en moyenne plus petits que ceux des autres habitats.

La faune est réduite à une mâchoire de suidé et à un calcaéum de bison. Des prélèvements de sédiments en vue de l'étude palynologique et granulométrique ont été effectués systématiquement. Une datation sera tentée à partir du collagène des os.

L'intérêt de ce niveau supérieur réside d'abord dans le témoignage d'un niveau d'occupation plus récent qui n'a peut-être été conservé que dans les zones de remblaiement du champ (bord de la route, bord du ruisseau). D'autre part, l'allure originale, par le module et la qualité de son industrie lithique, sépare nettement ce niveau des 3 autres habitats.

La structure du niveau supérieur semble complètement connue à ce jour mais elle peut encore s'étendre au-delà de la bande D, zone qui n'est pas encore fouillée.

La structure A 17

La surface d'occupation A 17 est très développée et s'étend en pente douce vers le ruisseau. Son infrastructure a l'aspect plus habituel d'une tente du Paléolithique définie par la dispersion des objets au sol.

On y retrouve le foyer à l'entrée, entre une aire presque vide qui correspond au fond de la tente et des vestiges de plus en plus dispersés vers l'extérieur. Ici, le foyer est très différent de ceux des autres habitats d'Etiolles. Il est petit et formé par un double cercle de blocs jointifs. Les nettoyages fréquents des cendres par raclage du foyer ont créé, à l'intérieur de la bordure, une petite cuvette et ont ouvert à travers cette bordure un conduit de vidange ; mais curieusement, c'est de l'autre côté du foyer que l'on a retrouvé la concentration cendreuse provenant d'une vidange. Un autre élément curieux est la présence dans la structure du foyer de deux grands blocs de pierre recouvrant très exactement les deux zones cendreuses (foyer et vidange). Cette disposition n'est donc pas aléatoire, et plusieurs hypothèses peuvent être envisagées :

— Ces deux dalles étaient redressées pendant l'utilisation du foyer pour protéger les zones de combustion. Elles auraient été renversées soit naturellement, soit volontairement au moment du départ des chasseurs. Les risques d'incendie devaient être importants dans ces steppes herbeuses, et ils ont pu inciter les chasseurs à s'en prémunir en recouvrant le feu.

— Elles ont pu servir ainsi renversées pendant l'occupation, soit à des activités domestiques de cuisson, soit pour conserver la chaleur des braises plus longtemps.

Au milieu et autour du foyer se répartissait la plus grande partie des lamelles à dos de ce gisement ainsi que des burins et des perçoirs.

Autour du foyer, une zone où les vestiges sont plus rares correspondrait assez bien à l'intérieur de la tente. Des éléments assez fins, lames, lamelles, chutes de burin, dont certains paraissent avoir une orientation constante vers le nord-ouest étaient éparpillés dans cette zone ainsi que quelques grattoirs.

Au-delà des limites extérieures de la tente, assez difficiles à tracer avec certitude pour l'instant, se trouvent 3 petits amas de silex taillés au nord et à l'est. Au contraire, vers l'ouest et le sud, le sol est tapissé de vestiges. La présence de quelques grosses pierres dont 3 dalles, n'est pas encore expliquée bien qu'elles donnent l'impression de former une bordure de tente au-delà de laquelle commence la région des amas et des silex à haute densité. Dans l'angle ouest, une concentration importante est remarquable par le nombre des lames assez courtes. Les vestiges sont en dispersion continue joignant entre eux quatre amas de dimensions différentes. Plus loin, vers le sud, des nucléus sont

dispersés sur une pente légère vers le ruisseau. Au bout de cette pente, se situe le plus important amas d'Etiolles (10 000 pièces environ)¹⁰. Sa forme allongée et ses dimensions exceptionnelles (plus de 4 m²) conduisent à envisager un démontage par quartiers. Les remontages qui seront effectués entre ses éclats et les nucléus de l'ensemble du gisement révéleront si sa constitution n'est pas aussi l'œuvre des occupants des autres habitations.

L'outillage lithique est plus abondant que celui de la structure W 11. Les outils se décomposent en 29 burins (86 chutes de burin), 7 grattoirs, 11 perçoirs, 25 lamelles à dos et 10 éclats retouchés. Les éclats et les lames atteignent un nombre élevé (environ 12 500) et 52 nucléus ont été retrouvés.

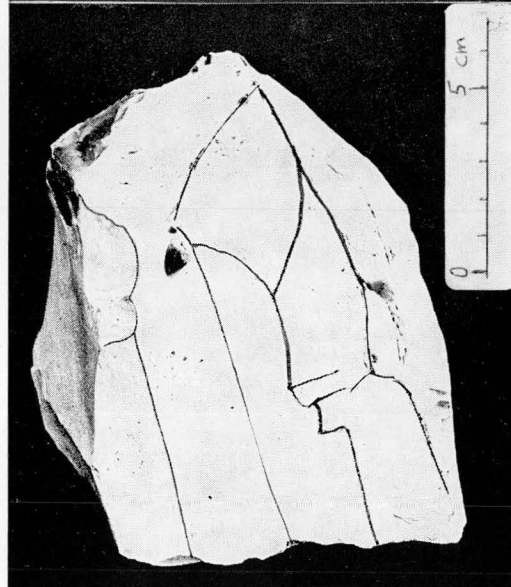
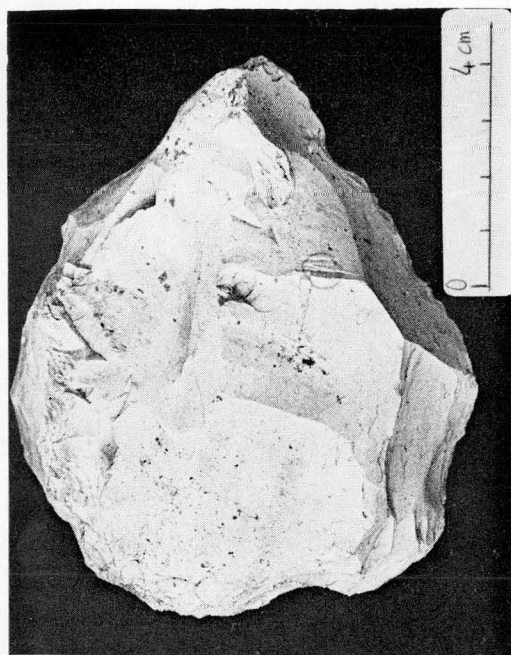
La structure A 17, avant toute étude approfondie, se révèle déjà comme un habitat de type classique, évoquant par certains aspects les habitations de Pincevent (à la Grande-Paroisse, Seine-et-Marne).

La structure W 11

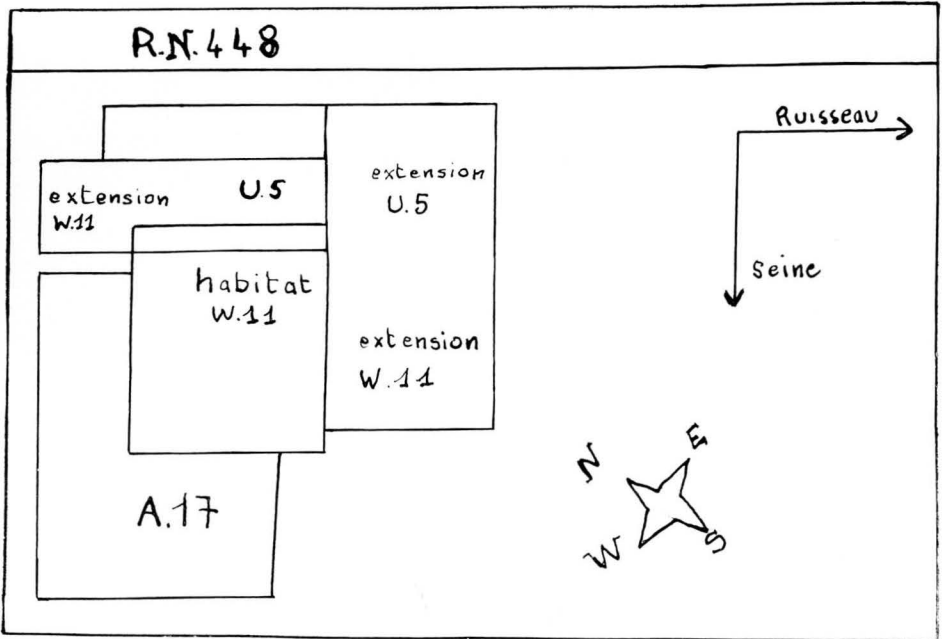
Elle a été découverte pendant l'été 1972 à 70 cm sous la surface labourée. La profondeur de son enfouissement lui a permis de rester intacte. L'ensemble parfaitement organisé permet d'imaginer une tente circulaire d'un diamètre de 5 à 6 m abritant les zones de travail (débitage des nucléus, travaux domestiques), de repos et le foyer.

L'emplacement semble avoir été aménagé avec un soin inhabituel. Les occupants des lieux ont été chercher, à courte distance, dans les couches à meulière et calcaire de Champigny, 38 dalles, chacune de plusieurs kilos, choisies parmi celles présentant des surfaces plates et régulières. Elles mesurent, en moyenne, 10 à 15 cm d'épaisseur et 30 à 50 cm de largeur et de longueur. Ces dalles ont été disposées pour former un grand cercle. Elles ont été placées par-dessus quelques silex déjà taillés qui permettent de penser que l'occupation a précédé l'organisation des dalles ou qu'elles ont, peut-être, été apportées progressivement ou remaniées lors du départ. Les dalles, disposées en cercle, ne sont pas placées à intervalles réguliers. Elles sont parfois groupées par trois ou par quatre et séparées d'un autre groupe par un intervalle plus important. Vers le sud-est, une interruption du cercle est visible et pourrait indiquer l'issue de la tente tournée à l'opposé des vents dominants.

10. Voir pl. XIV.



Corbeil-Essonnes. — Les Tarterêts.



Etiolles. — Plan de la fouille.



Habitation A 17. — L'un des plus importants amas de silex taillés connus.

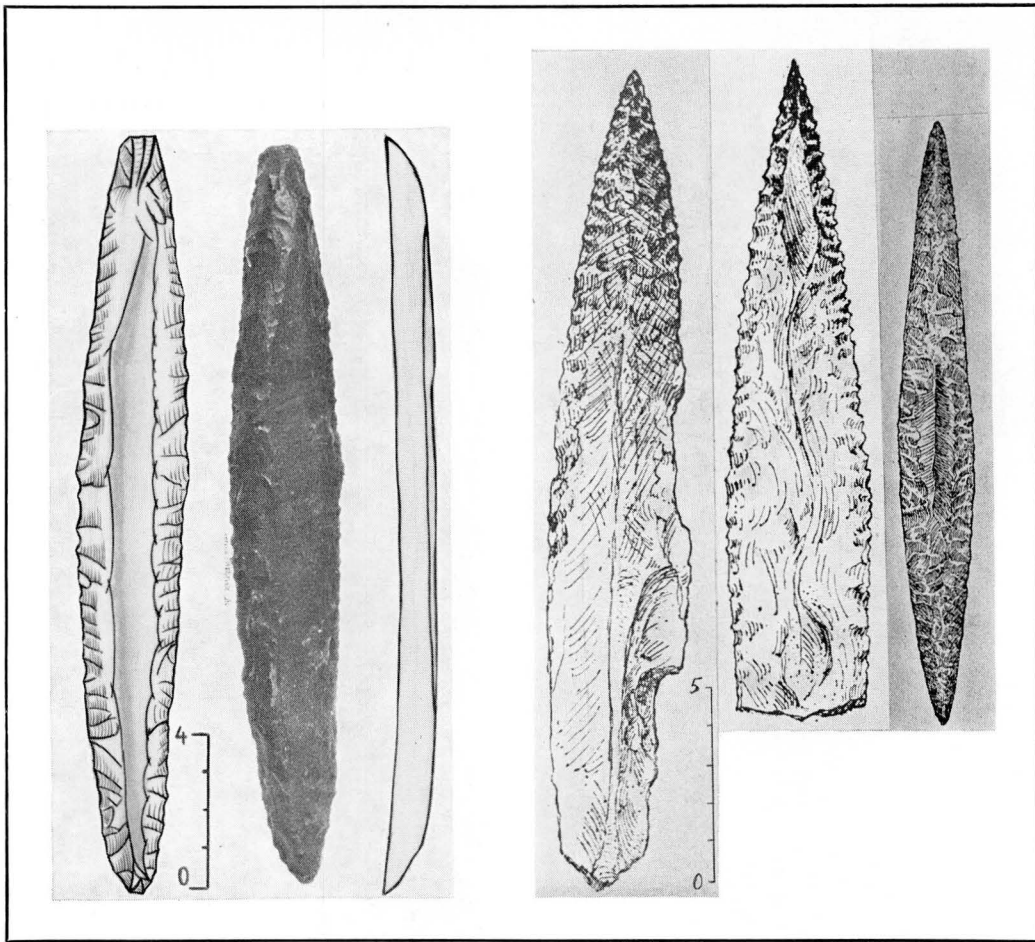


Fig. 1. Evry. — Poignard trouvé
au Bas-de-Mousseau.

Fig. 2. Silex trouvés à Limoges-Fourches (n° 1),
Courceaux (n° 2) et Coubert (n° 3) .

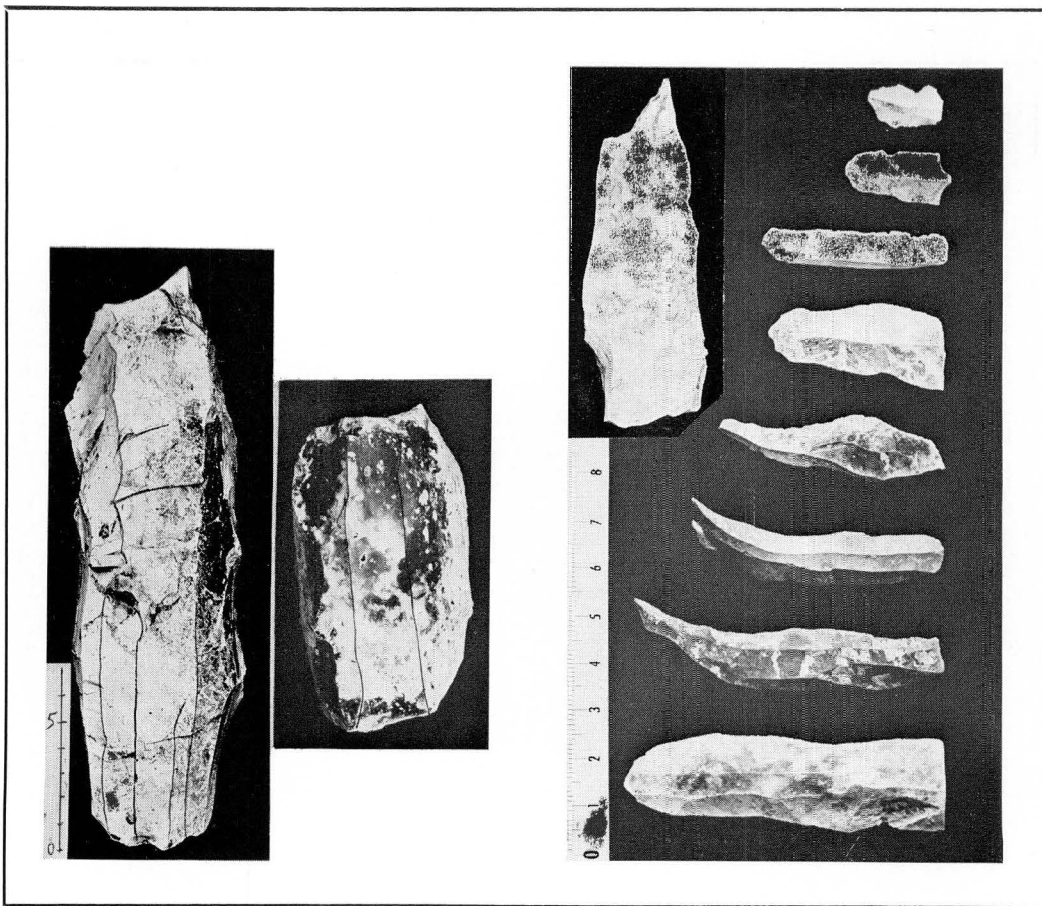


Fig. 1. Evry. — Nucléus trouvés au Bas-de-Mousseau.

Fig 2. Evry. — Lames et burin trouvés au Bas-de-Mousseau.

A l'intérieur de ce cercle de dalles, un alignement de nucléus et de petites pierres dessine un arc de cercle terminé à chaque extrémité par une grande dalle ; cette structure pourrait correspondre, du côté des vents dominants, à une seconde cloison intérieure sur laquelle sont venus buter les objets.

Quelques zones dépourvues de vestiges et situées entre le foyer et le fond de la tente ont pu être réservées aux couchettes. De l'ocre a été largement répandue sur le sol à l'intérieur de la tente, particulièrement autour du foyer et dans le fond où elle s'est, peut-être, mieux conservée à l'abri des piétinements.

Le foyer se trouve au milieu du cercle de dalles. Il est exceptionnellement important et entièrement recouvert d'un amas de pierres et de silex taillés. Au début de son fonctionnement, il était sans doute de dimensions modestes, ne laissant au sol qu'une plaque d'argile rougie par le feu, sans cuvette visible. Par la suite, de nombreuses pierres ont été ajoutées, toujours placées au-dessus du feu comme en témoignent leurs faces inférieures noircies par la suie, les éclatements thermiques et les zones oxydées. Ces pierres ont probablement eu une fonction calorifuge, la chaleur emmagasinée étant lentement restituée, longtemps après l'extinction du feu. Ce moyen de chauffage devait être particulièrement efficace la nuit. Il était également possible de chauffer de l'eau par l'introduction de quelques pierres brûlantes dans un récipient en bois ou en peau qui ne pouvait supporter le contact du feu. On constate, grâce au remontage des éclats thermiques parfois éloignés des fragments dont ils sont issus, que les pierres ont été dispersées et rassemblées un certain nombre de fois.

L'habitation W 11 comporte deux structures annexes bien distinctes : l'une au nord constituée par un amas (A 17) et une nappe d'éclats (Y 5), l'autre au sud par un petit amas de lames (P 13), une concentration très dense de silex taillés et une dispersion de lames en éventail.

On ne peut parler exclusivement de zones d'évacuation de déchets car il semble que tous ces groupements n'aient pas la même origine :

— La nappe Y 5 témoigne du premier décorticage des nucléus. Les éclats sont grands et corticaux et les études de remontage de silex ont prouvé qu'il s'agissait du premier stade d'épannelage des nucléus.

— A 7, au contraire, paraît être un amas de rejets (mauvaise facture de ses éléments, diversité de la nature du silex...).

— La zone sud, qui vient d'être découverte cette année, n'a pas encore été étudiée en laboratoire, mais on a toutes raisons de penser qu'un tel regroupement de lames a probablement constitué une réserve.

La structure W 11, y compris ses extensions nord et sud, a fourni 16 511 éclats et lames mais seulement 14 burins et 7 grattoirs. Cette extrême pauvreté de l'outillage est une anomalie étonnante si l'on considère le haut degré d'élaboration de la structure (et donc peut-être sa longue durée d'occupation) et les autres habitats d'Etiolles qui, eux, ont fourni un indice d'outillage plus élevé. Les études actuelles, poursuivies sur l'analyse des traces d'utilisation des produits de débitage, expliqueront, peut-être, cet aspect curieux.

La structure U 5

Cette habitation, mise au jour et moulée pendant la campagne de l'été 1974, présente une organisation très proche de celle, complexe et originale, de W 11 : grande dimension de l'aire habitée, utilisation intensive d'éléments pierreux, taille et qualité exceptionnelle du débitage.

Peut-être n'avons-nous pas l'intégralité de la structure :

— au nord-est, la fouille ne peut être poursuivie à cause de la proximité de la route nationale ;

— au sud-est, l'infrastructure de l'habitation s'étend probablement sous W 11. Nous n'avons ses limites que dans les autres directions où les vestiges se raréfient.

Encore une fois, le campement a été organisé avec soin. La limite extérieure de la zone probablement abritée est matérialisée par un alignement de dalles en arc de cercle. A l'intérieur, une seconde rangée d'éléments pierreux plus petits et jointifs dessinent deux alignements presque à angle droit. Entre l'alignement ouest et le grand foyer central des espaces vides, délimités par de menus vestiges, témoignent sans doute de la présence d'objets disparus.

Comme en W 11, l'issue semble se situer au sud-est où s'interrompt l'appareillage des pierres et où s'étend une dispersion de vestiges.

Le foyer est un amoncellement de pierres plus ou moins éclatées par le feu, couvrant une surface de 4 m². Des traces de cendre sont préservées dans les interstices. Ce foyer est donc très comparable à celui de l'habitation cerclée de dalles,

mais il a l'avantage d'avoir conservé d'une façon plus évidente sa structure originelle. En effet, il possède encore un appareillage de grosses dalles qui semble limiter une dépression, alors que le foyer de W 11, peut-être à cause de son long usage, n'est composé que de petits blocs éclatés par le feu. Le démontage de ce foyer, encore laissé au sol, aidera à comprendre son fonctionnement, de même que l'étude de la position des pierres, de l'orientation de leurs faces rubéfiées ou noircies par la suie et du remontage des fragments éclatés.

La zone extérieure s'étend largement vers le ruisseau. Elle comporte d'abord une dispersion de pierres brûlées et d'éclats, puis à 6 m du foyer, un important amas constitué probablement par les déchets de débitage de plusieurs nucléus. D'autres concentrations de silex taillés jonchent cette surface qui s'achève sur une zone de vidange de foyer que matérialisent des pierres brûlées et de la cendre.

Le débitage du matériel lithique de U 5 est identique par ses dimensions, sa qualité et son importance (11 000 éclats et lames, 63 nucléus) à celui de W 11, mais l'outillage est nettement plus abondant : 69 burins (419 chutes de burin), 14 grattoirs, 36 lamelles à dos sont déjà décomptés sur une surface encore incomplètement démontée.

La faune, rare, est malgré tout plus abondante que dans les autres habitats. Cette abondance relative est sans doute due à l'enfouissement plus profond de ce niveau. Des restes de bovidés et de rennes ont été déjà déterminés à ce jour.

Comparaisons : W 11 et U 5

L'organisation des deux habitats W 11 et U 5 semble comparable. Tous les deux sont limités par un cercle de grandes dalles. L'alignement intérieur de nucléus de W 11 est en parallèle avec les deux rangées de dallettes jointives de U 5. Les issues des tentes paraissent orientées dans la même direction sud-est, de même que les zones de rejets extérieurs.

Mais dans l'habitat U 5, les espaces vides et les groupes de silex taillés sont mieux délimités, le foyer est recouvert de grands blocs dont l'aspect est moins chaotique. Son démontage apportera très certainement des éléments de comparaison précieux pour compléter nos connaissances sur ce type de foyer déjà rencontré dans l'habitat cerclé de dalles W 11, car l'apparente clarté des structures évoque soit une utilisation de courte durée, soit un enfouissement sédimentaire immédiat.

III. MOULAGE DE L'HABITATION U 5

La structure U 5 présente une telle originalité qu'il a paru très intéressant de la conserver par un moulage. L'intérêt de conserver en trois dimensions le sol d'occupation d'une cabane du Paléolithique supérieur est double. D'abord, l'intérêt scientifique de préserver intégralement le document brut découvert par la fouille, mais aussi l'intérêt pédagogique de présenter dans un musée une vision habituellement réservée à de rares initiés. C'est donc la zone centrale de l'habitation représentant 36 m² et 4 amas extérieurs qui ont été moulés. Cette opération s'est déroulée pendant tout le mois de juillet. Chaque positif a été tiré en deux exemplaires, ce qui représente 150 plaques. Il y aura ainsi deux reconstitutions dont l'une est destinée au musée régional de préhistoire de Nemours et l'autre réservée à un musée local.

Ce moulage a été réalisé à l'aide de la technique déjà employée à Pincevent pour mouler l'habitation n° I : négatif en latex dont la rigidité est assurée par une chape de plâtre, puis positif en plâtre.

Le découpage du sol a permis la réalisation de plaques d'assez grandes dimensions. Le remontage de l'exemplaire destiné à une exposition permanente présentant le gisement pourrait être assuré par l'équipe.

IV. LES TRAVAUX DE LABORATOIRE

Depuis 1972, en dehors des campagnes de fouilles, une équipe restreinte travaille toute l'année, dans les locaux du centre de recherches de l'Université de Paris I, à l'élaboration de la publication du gisement. Les recherches sont menées dans deux directions différentes : l'une concerne la compréhension approfondie des habitats d'Etiolles, l'autre conduit à les comparer aux habitats connus du Paléolithique supérieur et à les replacer dans les séquences culturelles du Bassin parisien.

Les différents gisements d'Etiolles donnent lieu à une étude systématique du matériel (élaboration de plans généraux et sélectifs et des profils d'altitude, étude des techniques de débitage et de l'outillage, remontage des éclats et des lames sur les nucléus... etc.).

L'essentiel des travaux a été consacré à l'étude du matériel lithique de la structure W 11 qui doit faire l'objet de la première publication. Ce travail a été réalisé dans l'optique d'un traitement informatique. Un tel système nous permet de traiter de

façon rationnelle et complète l'énorme quantité des produits de débitage de cet ensemble. Les premiers résultats concernent les aspects ethnologiques, en particulier la spécialisation des zones de l'habitat.

Les remontages des éclats de silex entre eux ou avec leur nucléus apportent de précieuses informations technologiques et ethnologiques : mieux comprendre les techniques de débitage, la dynamique de l'habitat et éventuellement confirmer la contemporanéité de la zone centrale d'habitation et des zones d'occupation excentrées. Nos premiers essais nous ont ainsi confirmé l'appartenance à la structure W 11 des extensions nord et sud. Plusieurs nucléus ont déjà été reconstitués. Le remontage le plus spectaculaire reste celui d'une lame à crête de 61 cm de long en développé obtenue à partir d'un énorme nucléus dont la longueur atteint 67 cm.

Une autre voie de recherche s'oriente vers la comparaison des habitats d'Etiolles avec ceux déjà connus en France et à l'étranger (Allemagne, Tchécoslovaquie, U.R.S.S.). D'autre part, l'appartenance culturelle du gisement pose le problème de sa position chronologique dans le cadre du Bassin parisien.

V. PHOTOGRAMMÉTRIE

L'intérêt de la structure U 5 a provoqué la venue à Etiolles de la société française de stéréogrammétrie qui a procédé à un relevé de clichés photogrammétriques. Cette opération nous a permis d'obtenir pour l'instant un plan topographique précis. L'ensemble des données recueillies doit conduire à la réalisation d'une maquette de l'habitat U 5.

VI. DATATION

Afin de déterminer le contexte chronologique et climatique du gisement, diverses analyses ont été confiées à des laboratoires spécialisés.

— En juillet, M. Baretta, assistant du professeur Aitken, directeur du « Research laboratory for Archaeology and the History of Antiquity » d'Oxford, a prélevé, à notre requête, des échantillons de la sole du foyer A 17. Cette opération doit permettre une datation à partir du magnétisme thermorémanent de l'argile.

— Des échantillons de charbon sont destinés au laboratoire des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette. Une analyse à partir du collagène des os sera également tentée.

— De nouveaux prélèvements provenant des différents niveaux ont été remis au laboratoire de palynologie de M^{me} Leroi-Gourhan. La première analyse a démontré que le site d'Etiolles avait été occupé pendant un Dryas particulièrement froid.

— L'étude géomorphologique de la vallée de la Seine au niveau d'Etiolles, l'analyse sédimentologique s'effectuent dans le cadre d'une maîtrise spécialisée menée à l'Université de Paris VII par M^{lle} M. Olive.

VII. CONCLUSIONS

Notre activité 1975 se partagera entre l'installation de l'exposition permanente et la poursuite des fouilles.

— Dans le local d'exposition, il faut envisager le remontage du moulage, sa mise en teinte et l'aménagement des vitrines et panneaux. Cette exposition, entièrement consacrée à Etiolles, comportera des exemples des différentes structures, de l'organisation des foyers, des techniques de débitage, etc...

— A Pâques 1975, nous fouillerons la zone située à une cinquantaine de mètres des habitats groupés. Les sondages ont montré, dans cette région, la présence d'un sol d'occupation attesté par un amas de débitage et quelques éclats dispersés. A proximité, une coupe révèle l'amorce d'un tas de pierres qui semble avoir été constitué volontairement.

— Une très grande ouverture du sol (400 m²) est prévue pour la campagne de l'été 1975. Elle permettra d'atteindre 3 objectifs essentiels :

— Recherche de l'imbrication stratigraphique des différents niveaux déjà fouillés et problème de leur contemporanéité éventuelle ;

— Recherche de l'extension ouest de l'habitation cerclée de dalles W 11 et sud-ouest du foyer pierreux U 5 ;

— Mise au jour et fouille des deux niveaux détectés lors des campagnes précédentes. L'un se développe en direction du ruisseau, au sud de l'habitation A 17, l'autre, actuellement le plus profond, est situé sous le foyer pierreux U 5.

Le site d'Etiolles qui a déjà donné les infrastructures de 4 campements individualisés, et qui recèle encore au moins 3 autres habitats repérés, peut figurer parmi les plus importants gisements connus à ce jour.

Le fait que le champ soit destiné à devenir une base de loisirs (ville nouvelle de Melun-Sénart) incite à multiplier les campagnes de fouilles. L'importance des travaux envisagés pour 1975 impose au moins 3 mois de fouilles et la présence de nombreux fouilleurs (une trentaine en moyenne).

Le reliquat du crédit de fonctionnement devait être consacré à la campagne d'octobre qui ne put être réalisée par suite des mauvaises conditions matérielles (impossibilité d'hébergement des fouilleurs, absence de point d'eau). Il semblerait que, grâce à la compréhension de M. Gauthier, directeur de l'Ecole Normale, le chantier puisse fonctionner en 1975 dans des conditions moins pénibles.

Il apparaît dès maintenant que l'intérêt du gisement est tel qu'il faille envisager encore quelques années de fouilles.

Yvette TABORIN.

EVRY ¹¹. - Le Bas de Mousseau

Au cours du mois de février 1972, lors des aménagements de voirie du nouveau pont de Corbeil, nous avons trouvé, mon frère et moi, au lieu-dit « le Bas de Mousseau », les objets lithiques suivants :

1 - Une lame retouchée ou « poignard » de silex brun de 195 mm de long sur 30 mm dans la plus grande largeur ¹². Cette belle pièce appartient au Néolithique et provient probablement d'un des sites du Grand-Pressigny. A l'endroit où elle reposait, le terrain a été remué sens dessus dessous.

Ce bouleversement a permis à notre lame de jaillir du sol après plusieurs millénaires d'attente et confirmer ainsi son origine locale : à savoir qu'elle n'a pas été amenée d'un autre lieu par un quelconque remblai !

Si elles ne sont pas uniques, de telles pièces n'en sont pas moins rares. J'ai recherché des documents locaux relatifs à des lames ou pointes similaires et j'ai trouvé mention de trouvailles

11. Chef-lieu du département de l'Essonne.

12. Voir pl. XV, fig. 1.

faites vers 1900¹³ aux environs de Brie-Comte-Robert¹⁴ qu'il est particulièrement intéressant de comparer à notre outil.

M. Chantecler attribuait fort justement les trois belles lames qu'il publiait¹⁵ à l'industrie du Grand-Pressigny ; pour la plus belle des trois, trouvée à Coubert, très proche de notre poignard, il suggérait l'existence d'un tumulus à l'emplacement de la station qui avait déjà fourni maints vestiges néolithiques.

2 - Un nucléus de 1,5 kg¹⁶ présentant des traces de débitage et une patine bleutée semblables aux nucléi découverts en octobre 1970 sur l'actuel site des « Coudraies » à Etiolles situé rive droite, face aux « Iles aux Pavéurs ».

Quelque temps plus tard, mon ami Claude Deniau trouvait à son tour, sur une butte de terre arable amoncelée par les engins, un autre nucléus plus petit¹⁶ ainsi qu'une série de lames de débitage, et surtout un burin typique du Paléolithique supérieur¹⁷. L'ensemble de ce matériel présente une analogie frappante avec l'industrie recueillie au cours des différents chantiers de fouilles à Etiolles. Le matériau, la taille, la patine sont les mêmes.

Ces précisions confirment la présence indéniable du gué de Coudray dont Mademoiselle Yvette Taborin fait mention dans son rapport¹⁸. Tout laisse à penser que les paléolithiques ont occupé simultanément les berges des deux rives de la Seine, attendant le passage propice des grands troupeaux de cervidés.

Gérard BERGER.

13. CHANTECLER, *Note sur quatre silex taillés trouvés à Limoges-Fourches, à Courceaux et à Coubert*, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Brie-Comte-Robert*, 1898, p. 96-98, et 113-116, 4 fig.

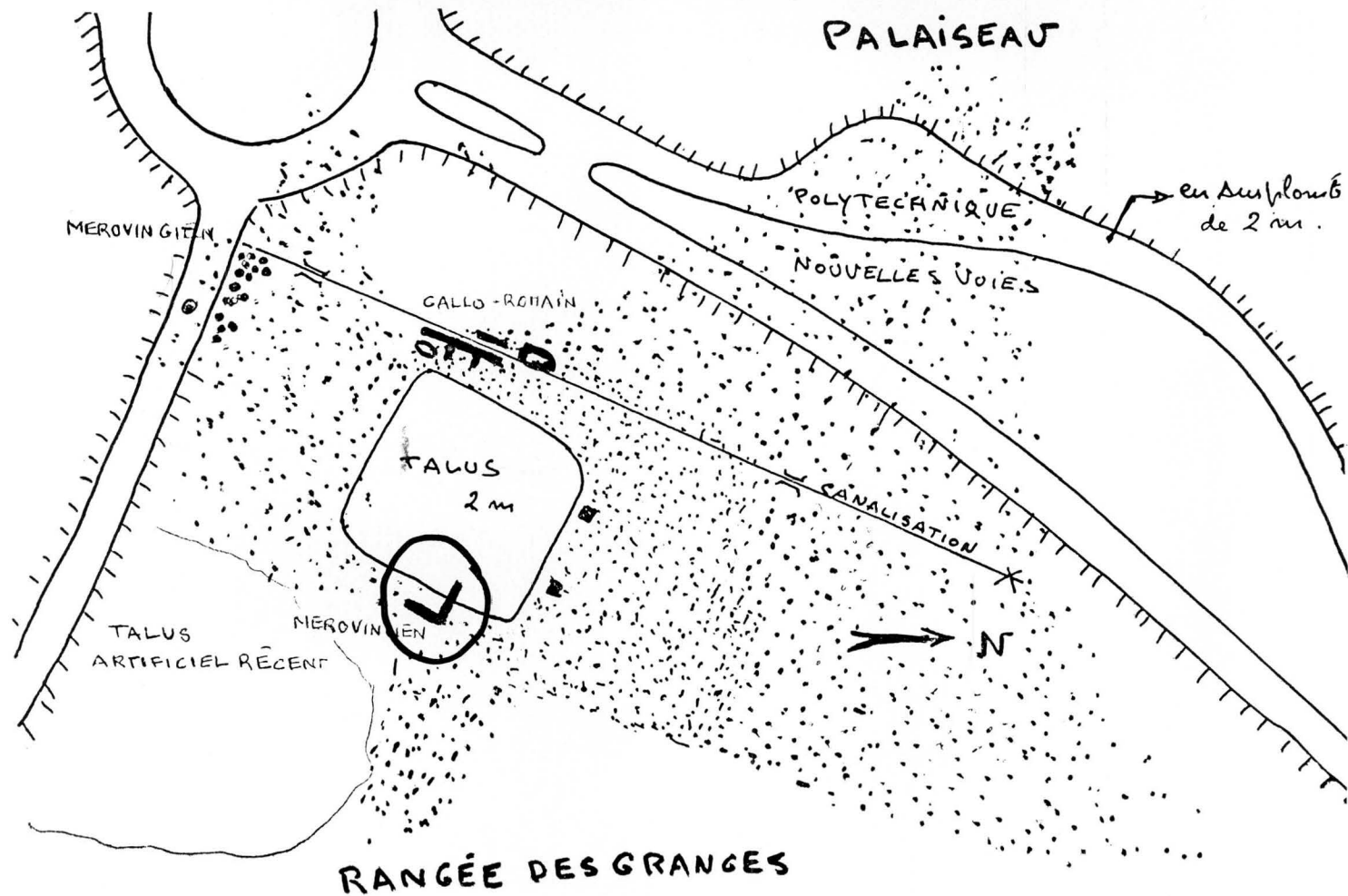
14. Seine-et-Marne, arrondissement de Melun, chef-lieu de canton.

15. Voir pl. XV, fig. 2.

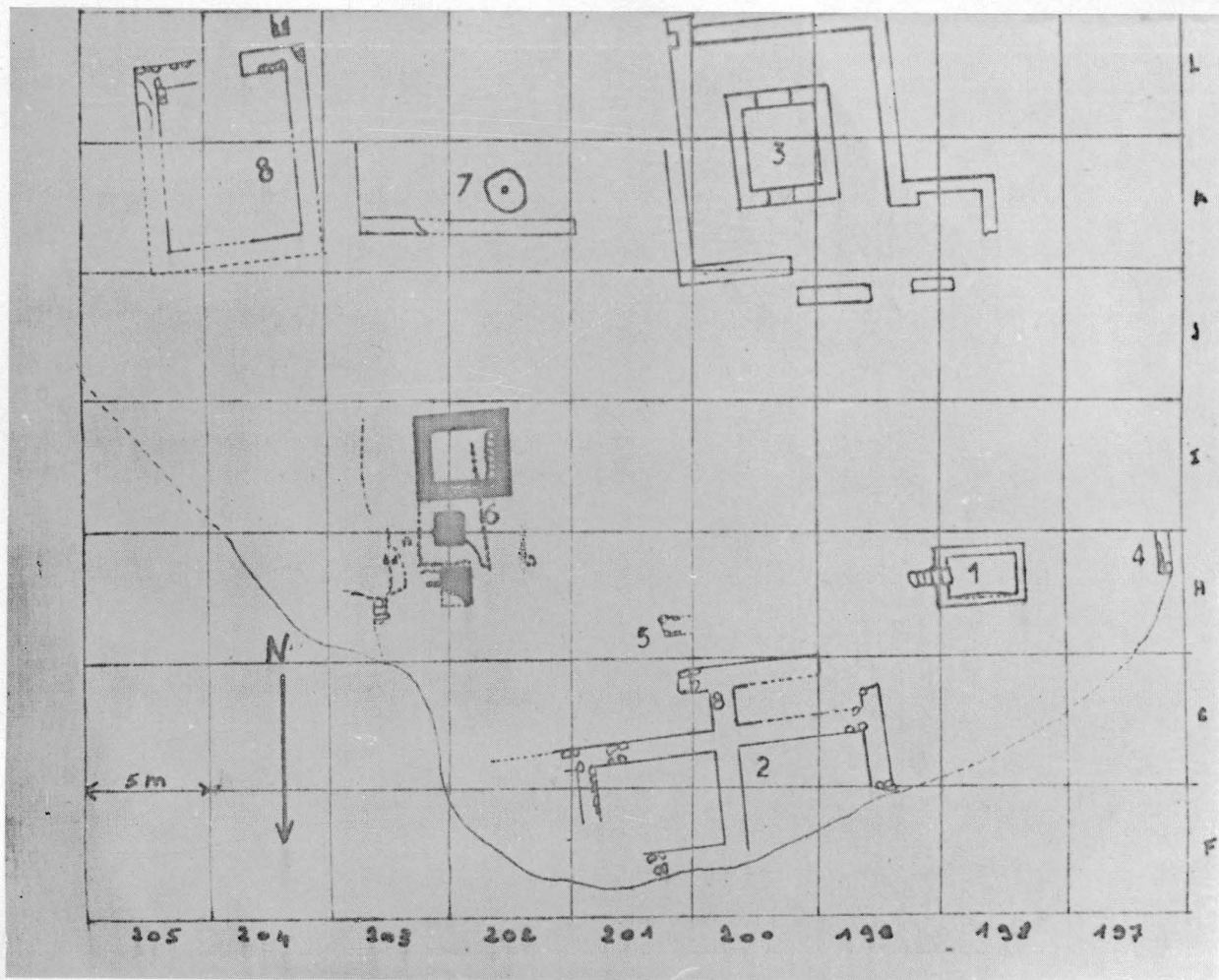
16. Voir pl. XVI, fig. 1.

17. Voir pl. XVI, fig. 2.

18. Dans notre *Bulletin*, 1972, p. 63.



Palaiseau. - Plan des fouilles.



Saclas. — Plan général des fouilles. 1-Bassin, 2-habitations, 3-fanum, 4-enceinte, 5-mur, 6-petit temple et socles, 7-structures, 8-temple (?).

*LONGJUMEAU*¹⁹. - *Nécropole au champtier de la Porte d'Orléans*

Le groupe archéologique de « Renaissance et Culture » de Longjumeau et la section d'archéologie d'Orly n'ont cessé, depuis 1970, de poursuivre, dans des conditions particulièrement pénibles, le sauvetage de la très vaste nécropole dont les premiers éléments ont été mis au jour en 1930²⁰.

Le rapport final annoncé en 1971 n'a pu être terminé qu'à la fin de 1974, accompagné d'un vaste plan qui signale toutes les découvertes connues depuis 1933.

Voici les conclusions qui ont pu être faites, à partir des soixante-sept sépultures étudiées :

- les corps sont tous orientés, pieds vers l'est ;
- les sépultures sont généralement groupées par catégories (pleine terre - entourages de pierres, de pierres et tuiles, de briques et tuiles, de tuiles plâtrées, de plâtre...), ce qui évoque des clans ou des groupes familiaux ;
- le nombre des sépultures peut être évalué à 950 sur l'ensemble du terrain qui a été entièrement bouleversé ; en outre, la nécropole s'étendait vers l'est et vers le nord de ce site. Il s'agit d'une des plus grandes nécropoles actuellement connues en région parisienne ;
- le pillage des tombes a été quasi systématique ;
- le peu de mobilier recueilli ne permet pas de relever avec certitudes des rites particuliers d'inhumation ;
- les cercueils étaient très frustes et sans couvercles, genres de brancards bordés de planches ;
- la découverte de briques moulurées est exceptionnelle. Elle est à rapprocher d'un cas semblable au cimetière St-Marcel à Paris ;
- les objets datables (une coupe en poterie d'Argonne, deux carafes en verre, un bracelet en fer et bronze, des boucles de bronze, des tenons scutiformes, deux monnaies de Valentinien II et Gratien, une épée franque) permettent d'estimer que la zone occidentale est antérieure au VI^e siècle, tandis que la zone orientale est nettement barbare ;

19. Arrondissement de Palaiseau, chef-lieu de canton.

20. Voir *Gallia*, XXI, fasc. 2, 1963, p. 355-356 et nos bulletins 1964, p. 67-68 ; 1965, p. 94-95 ; 1966, p. 64 ; 1970, p. 112-113 et 1971, p. 57.

— les sépultures franchement gallo-romaines et les sépultures de tendance germanique sont en égale proportion.

Gérard AMAURY.

*MORIGNY-CHAMPIGNY*²¹.

Au mois d'octobre 1974, des travaux de terrassement effectués au lieu-dit « Les Rochettes » entraînaient la mise au jour de tessons de poteries d'époque gallo-romaine. L'inventeur de ce site, un jeune lycéen d'Etampes, informa de cette découverte son professeur d'histoire qui prit immédiatement contact avec les services de la direction des Antiquités historiques de la Région parisienne. Une fouille de sauvetage fut aussitôt entreprise et permit de reconnaître, se découpant en noir sur un fond sableux, une série de fosses-dépotoirs datables du II^e s.

Parmi le mobilier recueilli, notons une petite cuiller à fard en bronze, plusieurs monnaies et une masse considérable de poteries communes et sigillées.

Outre ces fosses à détritrus, creusées dans le sol vierge, la fouille allait révéler l'existence d'un grand four à chaux et de deux puits à eau aux parois appareillées à sec. Ces puits, qui ont pu être intégralement fouillés, ont livré un abondant mobilier céramique ainsi qu'un assez joli fragment de statuette appartenant à une petite Vénus Anadyomène, en terre blanche, provenant sans doute des ateliers de l'Allier. A noter également la découverte dans l'un de ces puits du cuvelage de bois qui en soutenait la maçonnerie.

Quant au four à chaux, remarquablement bien conservé sur une hauteur de plus de 2 m, il est du type dit « à banquette » ; la sole de chauffe, constituée par des blocs de craie ou de calcaire disposés en encorbellement, reposait sur une banquette circulaire appuyée sur la maçonnerie des parois.

Cet imposant vestige sera vraisemblablement conservé sur place et des mesures de protection et de consolidation ont déjà été prises.

Cette fouille fera sans doute l'objet d'une publication exhaustive dans un prochain numéro du bulletin.

Michel PETIT.

21. Arrondissement et canton d'Etampes.

PALAISEAU ²². - *La Rangée des Granges* ²³

NATURE DES FOUILLES 1974

— La butte artificielle créée par l'Ecole polytechnique au cœur du site a été retirée en mars 1974 ; nous avons alors décidé de prospecter le sous-sol dégagé. A l'extrémité ouest de la butte, les semelles des engins, après décapage de 30 cm de terre végétale, laissaient apparaître un mouvement de sol bombé et tassé caractéristique de la présence d'un soubassement de pierre enterré.

— Après le quadrillage du secteur, les deux ailes des fondations d'un bâtiment étaient dégagées. L'appareillage constitué de pierres sèches de meulière était large de 0,80 m. Le plus grand mur (11,40 m) était orienté est-ouest, l'autre orienté au sud (8,20 m). C'est sous ce dernier que le mobilier était le plus abondant. Il semble correspondre à un fossé comme en témoigne la zone d'écroulement du mur.

— La zone ouest du bâtiment devait révéler quatre niveaux précis. Il apparaît que la construction a été édifiée au v^e s. sur un bâtiment gallo-romain après l'arasement des structures superficielles de ce dernier.

— Le niveau 3, en effet, donne un mobilier gallo-romain des II^e et III^e s. assez cohérent. Une fosse-dépotoir contiguë au bâtiment contient des tuiles à rebord empilées sur 1,20 m d'épaisseur confirmant ainsi un soubassement plus ancien.

— A l'angle des deux murs où furent placées les fiches de niveaux apparut une zone de cendres compactes, à l'amorce du sol du fossé. Au niveau des murs, de très nombreux fragments de briques épaisses étaient répandus sur une large surface. Les enduits de murs recueillis, uniformément blancs, indiquent que le bâtiment n'était pas décoré.

INVENTAIRE DU MOBILIER

Poterie. Trouvée à un même niveau, dans la zone d'écroulement du mur non bouleversé, elle est assez homogène ; elle se divise en deux catégories bien distinctes mais, de toute évidence, contemporaines.

22. Chef-lieu d'arrondissement.

23. Les campagnes de fouilles réalisées depuis 1971 (voir nos *Bulletins*, 1971, p. 59 à 63 ; 1972, p. 95 à 101 et 1973, p. 97 à 102) ont eu lieu à *la Rangée des Granges* et non à *l'Orme du Guet* comme nous l'avons écrit par erreur d'après le plan d'un entrepreneur. Voir plan des fouilles, pl. XVII.

La première catégorie de terre grise ou noire après fumigation, à fin dégraissant du type *Knickwandtopf* de Böhner, datable dans son contexte de 450 à 650, a donné des fragments de vases carénés ornés (h. : 11,5 cm), des fragments de panse carénée arrondie ornée et des tessons décorés à la molette.

La deuxième catégorie est de terre ocrée ne semblant pas aller à la flamme, ou gris-bleu portant de fortes traces de noir de fumée. Elle est assez rugueuse par son dégraissant de silice à gros grain n'ayant pas de retrait comme la terre après sa cuisson ; la surface sur laquelle apparaissent les particules de silice est très souvent lissée. On a trouvé ce type de poterie d'origine rhénane à Brébières et à Epône. Elle est constituée en général par des marmites :

— fragment de pot (h. : 15 cm) à fin dégraissant, à traces de peinture rouge localisée au col avec anse rattachée à la lèvre ;

— écuelle (diam. : 15 cm, h. : 7 cm) de terre ocrée (type Epône) ;

— écuelle carénée (h. : 7 cm) de terre ocrée (type Epône) ;

— fragments de marmite à panse globuleuse avec traces noir de fumée (diam. : 20 cm) - 28 fragments de cols ;

— fragments de fonds de pots à profil rectiligne et de marmites à panses globuleuses avec fortes traces de passage au feu - quelques cols incisés pour la pose de couvercle (1 exemplaire partiel).

Au même niveau a été recueilli un fragment de panse à poinçon paléo-chrétien gris-vert.

— La diffusion de la poterie paléo-chrétienne dans notre région n'est pas connue. Il s'agit d'une terre blanche avec une surface lissée gris-vert. D'après Jacqueline Rigoiz²⁴, cette poterie du V^e s. est connue dans la Narbonnaise et en zone atlantique. Sa filiation avec la sigillée arétine et du sud de la Gaule est probable. Le type de Palaiseau, par son dessin, est proche de celui de la Grotte-aux-Fées (Narbonne). Sa texture, par contre, est très différente.

— Une série de 7 poinçons circulaires sur la partie haute de la panse dont un poinçon plus important comporte une croix. Ces derniers sont reliés par des ondes à la partie basse du vase où se développe un groupe de courbes entrelacées. Le caractère

24. *Les sigillées paléo-chrétiennes grises et orangées*, dans *Gallia*, t. XXVI, fasc. 1, 1968, p. 177-244.

symbolique semble volontaire sur ce décor accusé par l'irrégularité et la reprise des ondes.

— Cette découverte semble importante. Elle pourrait indiquer sur le plateau la présence de cultes ruraux antérieurs à la donation de 754 à l'Abbaye de Saint-Germain. Palaiseau a une église qui n'est pas titrée de saint Germain mais de saint Martin dont le culte est bien antérieur.

Os

— Fragment de peigne à 2 rangées (l. : 7,5 cm) avec 2 rivets de fer qui servaient de fixation aux deux barrettes. 2 autres trous n'ont pas de rivet. 1 trou d'attache à l'extrémité servait à relier le peigne au vêtement.

— Barrette de peigne en os gravé (l. : 14 cm) ornée de traits rectilignes et se croisant aux extrémités avec 8 trous de fixation au peigne. 1 goupille de fer subsiste.

— Fragment d'os gravé avec 4 ocelles avec trace de trou au centre, probablement applique (l. : 28 mm).

Verre

— 26 fragments de verre. La plupart sont gravés - trace locale d'émaillage.

Fer

— 41 clous tête plate à section généralement carrée, fragment de couteau (l. : 10 cm) ; alèse (9,5 cm) ; crochets (10 cm à 11 cm) ; boucle d'usage indéterminé ; accessoires de bufflerie, anneau et crochet, anse de seau (26 cm) ; oreillon en fer (cf. type 22 (3) Pl. 25 B. Hoffmann) ; pince en fer (*Id.* - type 19) repliée.

Briques

— Fragments de briques épaisses de 7 à 4 cm, la plupart de construction ; certaines pourraient appartenir à la sole d'un four (essai de reconstitution par M. Granger).

Bois

— Nombreux fragments de charbon de bois, d'arbustes du type de l'ormeau.

Ossements

— Reliefs culinaires très nombreux. Les os sont souvent coupés ou éclatés. On reconnaît, par ordre d'importance : grands mammifères, ovins, porcs, sangliers, gallinacés, rongeurs.

Enduits

— Quelques enduits de murs blancs sans décoration.

Monnaie

— Bronze de Gallien (face : tête avec couronne rostrale, avers : biche), découverte en surface à proximité du site.

CONCLUSION

Notre rapport 1973 indiquait que le lien, au Bas-Empire, entre la présence gallo-romaine et mérovingienne sur le site n'était pas trouvé. La permanence d'occupation du site est aujourd'hui établie. Le lieu-dit « Rangée des Granges » est une appellation postérieure d'origine abbatiale.

— Trois types de présence mérovingienne sont connus.

1/ *Foyers*, avec appareillage de pierres sur le tracé des nouvelles routes (fouilles 1971).

2/ *Fosse excavée, habitat*, dans la troisième pièce du bâtiment julio-claudien (fouilles 1972) ;

3/ *Habitat du V^e s.* avec mobilier mérovingien (fouilles 1974).

— La poterie paléo-chrétienne pourrait suggérer la présence de cultes ruraux sur le plateau, antérieurs à la prise de possession du domaine par les grandes abbayes.

— Le mobilier trouvé montre que les vases carénés ornés et le mobilier commun d'origine rhénane situés à un même niveau étaient utilisés conjointement.

— Dans la zone d'écroulement du mur resté en place, il semble qu'un fossé ait existé, soit pour la défense, soit pour le drainage d'un sol très imperméable.

— D'autres bâtiments existent mais la butte artificielle créée pour les travaux de l'Ecole polytechnique est à l'arase du site de cette année. La surface approximative habitée s'étend sur 3 ha. 70 diapositives ont été tirées. Un gros effort a été fourni par l'équipe du Groupe de recherches archéologiques de Palaiseau, association fondée en 1973 sans but lucratif.

Nous remercions l'équipe de base : Henri Clavelier, Georges et Alain Gouin, M. Granger, Jacquier, Gilles et Christian Barret, J.-M. Mercuriol, Yves Blacher chargé de la détection magnétique.

Nous remercions également la municipalité de Palaiseau pour son aide financière.

Jean CATTANT.

SACLAS²⁵. - *Le Creux de la Borne*. - *Le Fort*

Le groupe archéologique de la Société historique et archéologique de Méréville a poursuivi la fouille du sanctuaire de *Salioclitia*²⁶ ; la campagne de 1974 a porté sur les trois points suivants :

1° Achèvement de la fouille du secteur IH 202-203 bâtiment rectangulaire au nord-est, en partie dégagé en 1973.

2° Secteur KJ 198-199 au nord-ouest du fanum.

3° Début de la fouille d'un nouveau secteur à l'est du fanum KL 202-203-204-205.

— *Secteur HI 202-203*.

Nous avons terminé le dégagement du petit bâtiment rectangulaire, mis au jour en couche 3, et de deux socles carrés de 1 m sur 1 m, peut-être socles de statues ou bases d'autels. Autour de ces embases fut dégagée une grande quantité de fragments de calcaire sculptés : débris de corniches, de statues, etc... En couche 4 existaient deux socles identiques plus anciens. Peu de matériel céramique a été recueilli. En couche 3 furent recueillies cinquante-trois monnaies, la plus ancienne de NERVA, la plus récente de MAGNUS MAXIMUS. Plus de la moitié sont du IV^e s., les autres de la seconde moitié du III^e s. Les ossements d'animaux très nombreux (cochon et mouton) nous obligèrent à un dégagement très minutieux. A l'intérieur de la couche 4 (la plus profonde), entre les murs du bâtiment furent mis au jour sept as des I^{er} et II^e s., le plus ancien d'AUGUSTE, portant au revers l'autel de LYON, le plus récent de FAUSTINE fille.

— *Secteur KJ 198-199*.

La présence d'un angle de mur au nord-ouest du fanum, repéré en 1973, nous amena à penser qu'il existait à cet endroit

25. Arrondissement d'Etampes, canton de Méréville.

26. Voir les comptes rendus des fouilles depuis 1969 dans nos *Bulletins* 1969, p. 108 ; 1970, p. 119-120 ; 1971, p. 63-65 ; 1972, p. 102-104 et 1973, p. 102-104 et le plan (pl. XVIII).

un bâtiment adventif. Dégagées, les fondations de cette annexe mesurent 4 m de large sur 4,20 m de long (dimensions extérieures). Comme durant la fouille du fanum en 1972, une seule couche archéologique existait à l'intérieur de cette pièce, très pauvre en matériel archéologique. Quinze monnaies du IV^e s. y furent trouvées et un poids de bronze en forme de haricot.

— *Secteur KL 202-203 - 204-205.*

Un nouveau et très important bâtiment rectangulaire a été dégagé ; ses dimensions sont de 8 m de long sur 7,25 m de large. Ses murs très épais (90 cm) semblent prouver que cette construction était, à l'époque gallo-romaine, très élevée. Pour l'instant, seul le carré L 204 a été fouillé en couche 3 : un dallage très soigné a été dégagé, constitué de pierres plates irrégulières. Une porte s'ouvrait au sud.

Entre ce nouveau bâtiment et le fanum, nous avons fouillé une fosse circulaire jusqu'à une profondeur de 1,70 m. Au fond de cette fosse remplie de terre récente, dont la destination est inconnue, existe un trou circulaire de 10 cm de diamètre, régulier, qui, sondé, se révèle profond de 3 m. Ce conduit était soigneusement recouvert d'une pierre plate ; il était vide de terre. Le fond de la fosse est constitué de tuff très dur : s'agit-il d'un sol artificiel ? Seul l'avenir nous l'apprendra (diamètre de la fosse : 1,80 m).

Tangentiellement à cette fosse ronde existent les fondations d'un mur orienté est-ouest qui offre un décalage de 12 degrés vers le sud avec les autres murs du site. Ce mur, long de 9 m, se termine à 1,50 m de l'angle nord-ouest du nouveau bâtiment par une coupe nette, donc volontaire. L'espace entre les deux murs est constitué par un sol de ciment rose (hydraulique). L'alignement de ce sol rose et d'une masse argileuse dans le secteur IH 202-203 suggère l'idée d'un drainage hydraulique.

— *Conclusions.*

La présence d'une source au sud, au-dessus des constructions dégagées cette année, semble se confirmer. A l'appui de cette thèse : la couche de glaise formant un niveau homogène dans la partie est des carrés H 203 et J 203, couche épaisse de 15 à 25 cm. Cette coulée, formée sans doute par le passage d'un courant d'eau assez abondant, est à peu près à l'alignement du ciment rose à l'est du carré K 203. Cette source serait le pôle autour duquel l'ensemble cultuel se serait organisé. La coupe transversale du terrain nord-sud fait ressortir un décrochement inexplicable en J 202-203. Ce décrochement de plus de 80 cm par

rapport au niveau du sol, de la fin du I^{er} s., des carrés K 203 et H 203, ainsi que la présence de ciment rose hydraulique sur la face nord du mur découvert cette année dans les carrés K 203 et K 202 pourrait s'expliquer par une structure enterrée (bassin de système de retenue des eaux). La fouille prochaine confirmera ou infirmera sans doute cette hypothèse. L'emplacement de cette ancienne source sacrée pourrait être l'angle nord-est du carré M 203 et ses abords immédiats. L'échancrure située dans le carré G 203, dans la pente conduisant à l'ancienne voie gallo-romaine, pourrait ainsi s'expliquer également.

Michel NOEL.

VERT-LE-GRAND ²⁷. - *Place de la Croix-Boissée*

Au mois de février, à l'occasion de travaux place de la Croix-Boissée, une tranchée a coupé quatre sarcophages de plâtre par le milieu. Seules restaient visibles les extrémités (côté tête et côté pied) restées en place sur chaque bord de la tranchée.

Le Club des Jeunes de Vert-le-Grand, chargé de dégager les vestiges de plâtre et de rechercher ossements et objets dans la terre déplacée, ne nous a pas fait parvenir le rapport et le plan demandés.

Ces vestiges ne permettent pas une datation précise mais on peut les attribuer sans aucun doute à la période franque, ce qui confirme nos connaissances actuelles sur les origines de ce village dont la paroisse dédiée à saint Germain remonte à la fin du premier millénaire.

P. C.

VERT-LE-GRAND. - *Butte de Brazeux*

Après un décapage au bulldozer, M. J.-J. Cauchois a recueilli les fragments d'un grand vase protohistorique qu'il a remis à la direction des Antiquités préhistoriques.

P. C.

VERT-LE-GRAND. - *Les Mares-Achères*

M. J.-J. Cauchois a découvert sur ses terres un biface acheuléen en grès qu'il conserve.

P. C.

27. Arrondissement d'Evry, canton de Ménécy.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD (Noël). *Alfred Jarry, d'Ubu roi au Docteur Faustroll*. Paris, la Table Ronde, 1974, in-8°, 464 p.

On sait que Jarry habita Corbeil et Le Coudray-Montceaux. Souvenirs et photos de ces séjours.

Atlas du Val de Marne. Créteil, préfecture, 1973, gr. in-f°, 102 p., 98 cartes.

BARTHELEMY-MADAULE (Madeleine). *Marc Sangnier (1883-1950)*. Paris, Editions du Seuil, 1973, 301 p.

M. Sangnier vécut à Boissy-la-Rivière où fut fondée la première auberge de jeunesse.

BERENGUIER (Raoul). *Port-Royal et la vallée de Chevreuse*. Paris, Art et Tourisme (1, rue Palatine) s.d. [1974], in-8°, 32 p., ill.

BORY (Jean-Louis). *L'odeur de l'herbe*. Paris, Julliard, 1974, in-16°, 278 p.

Histoire des derniers mois du Directoire et des premières années du Consulat dans un village beauceron dit Jumainville (en réalité Méréville).

BOURBON-BUSSET (Jacques de). *Complices* (journal V). Paris, Gallimard, 1974, in-8°, 192 p.

BRUGGEMAN (J.) et VAN DE VEN (A.J.). *Inventaire des pièces d'archives françaises se rapportant à l'abbaye de Port-Royal des Champs et son cercle et à la résistance contre la bulle Unigenitus et à l'appel (ancien fonds d'Amersfoort)*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1972, in-8°, 450 p.

CAMUS (Pierre). *Le pas des légions*. Paris, diffusion Franckel, 1974, in-8°, 332 p.

Histoire de la conquête de la Gaule par Jules César. Traduction du texte même de la *guerre des Gaules* et commentaires. A propos de la campagne de Labienus, l'auteur reprend sans la discuter la thèse classique et très valable de l'arrivée par la rive gauche puis de l'approche de Lutèce par la rive droite.

CARADEC (François). *A la recherche de Alfred Jarry*. Paris, Seghers, 1974, in-4°, 152 p.

On sait qu'Alfred Jarry habita Corbeil. 2 ill. le montrent dans cette localité.

CAVAILLER (Paulette). *Les Archives départementales de l'Essonne en 1973*. Brunoy, Impr. Muller, s.d. [1974], in-8°, 12 p.

Acquisition d'autographes de A. de Montesquiou, de Francisque Sarcey, de Geoffroy-Saint-Hilaire, de Bernardin de Saint-Pierre ; acquisition de documents concernant Saint-Chéron, Brétigny-sur-Orge, le Val Saint-Germain, Pussay, Etréchy. Don de documents concernant Corbeil, l'Yvette et la Bièvre. Enrichissement des collections iconographiques, des microfilms, de la bibliothèque. Dépôt d'archives de Bruyères-le-Châtel et de la paroisse de Palaiseau.

Connaître Dourdan. Dourdan, Les Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline, 1974, in-8°, 24 p.

Jolie plaquette comportant six articles dont cinq sont dus à Maître Chanson : le château, le musée, promenade en ville, visites en forêt (et aux églises des villages autour de Dourdan), les jeunes du chantier archéologique (d'après le carnet de bord de Jean-Luc Prêter) et une à M. E. Delaunay : l'église Saint-Germain de Dourdan.

DELAFOSSE (Marcel). *Les Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise en 1974*. Versailles, Impr. La Gutenberg, 1974, in-8°, 12 p.

Nous avons relevé la mention du classement des archives du tribunal de Corbeil.

Des Lods et Ventes, thèse de doctorat d'état, soutenue devant la Faculté de droit de Paris, le 7 novembre 1973, par P. CHARNIER, receveur principal des Impôts à Paris.

Les Lods et ventes, redevance payée par l'acquéreur d'un « héritage » au seigneur censier, sont apparus au haut Moyen Age, et subsistent jusqu'à la Révolution. Ils sont exigibles lors de la vente (ou acte équipollent) d'un immeuble sis dans une censive.

Est-ce la mutation ou le contrat qui constitue le fait générateur de ces lods et ventes ? Les feudistes en discutèrent longuement sans jamais se mettre d'accord. Ces lods et ventes, dont le taux varie de 1,66 % à 75 %, sont généralement payés au taux de 8,33 % (au denier douze) par l'acquéreur au seigneur qui perçoit le cens. Certaines coutumes (dont l'ancienne coutume de Corbeil) autorisent le seigneur à encaisser un profit supplémentaire (reventons ou venterolles), analogue au requint. Le seigneur peut également faire jouer son droit de « retrait seigneurial » (ou censuel si cela est prévu par la Coutume ou par les titres). Enfin certaines personnes sont soit à titre personnel (Privilégiés), soit, mais très rarement, en vertu de dispositions particulières des coutumes, dispensées du paiement des lods et ventes. Des litiges peuvent naître en cas de dissimulation ou de non-paiement dans les délais, le seigneur dispose alors d'un privilège et d'une action spéciale auxquels le redevable peut opposer certaines fins de non-recevoir. Enfin le redevable peut obtenir la restitution en certaines hypothèses.

La Révolution adopte le principe de l'abolition des droits féodaux (y compris les lods et ventes) dans la nuit du 4 août, et la Constituante en tire les conséquences dans ses décrets des 15/28 mars 1790, puis la Législative dans ses décrets de 1792, enfin la Convention, qui par sa loi du 17 juillet 1793 abolit définitivement les lods et ventes. Jusqu'à cette dernière date, le rachat des lods et ventes était possible (Cf. les circulaires de l'Administration et les contrats de rachats...). Mais même après 1793, les lods et ventes survivent pendant près d'un siècle dans la jurisprudence, puis dans les faits : Etablissements français de l'Inde jusqu'en 1932 et à Montréal, de nos jours. Survivent-ils, toutefois, dans les législations fiscales actuelles ? Les droits d'enregistrement proviennent des droits royaux (insinuation, contrôle, centième denier), en 1790 ils coexistent avec les lods et ventes. En réalité une analyse minutieuse décèle une influence certaine, quoique indirecte des lods et ventes sur les systèmes fiscaux actuels.

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français publié sous la direction de Jean MAITRON, t. XII, 3^e partie 1871-1914. De la Commune à la Grande Guerre. Del à Gue. Paris, les Editions ouvrières, 1974, in-8°, 360 p.

Suite de cette période qui comporte de nombreux militants pour notre région. Sont cités : Henri Prosper DRET, ouvrier cordonnier, blessé à Villeneuve-Saint-Georges au cours de la manifestation organisée le 30 juillet 1908 pour protester contre la fusillade du 2 juin à Draveil ; élu conseiller municipal de Villeneuve-Saint-Georges en 1923 ; mort dans cette ville le 9 août 1941 ; G. DUFOUR, délégué du groupe socialiste de Saint-Rémy-lès-Chevreuse au congrès socialiste en 1900 ; DUPONT, représentant du syndicat du bâtiment de Villeneuve-Saint-Georges en 1912 ; GAUCHÉ, représentant du groupe de Linas-Monthéry du parti ouvrier français en 1899 ; GIBAULT, secrétaire de la section du parti socialiste de Meudon en 1912 ; Suzanne GIBAULT, femme du précédent.

Dictionnaire de biographie française publié sous la direction de ROMAN D'AMAT, fascicule LXXVI. Paris, librairie Letouzey et Ané, 1973, in-4°.

Biographies de Jean Fautrier (1898-1964), peintre auteur des « Otages », œuvre conservée au musée de l'Ile-de-France, qui vécut ses dernières années à la Vallée-aux-Loups à Chatenay-Malabry ; Jean-Marie Faverjon (1823-1873), peintre, auteur de « Vue de Paris prise d'un parc à Clamart » (1848), « Bords de la Bièvre » (1848), « Vue prise à Fontenay-aux-Roses » ; François-Honoré Favreau (1846-1891), prêtre missionnaire et professeur aux séminaires de Meudon (1883) et de Bièvres (1890) ; Edmond Favreux (1814-1878), jésuite missionnaire né à Meudon ; Pierre Fayet (1540 - après 1593), greffier de la prévôté d'Etampes, auteur d'un « Journal historique » qui donne le récit des événements qui se sont passés à Etampes pendant les Guerres de religion ; Jean Fayeton (1908-1968), architecte qui créa de nouveaux centres urbains à Chevilly-Larue et à l'Haÿ-les-Roses ; Amédée Féau, peintre et graveur né en 1872, auteur de nombreux paysages de la région parisienne dont « Boulevard du Point-du-Jour à Issy-les-Moulineaux » (1910) ; Paul-Edmond Féau, avocat né en 1852, fils d'un ancien maire de Pussay, secrétaire d'Albert Joly, député de Seine-et-Oise, élu député progressiste de la circonscription d'Etampes en 1881, non réélu en 1885 ; Charles Feil (1824-1887), verrier, mort à Choisy-le-Roi ; Charles-Pierre-Marie-Joseph Felgères (1859-1939), journaliste mort à Bourg-la-Reine ; Nicolas de Fer de la Nouerre (vers 1740 - vers 1790), inspecteur des Ponts-et-Chaussées, auteur d'un « Mémoire sur le projet d'amener à Paris les eaux de l'Yvette » et de « Réflexions sur le projet de l'Yvette » (1786) qui obtint en 1787 la concession du canal de l'Yvette mais qu'il ne put réaliser ; Ernest Feray (1804-1891), petit-fils d'Oberkampf, fondateur de la filature et de la fonderie d'Essonnes, propriétaire de la papeterie, maire d'Essonnes depuis 1848, député républicain de Seine-et-Oise en 1871, élu sénateur centre gauche de Seine-et-Oise en 1876 et en 1882, mort à Essonnes ; Pierre Auxcousteaux, sieur de Fercourt (1653-1734), compagnon de Jean-François Regnard dans ses voyages d'Italie, du Levant (où ils furent capturés par les barbaresques) et des pays scandinaves, auteur de « Relation de l'esclavage des sieurs de Fercourt et Regnard » (1718).

Dictionnaire d'histoire administrative et démographique des paroisses et communes de la région parisienne sous la direction de J. DUPAQUIER. Paris, Société de démographie historique, 1974, in-4°, 921 p.

Cet ouvrage attendu depuis longtemps sera le livre de chevet des historiens de la région parisienne. Il fournit, commune par commune, tous les renseignements de géographie historique utiles et les chiffres de population depuis le XVIII^e siècle.

Enquête auprès des habitants d'Evry. Paris, centre de recherches sur l'habitat (352, rue de Vaugirard), s.d. [v. 1974], in-4°, 31 + 10 p., tableaux h.t.

Exposé d'une méthode d'enquête sur l'habitat prenant comme exemple une enquête faite à Evry vers 1972 auprès des habitants du Parc-aux-Lièvres.

FUCHS (Hélène). *Si Draveil m'était conté!...* Les Amis de Sénart, 1974, in-8°, 66 p., 13 ill.

Après une brève évocation du passé de Draveil, l'auteur s'attache à faire revivre les artistes qui y ont vécu au XIX^e siècle : Daudet, Delacroix, Nadar, grâce à des études récentes et à des témoignages publiés ou inédits.

GARDEBOIS (André). *Histoire de Meudon, t. II, les Meudonnais devant la justice du bailliage.* Meudon, chez l'auteur, 1974. En vente au Musée de Sceaux.

Guide de la chapelle Saint-Blaise des Simples. Milly-la-Forêt. La Ferté-Alais, imprimerie Marceau, 1974, in-8°, 12 p.

JACQUART (Jean). *La crise rurale en Ile-de-France, 1550-1670.* Paris, A. Colin, 1974, in-8°, 800 p.

Cette thèse soutenue en 1971 (voir notre *Bulletin* 1971, p. 71), enfin sortie de presse, sera l'ouvrage de base pour la connaissance du Hurepoix aux XVI^e et XVII^e siècles.

Notre libraire consent une réduction de 10 % aux membres de la société. Les Archives départementales grouperont les commandes qui pourront être faites par écrit et accompagnées d'un chèque de 122 F. Les intéressés pourront prendre possession de l'ouvrage une dizaine de jours plus tard.

Juvisy-sur-Orge. 1974 - Ile-de-France, Essonne. Juvisy-sur-Orge, Syndicat d'initiative, 1974, in-8°, 32 p.

Outre les renseignements pratiques habituels, ce petit guide comporte un bref historique d'après la monographie de Louis Lamarque, des conseils de promenades et de visites à Juvisy et aux environs et une petite biographie de Flammarion.

LABATUT (Jean-Pierre). *Les ducs et pairs de France au XVII^e siècle.* Paris, P.U.F., 1972, in-8°, 450 p. (publications de la Sorbonne, N.S. recherches 1).

Si deux duchés-pairies seulement ont eu leur siège dans notre région : Chevreuse et Villeroy (mal situé sur la carte de la p. 273), bien des familles citées dans cet ouvrage nous intéressent.

PETIT (Chanoine Joseph). *Un évêque anglais, Jean de Pontoise ou de Pontissara † 1304, ambassadeur en Europe 1274, évêque de Winchester 1282, châtelain de Gentilly 1286.* Saint-Maur-des-Fossés, chez l'auteur, 1974, in-4°, 16 p. ronéo.

La région parisienne en bref. Paris, I.A.U.R.P., 1974, in-4°, 33 p.

Plaquette illustrée de cartes et de graphiques qui essaye d'expliquer les fondements et les moyens d'action de la politique régionale dans les huit départements parisiens.

SCHMIDER (Béatrice). *Bibliographie analytique de pré-histoire pour le Paléolithique Supérieur européen.* Paris, C.N.R.S., s.d., 2 t., in-4°, 256 + 278 p.

Une dizaine de titres seulement intéressent notre région mais seules ont été dépouillées les publications conservées à la Bibliothèque du Musée de l'Homme ; c'est dire que bien des articles de revues locales n'y figurent pas.

SIMONI-AUREMBOU (Marie-Rose). *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais (Ile-de-France, Orléanais, Perche, Touraine)*, vol. 1. Paris, C.N.R.S., 1973, in-plano, n.p.

Premier volume consacré aux termes concernant le sol et les cultures. Les communes touchées par l'enquête dans notre région sont : Nozay, Videlles, Ormoy-la-Rivière, Sonchamp (Yvelines) et Chevannes en partie.

VALYNSEELE (Joseph). *Les maréchaux de la Restauration et de la monarchie de juillet, leur famille et leur descendance.* Paris, chez l'auteur (10, rue des Deux-Gares, Paris-X^e), 1972, in-4°, 434 p.

PÉRIODIQUES

ADHEMAR (Jean). *Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII^e siècle*, dans *La Gazette des Beaux Arts*, juillet-septembre 1974, 192 p.

Reproduction des 1 085 dessins exécutés pour Roger de Gaignières par Louis Boudan de 1670 à 1715 ; nous en avons relevé 34 représentant des personnages intéressant notre région (Aymon et Bouchard de Corbeil, Ingeburge de Danemark, Gilles Malet, Jean de Montaigu, etc...) qui se trouvaient soit dans des églises locales (églises Saint-Spire de Corbeil, de Brunoy, du Coudray-Montceaux, de Saclay, de Villiers-le-Bel, chapelle du château de Montlhéry, abbayes de Jarcy et d'Yerres, commanderie de Saint-Jean à Corbeil, couvent des Célestins), soit dans des églises de Paris ou de province.

A l'horizon 1980, la ville nouvelle d'Evry comptera 360 000 habitants, dans *Agir* (Agence d'information régionale), n° 235, 12 juin 1974.

BAILLOUD (Gérard), DANIEL (Marguerite et Raoul) et SACCHI (Charles). *Les gisements préhistoriques du Bois de Verrières-le-Buisson (Essonne) gisement I, atelier de taille de type campignien*, dans *Gallia Préhistoire*, t. XVI, fasc. 1, p. 105-129, ill.

BERCKENHAGEN (Ekhart), [*contribution à la connaissance du château de Choisy-le-Roi*] dans *Niederdeutsche Beiträge zur Kunstgeschichte*, vol. 12 (Düsseldorf, 1973).

A partir de 3 dessins conservés dans des collections publiques allemandes (Hanovre, Berlin, Cologne).

BREZILLON (M.). *Information archéologique - circonscription de la Région parisienne - Essonne*, dans *Gallia Préhistoire*, tome 16, fasc. 2, 1973 (1974), p. 356-358.

Découverte de pétroglyphes à Auvers-Saint-Georges (v. notre *Bulletin* 1972, p. 57) ; compte rendu de la fouille préhistorique d'Etiolles (v. notre *Bulletin* 1972, p. 61-64) ; classement de la roche gravée dite « le Trou du Sarrazin » à Villeneuve-sur-Auvers.

BRYANT (C.R.). *Urbanisation et structures agricoles de la Région parisienne entre 1955 et 1966. Essai de méthode*, dans *Etudes rurales*, janvier-juin 1973, n° 49-50, p. 205-244.

CHANTRET (Francis). *L'atelier montmorencien de la butte de Montaubert, commune de Vert-le-Grand. Présentation du site : données géologiques et historiques des fouilles*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 70, 1973, p. 352-356, fig.

DAGUILHANES (Georges) et PIGEOT (Nicole). *Essai d'application de l'informatique à l'étude d'un site : Etiolles*, dans *Cahiers du centre de recherches préhistoriques* (publiés par l'Université de Paris I), 3-1974, p. 23-44.

DANIEL (Marguerite et Raoul), DEGROS (Jacqueline) et VINOT (André). *Les gisements préhistoriques du Bois de Verrières-le-Buisson (Essonne). Le site paléolithique du Terrier*, dans *Gallia Préhistoire*, t. XVI, 1973, fasc. 1, p. 63-103, ill.

DELAHAYE (Gilbert-Robert). *Les sarcophages mérovingiens à décor de croix et de palmier en région parisienne*, dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 12-13, 1971-1972 (1974), p. 33-52.

Décrit deux sarcophages trouvés en 1951 et 1952 à Boutigny-sur-Essonne (photos).

Etude de population sur les trois nouveaux quartiers : Courcouronnes, Champtier du Coq, Parc-aux-Lièvres, dans *Evry-Animation* du 29 mai 1974, 8 p., in-4°, ronéo.

Etude sur les origines des habitants de la ville nouvelle, dans *Evry-Animation*, juin 1974, 14 p., in-4°, ronéo.

GAUCHER (Gilles). *Les dépôts de haches à talon de la région parisienne*, dans *Gallia Préhistoire*, t. XVI, 1973, fasc. 1, p. 211-232.

Outre la trouvaille de Boutigny-sur-Essonne qui est bien connue, une autre a été faite à Draveil en 1892. Des 29 haches mises au jour, aucune n'a été retrouvée.

GUILLAUMET (Jean-Paul). *La Brie à l'époque protohistorique*, dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 12-13, 1971-1972 (1974), p. 53-146.

Bonne synthèse qui rendra service à l'occasion de futures trouvailles sur la rive droite de la Seine. Mentionne une épée trouvée dans la Seine à Corbeil (photo).

GUTWIRTH (Suzanne). *Jean-Victor Bertin, un paysagiste néo-classique (1767-1842)*, dans *La Gazette des Beaux-Arts*, mai-juin 1974, p. 337-358.

Dans le catalogue des œuvres de ce peintre très prisé au début du XIX^e siècle, nous avons relevé : « Vue prise à Essonnes » (1800-1805), « Environs d'Antony » (v. 1808), « Vue d'un pont sur la rivière d'Etampes (*sic*) entre Arpajon et Montlhéry » (1841).

LAUREAU (J.). — *Hugues du Puiset, beau-frère du roi d'Angleterre et père de l'évêque du Durham*, dans *Bulletin des Sociétés archéologiques d'Eure-et-Loir*, 4^e trimestre 1972, n° 47, p. 309-318.

MOUSSEAUX (Maurice). *Implantation géographique et historique de la Réforme en Brie, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, juillet-août-septembre 1973, p. 419-445.

Liste de 80 lieux de culte protestant en Brie (au sens large du terme) du XVI^e au XVIII^e siècle. Parmi eux sont cités : Ablon et Grigny.

POLAILLON (Gisèle J.-P.). *Musée national Eugène-Delacroix - Delacroix et Paul Huet, précurseurs de l'impressionnisme*, dans *La revue du Louvre*, 1974, n^o 4-5, p. 367-370, 7 fig.

Population (1a) de la ville nouvelle de Melun-Sénart comptera de 210 à 240 000 habitants d'ici quinze ans, dans *Agir* (agence d'information régionale, 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris), n^o 236, 19 juin 1974, 19 p.

RAIMBAULT (Michel). *Note de toponymie briarde pré-romaine*, dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n^o 12-13, 1971-1972 (1974), p. 163-216.

Excellente étude sur les noms de lieux pré-romains de la Brie dont la conclusion confirme les connaissances actuelles sur l'habitat ancien du plateau briard.

RENOU (Laurent). *Note sur la construction des sarcophages de plâtre à l'époque mérovingienne en région parisienne*, dans *Bulletin du groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n^o 11, 1970 (1973), p. 33-37.

Richesses d'art du canton de Saint-Chéron. Exposition photographique. Archives départementales de l'Essonne, 1974, in-8^o, 20 p. ill.

Catalogue de la première exposition organisée par le comité de pré-inventaire des monuments et richesses artistiques de l'Essonne.

ROLLET (Catherine) et SOURIAC (Agnès). *Le choléra de 1832 en Seine-et-Oise*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, juillet-août 1974, p. 935-965.

ROSENBERG (Pierre). *Expositions - galeries nationales du Grand Palais. De David à Delacroix - la peinture française de 1774 à 1830*, dans *La revue du Louvre*, 1974, n^o 6, p. 443-452.

TABORIN (Yvette). *Note préliminaire sur le site paléolithique d'Etiolles (Essonne)*, dans *Cahiers du centre de recherches préhistoriques* (publiés par l'Université de Paris I), 3-1974, p. 5-22.

TARRETE (Jacques). *Atelier montmorencien de la butte de Montaubert. Etude du matériel lithique*, dans *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 70, 1973, p. 357-366, fig.

Ville (la) nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines est équipée de sept zones industrielles, dans *Agir*, n° 241, 24 juillet 1974.

VINSON (R.-J.). *Le dynamisme des halles*, dans *Connaissance des Arts*, n° 273, novembre 1974, p. 114-121.

Deux belles photographies des halles de Méréville (xv^e siècle).

La Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a publié, en 1974, le tome XXII, année 1971, de ses *Mémoires* qui intéresse surtout l'histoire de Paris : Collège des Cholets (suite), le Châtelet (suite) et les Hauts-de-Seine dont M. Georges POISSON publie l'inventaire des édifices religieux catholiques (p. 7-118).

La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France a fait paraître, cette année, le tome 1971 de son bulletin (98^e année) qui est particulièrement intéressant et varié. Nous signalons, p. 29-43, *quelques documents concernant Saint-Germain-l'Auxerrois, Sainte-Opportune et la coutume de Paris à la fin du XII^e et au XIII^e s.* par J. BOUSSARD.

La Société d'études historiques, géographiques et scientifiques de la région parisienne a distribué, en 1974, quatre numéros en 3 fascicules de ses *Etudes de la région parisienne*. Dans le n° 41 de janvier 1974, nous avons relevé, p. 12 à 18, Claude FLAGEAT, *Dans le département de l'Essonne, l'urbanisation de Verrières-le-Buisson*, p. 19 à 24, Anne PERPILLOU, *Un nouvel atlas pour la Région parisienne : l'Atlas du Val-de-Marne* ainsi que le document n° VI, *l'emploi en Région parisienne* par Nicole SZTOKMAN.

Dans le n° 42-43, d'avril-juin, se trouve une bonne étude de Pierre PLAVINET, *La Brie, essai de terminologie géographique*.

La Fédération folklorique d'Ile-de-France n'a sorti cette année qu'un seul fascicule, le n° 17 pour l'année 1972. Nous y trouvons un article de René ROUSSEAU, *Une statue de Sainte Barbe à Bagneux* (p. 394) et une notice nécrologique avec photographie de M. Armand Caillet (p. 396).

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne a publié, en 1974, deux de ses *Cahiers* : le n° 33 (décembre 1973) est consacré aux transports nouveaux ; le n° 34 (mai) à la consommation d'espace par l'habitat et aux transports nouveaux.

Cet institut a publié également quatre bulletins d'information : le n° 11 est consacré aux commerces, le n° 12 aux zones naturelles d'équilibre, le n° 13 aux grands ensembles et à l'habitat individuel et le n° 14 à l'environnement, aux villes nouvelles et à la vie économique de la Région.

Dans la revue *Construire l'église en Région parisienne*, nous avons relevé *Les églises et équipements religieux achevés en 1973* ; il s'agit du relais paroissial Saint-Jean d'Evry, de l'église Saint-Léonard de L'Hay-les-Roses, de l'église Notre-Dame de Toute-Joie de Grigny II et de l'église Saint-Fiacre de Massy.

Parmi les bulletins distribués par la Banque industrielle et commerciale du Sud de Paris, sous le titre *L'Observateur commercial et financier*, nous avons remarqué, dans le n° 8 (décembre 1973) : *A la recherche de Salioclitia*, dans le n° 1 (janvier-février 1974) : *Saint-Sulpice de Favières et sa confrérie* et dans le n° 5 (juin-juillet) : *le château de Breteuil*.

Le Centre culturel de la vallée de la Juine a poursuivi la distribution de son bulletin. Le n° 4 (hiver 1974) comportait la suite de *Promenade à travers Lardy* d'après Frédéric CHERON et un article sur *La Honville* par M^{lle} G. PIAT. Les n° 5 et 6 n'ont pas donné d'articles historiques.

La Société d'art et d'histoire du Val d'Yerres (16, rue du Réveillon à Brunoy) a publié en décembre 1974 son premier bulletin sous le titre *Le Monmartel*. Il comprend vingt pages ronéotypées de grand format et cinq planches d'illustrations. En voici le sommaire : J. GAUTIER, *Editorial*, 2 p. — P. NICOL, *Mandres d'hier à aujourd'hui*, 3 p. illustrées de 3 cartes pos-

tales. — J. GAUCHET et F. GREFFET, *le général-comte Dupont-Chaumont* [propriétaire du château des Bosserons à Brunoy au XIX^e siècle], 3 p. accompagnées d'un plan et de 2 photos. — H. FUCHS, *La Pompadour en forêt de Sénart*, 4 p. et 1 pl. — G. GAUTIER-DORE, *Le pont de Brunoy*, dessin original. — *Vivrier à Brunoy*, 1 pl.

La Société des amis de la région de Rambouillet a distribué son bulletin intitulé *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*, n° 17 (1973). Il est entièrement consacré à Houdan.

La Société d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne a publié son bulletin n° 7 (2^e fascicule) daté décembre 1968-février 1969. Nous y avons relevé les articles suivants : p. 8-10, résumé d'activités (chantier de fouille près de l'église Saint-Rémi de Maisons-Alfort permettant la mise au jour de sépultures médiévales, exposition d'histoire locale à Charenton, création d'une section à Fresnes et fouille d'un cimetière mérovingien) ; p. 132, *A Saint-Maurice on va démolir la maison natale de Delacroix* ; p. 133-140, *Itinéraires géographiques de la guerre 1870-1871 en Val-de-Marne* par Max REGNIER ; p. 141-144, *A propos de l'ascendance paternelle de Michel-Eugène Chevreuil, maire de L'hay de 1851 à 1864* par Gérard BLANC-CESAN ; p. 145-151, *Le ballet du château de Bicêtre représenté au Louvre en 1632* par Michel RAIMBAULT.

Cette Société a également édité un fascicule intitulé *Mémoire*, n° 2 (1971).

La Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française a publié sa revue n° 4 (1973). Nous y avons relevé : p. 3-4, *Notre chère vieille gare* [de Villiers] par C. UYTTE-BROECK ; p. 5-30, *Le cimetière gallo-romain et mérovingien de Bry-sur-Marne* par P. PERIN.

Dans le bulletin intérieur du Cercle d'études savantes, artistiques... de Villeneuve-le-Roi, seules ont paru des informations sur la vie de la société.

Le bulletin de la Société historique de Saint-Arnoult, n° 26, de janvier 1974 est consacré à Bréthencourt (Yvelines) ; le n° 27 d'avril donne une étude de Maurice CHANCLUD, *Le prieuré de Saint-Germain-des-Ajiots*.

La Société des Amis de Meudon a publié ses numéros 132 et 133 entièrement consacrés à l'histoire de Meudon. Dans le n° 132 (hiver 1974), p. 2073-2083, l'article de Michel ANTHONIOZ, *la donation Stally*, donne des précisions intéressantes sur les œuvres de cet artiste conservées au musée de Meudon.

La Société des Amis du Musée de l'Ile-de-France a distribué son bulletin n° 9 qui relate la vie du musée et les manifestations qui y sont organisées.

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux, nous avons remarqué les études originales suivantes : Roger GUILLEMARD, *Petit lexique des rues de Boissy-Saint-Léger*, illustré de cartes postales, dans le bulletin de Boissy-Saint-Léger, n° 9, 1973, p. 16-20 ; *Chronique du musée de Brunoy* (collection Dubois-Corneau, réorganisation, dons récents) dans le bulletin de Brunoy, n° 57 de janvier 1974 ; *L'église Saint-Didier* dans le bulletin de Bruyères-le-Châtel, n° 3 et *L'étymologie des hameaux et La carte de la seigneurie en 1784* d'après R. DEVEVEY dans la même publication, n° 4 (1974) ; P. DUMONTIER, *Compte rendu de fouilles* et DUPIRE, *Recherches archéologiques* dans le bulletin de Champlan (1973) ; René FONTAINE, *Le fief de Villiers* dans le bulletin de Draveil, n° 26 de janvier 1974 et du même auteur, *Draveil, port de Seine* dans le bulletin n° 27 de juin ; *L'urbanisation du plateau de Guinette, Catalogue des objets exposés au musée au 1^{er} décembre 1973 et Un document d'histoire, l'arrêt du Conseil d'Etat qui règle la forme de l'administration municipale de la ville d'Etampes* dans le bulletin d'Etampes, n° 17 de septembre 1974 ; Raymond JOSSE, *Le chemin de fer à Etréchy en 1845* dans le bulletin d'Etréchy n° 12, de février 1974 ; *Les élections aux Etats généraux de 1789* par le même auteur et *Le père du sculpteur Houdon* par M. BILLARD dans le même bulletin, n° 13 d'avril ; enfin Jean ROQUIER, *L'arrivée du chemin de fer à Etréchy* dans le même bulletin, n° 14 de juin ; *La préparation des Etats généraux de 1789 à Gif* dans *Gif-Informations* de juin 1974 ; G. PIAT, *Lardy à travers les âges : la Juine et les moulins* dans le bulletin de Lardy, n° 2 de décembre 1972 ; *L'Histoire de Montgeron*, illustrée de cartes postales dans le bulletin de Montgeron, numéro spécial 1972 dit « livre d'or » ; *En fouillant dans nos greniers* (la villa Boïeldieu et le puits du château) par M. LAHAYE dans le bulletin de Quincy-sous-Sénart, nos 32 et 33 ; *A travers les archives de Saint-Vrain* (éphémérides de l'an XII à 1827) dans le bulletin de Saint-

Vrain, n° 3 de décembre 1974 ; *Le château de Belesbat* par R. BAILLY dans le bulletin de Vayres-sur-Essonne, n° 5, de novembre 1974 ; *Paul Fort au Bois-Loriot et L'urbanisation de Verrières-le-Buisson* par C. FLAGEAT dans le bulletin de Verrières, n° 60 de juillet et 61 d'octobre 1974 ainsi que *Le fisc de Verrières* par M^{me} GAUTIER dans ces deux numéros ; enfin *Histoire des marais communaux* (suite) par G. LECLERC dans le bulletin de Vert-le-Petit, n° 9 de février 1974.

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons relevé : *Les cimetières de Bures et Costes et Bellonte à Bures en 1930* dans *Le Messager de Bures-sur-Yvette*, n° 180 de novembre et 181 de décembre 1974 ; *Chronique d'un curé de Briis, Georges Grémillet* (suite) ; *Histoire de Briis-sous-Forges* par l'abbé GREMILLET et *Histoire de Forges-les-Bains* par R. JEANNIOT dans *Nos Clochers*, bulletin de la région de Limours n°s 166 à 174, de janvier à novembre 1974 ; *Les riches heures de l'église Saint-Maurice de Blandy* par J. PREVOST dans *Notre Vallée*, bulletin de la région de Maisse, de février 1974 ; *Les fouilles gallo-romaines de Saclas* dans *Ensemble*, journal du doyenné de Méréville, n° 120 de novembre 1974 ; *Histoire d'Amboile-Ormesson* par P. VARAIGNE dans *Le Messager d'Ormesson* n°s 120 à 130 de 1974 ; *Les hommes-oiseaux à Viry-Châtillon* par O.A. PLAZER dans *Grain d'orge*, bulletin de Savigny n° 48, de novembre 1974 ; enfin *L'église Saint-Médard de Brunoy* par le Dr GAUTIER et *Images du Val d'Yerres* (Vaux-la-Reine à Combs-la-Ville, l'hôpital auxiliaire de Varennes-Jarcy en 1915, le Moulin-Neuf à Boussy, l'hôtel de la Pyramide à Brunoy, la basse-cour du château de Quincy) par M. LAHAYE dans *En Equipe*, revue du Val d'Yerres, n°s 203 à 209 de janvier à décembre 1974.

Pour terminer, dans *l'Essor du canton de Montlhéry*, n° 8, décembre 1973-janvier 1974, et n° 10 de septembre 1974 ont paru de A. JOUANEN, *Montlhéry pendant la Révolution de 1789* et de N. PAYEN, *Le bourg de Montlhéry au Moyen Age*.

TRAVAUX EN COURS

BAILLY (Roger), *Les moulins sur la rivière Essonne*.

BIANCHI, *La déchristianisation dans la région parisienne sous la Révolution* (thèse de 3^e cycle).

- BILLARD (Michel), *Recherches diverses sur Etampes* (cartes postales anciennes, religieuses Augustines hospitalières monuments historiques, etc...).
- BOUYSSONNIE (Michelle), *Les gravures rupestres du massif de Fontainebleau*.
- COIGNY (Didier), *Aurore de Bellegarde à Epinay-sur-Orge*.
- COURANT (Didier), *Evolution de l'habitat à Saint-Sulpice de Favières et protection du site* (mémoire d'école d'architecture).
- CROS (André), *Histoire de la Caisse d'Epargne de Corbeil*.
- FOURNIER (M.), *Evolution de l'urbanisme d'Etampes*.
- MICHEL (G.), *Histoire de Corbeil-Essonnes*.
- MILAN (M^{me} Charlotte), *Les chenets proto-historiques et gallo-romains en France* (thèse du 3^e cycle de l'Ecole pratique des Hautes Etudes).

Les fouilleurs et collectionneurs qui connaîtraient des chenets antiques inédits sont priés de les signaler à M^{me} Milan (77930 Perthes-en-Gâtinais). Ces chenets peuvent être en céramique, en pierre ou en fer ; ils portent généralement des figures animales et une décoration géométrique. Des fragments de chenets ont souvent été pris pour des pesons, des antefixes ou des antiquités égyptiennes. Des chenets - modèles réduits ont été trouvés dans des sépultures.

CHRONIQUE

Les « Amis de Sénart »

Une réunion de cette association a eu lieu le 24 mars à la maison des sociétés de Draveil. Madame Hélène Fuchs y a fait une conférence sur « Nadar et les ballons », après quoi elle a signé son livre, *Si Draveil m'était conté...*

Circonscriptions administratives

Par décret du 30 septembre prenant effet au 1^{er} novembre, les communes de Dommerville (canton de Janville, arrondissement de Chartres, département d'Eure-et-Loir) et d'Angerville (canton de Méréville, arrondissement d'Etampes, département d'Essonne) ont été fusionnées. La nouvelle commune prend le nom d'Angerville, son chef-lieu se trouve dans l'ancienne commune d'Angerville et relève du canton de Méréville.

Cette fusion modifie les limites du département de l'Essonne au sud-ouest.

Colloque

Le premier colloque de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France sur le thème « Paysages d'Ile-de-France », qui s'est tenu le 23 mai 1974 au Raincy, sous la présidence de M. Doublet, préfet de la Région parisienne, a remporté un vif succès.

Le public était nombreux et intéressé et les discussions ont été si animées que trois communications ont dû être supprimées en fin d'après-midi, faute de temps. Les projections étaient nombreuses et de grande qualité.

Sur les quinze communications présentées, trois étaient dues à des membres de notre société :

Jean CATTANT, *Les centres ruraux antiques du plateau de Palaiseau.*

Simone LEFEVRE, *Une villeneuve en Hurepoix au début du XII^e s. : Pecqueuse.*

A. RUBENS-DUVAL, *Evolution du paysage de Morsang-sur-Seine depuis le haut Moyen Age.*

A cette occasion, le secrétariat de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques avait préparé une exposition photographique sur le paysage rural de l'Ile-de-France à partir des réalisations des comités départementaux de pré-inventaire de la région.

Exposition Delacroix

La Société des Amis d'Eugène Delacroix a présenté, du 25 juin au 10 décembre, au Musée Delacroix (6, place Furstenberg), une exposition intitulée « Delacroix et Paul Huet, précurseurs de l'Impressionnisme ».

L'Association « Les Amis du Louvre » projette pour ses adhérents une série de films de Frédéric Megret, sur la peinture. Sous le titre « Le XIX^e siècle avant l'impressionnisme », figure un film intitulé « Delacroix découvre au Maroc une antiquité vivante ».

Exposition Nadar

Une exposition de photographies « Nadar portraits d'artistes » a été inaugurée le 6 juin au Musée départemental de l'Oise, à Beauvais.

Une exposition également consacrée à Nadar a été présentée, cet été, au Musée de la photographie de Bièvres.

Monuments historiques

A été classé monument historique :

- Le menhir dit « La Pierre Droite » situé à Milly-la-Forêt (section Z, parcelle 2 bis) par arrêté ministériel du 19 septembre.

Ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques :

- l'église orthodoxe russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (arr. min. du 1^{er} juillet),
- un immeuble à Antony, sis 4, rue Prosper-Legouté (arr. min. du 7 août),
- « Le Clos des Tournelles » à Châtenay-Malabry (arr. min. du 20 août),
- la terrasse de l'ancien château de Bellevue à Meudon (arr. min. du 28 août).

A été classé :

- le site de la « Falunière » de Morigny-Champigny (section E, parcelle 12) par arr. min. du 26 septembre.

Ont été inscrits à l'Inventaire supplémentaire des sites :

- la place du Marché à Arpajon avec les rues avoisinantes (arr. min. du 18 décembre),
- la vallée de la Juine (arr. min. du 25 octobre),
- des portions de communes de la vallée de la Remarde non comprises dans la précédente protection de cette vallée (arr. min. du 11 septembre).

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire par arrêtés préfectoraux des 20 février et 23 décembre de très nombreux objets mobiliers des communes suivantes :

Angervilliers, Auvernaux, Auvers-Saint-Georges, Boissy-la-Rivière, Boissy-sous-Saint-Yon, Breuillet, Breux, Champcueil, Chevannes, Le Coudray-Montceaux, Echarcon, Etampes, Fontenay-le-Vicomte, Mennecey, Nainville-les-Roches, Oncy-sur-Ecole, Ormoy, Saint-Chéron, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Sulpice-de-Favières, Le Val-Saint-Germain, Vert-le-Grand, Vert-le-Petit, La Ville-du-Bois et Viry-Châtillon.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Charles Andler, écrivain et germaniste, écrit, de Sceaux, le 2 septembre 1920, pour accepter de siéger dans un comité (libr. de l'Abbaye, septembre, cat. 221).

Un manuscrit de Bernardin de Saint-Pierre intitulé « De la nature » a été vendu à l'Hôtel Drouot, le 20 février 1974.

Marcel Proust, dans une lettre à Madame Alphonse Daudet, évoque « le petit chemin de fer de Sceaux que nous [Lucien Daudet et lui-même] prenions ensemble quand je le conduisais jusqu'à Bourg-la-Reine » (libr. de l'Abbaye, mai, cat. 218).

Une lettre inédite d'Eugène Delacroix, écrite de Champrosay en 1861 à propos de l'attribution d'un prix de peinture, a été acquise par les Archives départementales de l'Essonne (cote 1 J 16/2).

Trois œuvres de ce peintre viennent d'entrer au cabinet des dessins du musée du Louvre, grâce à la donation de M. Claude Roger-Marx. Il s'agit de « La Juive d'Afrique du Nord », aquarelle sur traits à la mine de plomb (0,330 x 0,275 m), « Les falaises d'Etretat », idem (0,150 x 0,199 m) et « La montée du Calvaire », mine de plomb (0,450 x 0,380 m).

Grimod de La Reynière, le célèbre écrivain et gastronome, envoie ses vœux à sa tante, la marquise de Sainneville, de son château de Villiers-sur-Orge, le 31 décembre 1823 (Hôtel Drouot, 20 février 1974).

Dans une lettre à Léon Daudet du 25 juin 1898, Nadar remercie son correspondant de son livre sur Alphonse Daudet où — dit-il — « je me retrouvais avec le vieil ami dans la douleur et la sécurité de cette amitié qui durait depuis tant d'années sans avoir été une seconde obscurcie du moindre nuage » (libr. Charavay, octobre, cat. 753).

Un projet de séparation entre Talma et sa femme Caroline Vanhove datant de 1812 ou 1813 a été vendu à l'Hôtel Drouot, le 20 février.

Un poème autographe de Louise de Vilmorin, intitulé « Valse » avec lettre d'envoi à Doda Conrad a été acquis par les Archives départementales de l'Essonne (cote 1 J 55/1).

Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques

Le comité départemental de pré-inventaire, créé en 1970, a déjà fourni une abondante moisson de documentation.

Grâce à cette importante prospection, ont pu être organisées, cette année, deux expositions. La première, consacrée au canton de Saint-Chéron, a été présentée dans toutes les communes du canton au cours du printemps et de l'été (elle a été visitée à Breux le 23 juin par une centaine de membres de notre

société). La seconde, organisée par le Syndicat d'initiative de Montlhéry, qui comptait plus de 200 photographies en couleurs réalisées par MM. François Fort et J. Gardes à partir du travail de prospection de M. Jouanen, a été inaugurée à Montlhéry le 28 avril. Un choix de ces deux expositions a été présenté à la fin de l'année, à la ferme du Bois-Briard, à Evry-Courcouronnes.

Pré-inventaire des richesses naturelles

Le comité départemental, également créé en 1970, a travaillé avec efficacité. Un premier inventaire des sites naturels à protéger est réalisé. Il sera diffusé avec une carte d'implantation des sites en 1975.

Publications du Père Verbrugge encore disponibles

A demander à l'auteur : Vieux-Moulin, 60350 Cuise-la-Motte ; C.C.P. Paris 12-163-19 :

<i>Vieux-Moulin, Histoire et Archéologie, I</i>	20 F
(30 p. + 5 figures)	
<i>La grotte des merveilles à Rocamadour</i>	30 F
(50 p. + 22 figures)	
<i>50 labyrinthes archéologiques + 20</i>	40 F
(Album de dessins labyrinthiques)	
<i>Catalogue des labyrinthes</i>	20 F
(36 pages)	
<i>Le labyrinthe de Saint-Quentin (Aisne)</i>	15 F
(en « poster » avec commentaire)	
<i>Histoire de Compiègne, III</i>	25 F
(photographie de la « Charte d'Or » (877), avec commentaire)	
<i>Tableau chronologique des temps préhistoriques</i>	10 F
(de — 5 000 000 000 à — 500)	
<i>Le symbole de la main dans la numismatique</i>	15 F
(13 p. + 28 figures de monnaies)	

Société d'art et d'histoire du Val d'Yerres

Cette Société s'occupe activement du musée de Brunoy qu'elle enrichit et où elle présente des expositions.

Elle organise, en outre, des concerts comme celui du 4 octobre en l'église de Brunoy « pour Jean Paris Monmartel » au cours duquel l'orchestre de chambre Paul Kuentz a exécuté des œuvres classiques et modernes.

Société d'histoire et d'archéologie du Val de Marne

Cette Association, créée le 17 juin 1967 et subventionnée par le Conseil général du Val-de-Marne, se met à la disposition des municipalités, des syndicats d'initiatives, des écoles, des paroisses et de toutes associations pour réaliser des expositions et des projections sur le Val-de-Marne.

Ses réunions ont lieu le premier vendredi de chaque mois, à 20 h 45, à l'annexe de la mairie de Vincennes.

Les cotisations sont fixées à 15 F ou à 45 F.

Son Siège social est à la Librairie centrale, 9, rue du Midi, 94 Vincennes.

Choisy-le-Roi

La statue d'Amphitrite par Michel Anguier, exécutée en 1654-1658 pour le château de Nicolas Fouquet à Saint-Mandé et transportée en 1690 au château de Choisy-le-Roi chez la veuve de Louvois où elle demeura jusqu'en 1800, a été acquise par le Toledo Museum of Art (U.S.A.). Le Louvre en possède une copie réalisée en 1680.

M. Albert Grégoire, architecte en chef des Monuments historiques, a présenté à la commission départementale des sites du Val-de-Marne son projet pour les nouveaux bâtiments devant entourer l'église de Choisy-le-Roi construite par Ange-Jacques Gabriel, actuellement cathédrale du Val-de-Marne. Il propose une architecture résolument actuelle mais respectant les gabarits imposés par le voisinage : une place sur le parvis, deux rues étroites de part et d'autre de l'église, une place du côté de l'abside, au-dessus de la route nationale, et joignant la cathé-

drale par un escalier monumental. Cette opération de rénovation libérera le « salon du roi » installé dans un pavillon mitoyen du chœur occupé depuis un siècle par le commissariat de police.

Corbeil-Essonnes

La maison que Bernardin de Saint-Pierre fit construire en 1792-1793 à Essonnes, au lieu-dit « La Nacelle », par Moreau, dans le style italien, a été démolie, cet automne, pour faire place à une maison de retraite.

Nous espérons qu'elle serait acquise par la ville de Corbeil-Essonnes et qu'on pourrait, après l'avoir remise dans son état initial, y installer un petit musée du papier. Aucun danger ne semblait la menacer et, brusquement, l'association propriétaire des lieux l'a sacrifiée sans souci du patrimoine architectural de la ville.

*

**

Un comité de protection des sites de Corbeil-Essonnes et des environs s'est constitué pour favoriser l'embellissement du cadre de vie, pour intervenir et militer pour la sauvegarde des paysages, des arbres et des bâtiments.

Il aura — en dépit des ravages accumulés depuis 150 ans — fort à faire pour sauver ce qui peut encore l'être (la Seine et ses abords, l'Essonne aux bras multiples, le parc de Chante-merle, etc...).

Tous ceux qui désirent conserver à cette ville ce qui lui reste d'humain peuvent s'inscrire 11, Cloître Saint-Spire.

Les cotisations sont fixées à 20 F (membre actif), 50 F (membre amical), 100 F (membre donateur) et 500 F (membre bienfaiteur).

*

**

M^{me} Cavel-Manoncourt poursuit son enseignement d'histoire de l'art au conservatoire municipal, le soir de 19 heures à 22 heures. Le programme en est affiché à la M.J.C. (allée Aristide-Briand) et aux Archives départementales de l'Essonne.

Sceaux

En 1974, l'Orangerie du château de Sceaux a été restaurée grâce au Conseil général des Hauts-de-Seine (totalité du bâtiment repeint, installation du chauffage, dallage du sol en marbre, pose de lustres exécutés sur un modèle ancien. L'Orangerie, construite par Jules Hardouin-Mansart, a ainsi retrouvé son prestige et peut assurer plus complètement sa vocation culturelle.

Le Musée de l'Île-de-France et l'Association musicale d'été qui organisent le festival de Sceaux, sous la direction artistique d'Alfred Loewenguth, ont accueilli, dans l'Orangerie, pour la sixième année, de nombreuses formations. On peut citer, entre autres, Gheorge Zamfir et son orchestre roumain qui a obtenu un succès des plus brillants, Los Calchakis avec leurs flûtes et chants de l'Amérique du Sud... Ars Antiqua, l'orchestre de l'Île-de-France, le Quatuor Loewenguth, les Ménestriers, le quatuor Maxence Larrieu, l'ensemble instrumental de France, parmi des ensembles de haute qualité, ont permis au bâtiment nouvellement restauré d'affirmer sa vocation. Ces concerts ont lieu du 1^{er} juillet au 30 septembre, les vendredis, samedis et dimanches.

*

**

Le Musée de l'Île-de-France a présenté de juin à septembre une exposition concernant les acquisitions nouvelles du Musée depuis 1971 (date à laquelle le musée et ses annexes furent dévolus au département des Hauts-de-Seine). Une grosse part de ces acquisitions a été consacrée à la céramique de la région parisienne.

Cette exposition, enrichie d'une très belle maquette représentant la visite de Louis XIV au château de Sceaux en 1685, a obtenu un vif succès.

Parmi les entrées récentes, nous avons relevé :

— Projet d'architecte pour un pavillon de l'Aurore dans le parc d'Athis au XVIII^e s. — Dessin à la plume de Fontenay-aux-Roses, 1850. — Gouache représentant Verrières-le-Buisson vers 1880. — Trois manuscrits inédits de Paul Fort. — L'aqueduc d'Arcueil, toile début XIX^e s. — Les moulins de Montrouge et les carrières de Gentilly en 1879 par Léon Melle. — Un lot de documents sur Sceaux. — Un pommeau de canne, une tasse couverte à décor de fleurs polychromes et un sucrier couvert à décor

imitant la Compagnie des Indes provenant de la faïencerie de Mennecey. — Un drageoir en forme de coq du XVIII^e, faïence petit feu de la manufacture de Bourg-la-Reine. — Enfin un portrait de la duchesse du Maine attribué à Pierre Gobert, début XVIII^e.

*

**

Le Musée de l'Ile-de-France a créé en 1972 un secteur d'action scolaire destiné aux enfants des classes de 6^e, C.M. 1, C.M. 2 des établissements publics et privés de Sceaux et des communes avoisinantes.

L'année 1974 a permis au musée d'étendre son action et les classes venant à fréquence régulière ont pu bénéficier des séances d'initiation à l'art, aux civilisations, aux techniques. Ces séances sont illustrées par des projections et par l'examen d'objets appartenant aux collections du musée.

L'année scolaire s'est terminée par un concours inter-classes qui avait pour sujet le domaine de Sceaux en 1974. Des prix ont été distribués au musée au cours d'un goûter réunissant les classes gagnantes.

Une exposition « Par et pour les Enfants » a présenté, dans l'ancienne cuisine du château, les travaux des élèves des diverses classes participant aux séances d'initiation à l'art.

Cette action scolaire sera poursuivie en l'enrichissant par des contacts avec des artistes, par la visite de divers musées, par une meilleure approche de l'objet, de l'œuvre d'art.

NECROLOGIE

M^{me} Anne-Marie ESTEBE, inscrite en 1969, décédée en juin 1973, à Nice.

*

**

Le marquis de GANAY est décédé le 13 janvier 1974 à Paris, âgé de 85 ans.

Etant alors comte Hubert de Ganay, il adhéra à la Société en 1943 tandis que son père en était déjà membre depuis 1904. Il prit une part active à son administration puisqu'il faisait partie du conseil et du comité de publication et qu'il était notre délégué pour le canton de Milly. Il assistait régulièrement à nos travaux et, lorsque l'âge l'obligea à réduire ses activités, il continua à se tenir informé de nos réalisations. Il publia dans notre bulletin de 1945 (p. 15-23) une étude sur *Milly et ses plantes médicinales*.

Il voulut bien le 20 octobre 1957 nous faire les honneurs de Courances et tous ceux qui assistèrent à cette visite se souviennent de son chaleureux accueil et de son aimable hospitalité.

Le marquis de Ganay avait une grande passion pour les objets d'art, passion qu'il avait héritée de sa mère et de sa tante, M^{me} de Behague. Il n'était pas jaloux de ses riches collections qu'il mettait libéralement à la disposition des spécialistes. Il était vice-président de la Société des Amis du Louvre et c'est par l'intermédiaire de cette association qu'il offrit en 1971 au Musée du Louvre une « arula » sicilienne du VI^e s. av. J.-C. que P. Devambes décrivit dans *La Revue du Louvre*, 1971, n^o 3, p. 181-184.

Le marquis de Ganay était chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la croix de guerre 1914-1918 et titulaire de l'Ordre de l'Empire britannique.

A. M. Jean-Louis de Ganay, maire de Courances, Conseiller général de l'Essonne, membre de notre Conseil d'administration, qui succède au titre de son père, nous adressons nos bien vives condoléances.

*

**

M. Pierre REGNIER, décédé en janvier 1974.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M^{me} P. CAVAILLER
Secrétaire générale
Archives départementales de l'Essonne
7, rue La Fayette
91100 Corbeil-Essonnes

M. Jean JACQUART
Professeur à l'Université de Picardie
Vice-Président
13, rue Ferdinand-Duval
75004 Paris

M. Georges MICHEL
Trésorier

2, boulevard de Fontainebleau, 91100 Corbeil-Essonnes

Cotisation annuelle { membre ordinaire : 20 F
 } membre bienfaiteur : 30 F minimum

16 F pour MM. les membres du Clergé et de l'Enseignement
Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40

Toutes les personnes qui ont déjà payé leur cotisation 1975 au taux ancien (12, 15, 25 F) sont priées d'envoyer le complément avec leur cotisation 1976 au début de l'année prochaine.

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CORBEIL

BULLETINS :

Année 1895 : 1 ^{re} livraison	Année 1910 : 1 ^{re} livraison	
Année 1905 : 1 ^{re} livraison	Année 1910 : 2 ^e livraison	
Année 1905 : 2 ^e livraison	Année 1911 : 1 ^{re} livraison	
Année 1907 : 2 ^e livraison	Année 1912 : 2 ^e livraison	
Année 1908 : 2 ^e livraison	Année 1913 : 1 ^{re} livraison	
Année 1909 : 1 ^{re} livraison	Année 1913 : 2 ^e livraison	
Année 1909 : 2 ^e livraison	Année 1914 : unique livraison	
Année 1944	Année 1960	Année 1968
Année 1946	Année 1963	Année 1969
Année 1947 (1948)	Année 1964	Année 1970
Année 1948 (1951)	Année 1965	Année 1971
Année 1954	Année 1966	Année 1972
Année 1955 (1956)	Année 1967	Année 1973
		Année 1974

Prix : 12 francs chaque livraison;
15 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944)

MEMOIRES ET DOCUMENTS :

- VI — *Histoire de Saintry*, par E. CREUZET, 1^{re} partie.
 - IX — *Album des objets mobiliers classés de Seine-et-Oise*.
 - X — *Brunoy*, tome II, par Ch. MOTTHEAU.
 - XI — *Juvisy au XVIII^e siècle. - Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines*, par Louis BRUNEL.
- Prix : 35 francs chaque volume.



Nous disposons d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

n° 1, octobre 1947,	prix	2,50 F
n° 2, janvier 1948,	prix	2,50 F
n° 3, avril 1948,	prix	2,50 F
n° 4, juillet 1948,	prix	2,50 F
n° 5, décembre 1948,	prix	2,50 F
n° 6, année 1949,	prix	15,00 F
n° 7, année 1950,	prix	15,00 F
Collection complète,	prix	40,00 F



Nous disposons également de quelques exemplaires de l'ouvrage d'Armand CAILLET : *Le folklore étampois* (in-8°, 204 p., 1953) offert par M^{me} CAILLET pour rappeler l'attachement que portait cet historien à la Société historique et archéologique de Corbeil. Nous le proposons au prix de 25 F.

C. C. P. de la Société : Paris 1508-40